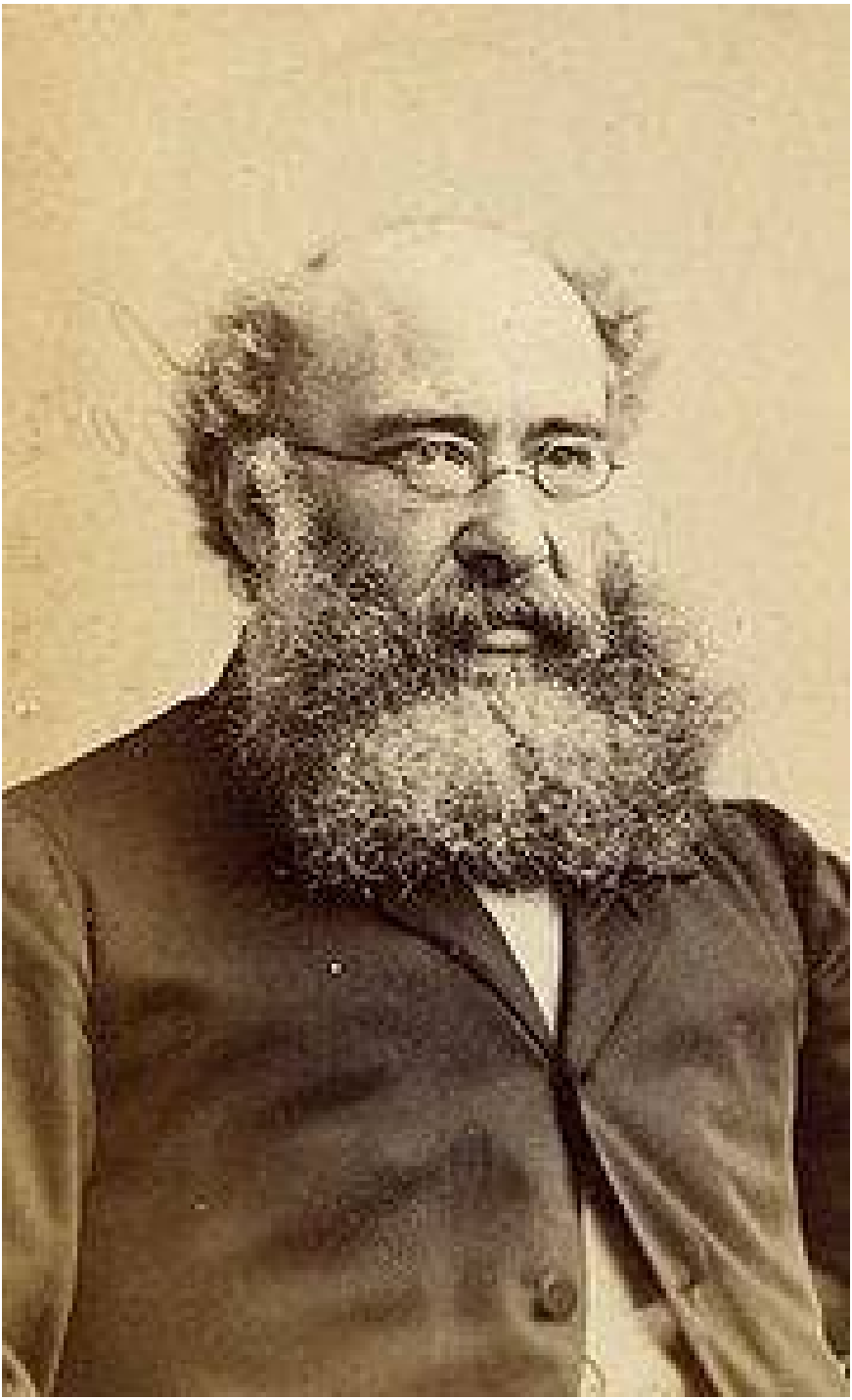

Anthony Trollope

LE COUSIN HENRY

(1879)

Traduit de l'anglais par Mme Honorine Martel

CHAPITRE PREMIER – L'ONCLE INDEFER

Un vieillard et une jeune fille étaient assis dans la salle à manger d'une maison de campagne du comté de Carmarthen, située sur des rochers qui dominent la mer.

« C'est pour moi un cas de conscience, ma chère, » dit le vieillard.

– Pour moi aussi, mon oncle ; et comme ma conscience à moi est d'accord avec mes sentiments, tandis que la vôtre n'est pas…

– Vous pensez alors que je ne dois pas écouter ma conscience ?

– Je ne dis pas cela.

– Quoi donc ?

– Si je pouvais seulement vous faire comprendre combien mes sentiments… ou plutôt combien mon antipathie est forte, et combien il m'est impossible de la vaincre, alors…

– Eh bien ?

– Alors, vous sauriez que moi, je ne céderai jamais, et vous consulteriez votre conscience, pour savoir si ce qu'elle vous suggère est, ou non, un devoir absolu. Vous pouvez être assuré de ceci ; jamais je ne dirai un mot qui soit en opposition avec ce que vous conseille votre conscience. Si une parole de ce genre est prononcée, elle le sera par vous. »

La conversation demeura longtemps interrompue. Pendant le silence d'une heure qui suivit, la jeune fille alla et vint hors de la salle et dans la salle, puis s'assit et se remit à son ouvrage. Le vieillard reprit brusquement le sujet qu'ils avaient discuté.

« J’obéirai à ma conscience.

– C’est votre devoir, oncle Indefer ; à quoi obéirait-on, sinon à sa conscience ?

– Et pourtant, j’en aurai le cœur brisé.

– Non, non, non.

– Et vous serez ruinée.

– Cela n’est rien. Je supporterai aisément ma ruine, mais non votre douleur.

– Pourquoi faut-il qu’il en soit ainsi ?

– Vous l’avez dit vous-même, parce que votre conscience vous l’ordonne. Même pour vous épargner une grande douleur – bien que vous soyez ce que j’ai de plus cher au monde – je ne saurais épouser mon cousin Henry. J’aimerais mieux que nous pussions mourir ensemble ; j’aimerais mieux vivre malheureuse, tout enfin, plutôt que cela. Ne suis-je pas toujours prête à vous obéir dans les choses possibles ?

– Je l’avais cru jusqu’ici.

– Mais il est impossible à une jeune femme qui se respecte d’accepter l’autorité d’un homme qui lui inspire de l’horreur. Faites, par rapport à la vieille maison, ce que votre conscience vous dictera. Serai-je moins tendre pour vous pendant votre vie, parce que je devrai partir après votre mort ? Croyez-vous que, dans mon cœur, je doive accuser votre justice et votre bonté ? Jamais ! C’est un accident relativement de peu d’importance, qui ne m’atteint pas dans mes sentiments ; mais être la femme d’un homme que je méprise !… » Là-dessus, elle se leva et sortit de la salle.

Un mois s’écoula avant que le vieillard reprît le même sujet. Il le fit assis dans la même pièce, à la même heure du jour, à quatre heures environ, quand la table eut été desservie.

« Isabel, dit-il, il n’y a pas d’autre parti à prendre.

– À propos de quoi, oncle Indefer ? »

Elle savait très bien à propos de quoi il avait pris un parti. S'il s'était agi d'un service que la jeune femme pût rendre à son vieil oncle, il n'y aurait eu entre eux aucune hésitation, aucune réticence. Jamais fille ne fut plus tendre, jamais père plus confiant. Mais, sur ce sujet, elle ne voulait répondre qu'à des questions nettement posées.

– À propos de votre cousin et de la propriété.

– Alors, au nom de Dieu, ne vous tourmentez pas davantage, et n'attendez aucune aide de qui ne peut vous en donner. Vous pensez que la propriété doit passer à un homme et non à une femme ?

– Je voudrais qu'elle allât à un Jones.

– Je ne suis pas un Jones, ni destinée à le devenir.

– Vous m'êtes une parente aussi proche et mille fois plus chère que lui.

– Mais cela n'empêche pas que je ne suis pas un Jones. Mon nom est Isabel Brodrick. Une femme qui n'est pas née Jones peut avoir la bonne chance de le devenir par le mariage ; mais ce ne sera jamais mon cas.

– Vous ne devriez pas parler en riant de ce que je considère comme un devoir.

– Cher, bien cher oncle, dit-elle en le caressant, si j'ai paru rire – et elle avait ri en effet en parlant de la chance de devenir un Jones – c'est seulement pour vous faire comprendre le peu d'importance que j'attache à tout ceci, quant à ce qui me concerne.

– Mais c'est une chose importante – terriblement importante !

– Très bien. Alors que deux choses soient irrévocablement fixées dans votre esprit, et agissez en conséquence : l'une, que vous devez laisser Llanfeare à votre neveu Henry Jones ; l'autre, que je n'épouserai pas votre neveu Henry Jones. Quand tout

ceci sera réglé, ce sera comme si la vieille propriété n'avait jamais cessé d'être transmise de mâle en mâle.

– Je voudrais que cela fût !

– Moi aussi ; cela vous eût épargné bien du souci.

– Mais ce n'est pas la même chose ; – ce ne peut être la même chose. En rachetant les terres que votre grand-père avait vendues, j'ai dépensé l'argent que j'avais réservé pour vous.

– Ce sera tout à fait la même chose pour moi, et je serai heureuse de penser que le vieux bien de famille sera transmis dans les conditions que vous voulez. Je puis être fière de la famille, bien que je ne doive jamais en porter le nom.

– Vous ne vous souciez pas plus de la famille que d'un fétu de paille.

– Vous ne devriez pas parler ainsi, oncle Indefer ; cela n'est pas. Je me soucie assez de la famille pour sympathiser entièrement avec vous dans tout ce que vous faites, mais pas assez de la propriété pour en obtenir une part en sacrifiant ma personne.

– Je ne sais pourquoi vous avez si mauvaise opinion de Henry.

– Et qu'est-ce qui me donnerait de lui une assez bonne opinion pour que je consentisse à devenir sa femme ? Je ne le sais vraiment pas. En épousant un homme, une femme doit l'aimer en tout ; satisfaire ses moindres désirs doit être son souci ; lui rendre jusqu'aux plus vulgaires services doit être son plaisir. Croyez-vous que j'éprouve un tel sentiment à l'égard de Henry Jones ?

– Tout cela, c'est de la poésie, et vous parlez trop comme vos livres.

– Je me ferais honte à moi-même si j'allais à l'autel avec lui. Renoncez à cette idée, oncle Indefer, enlevez-la de votre esprit comme une chimère qu'elle est. C'est la seule chose que je ne puisse ni ne veuille faire, même pour vous. C'est la seule chose

que vous ne devriez pas me demander. Disposez de la propriété comme il vous plaît, – comme vous le croyez bon.

– Mais cela ne me plaît pas de faire ce que vous dites.

– Comme votre conscience vous l'ordonne, alors. Quant à ma personne, la seule petite chose que je possède au monde, j'en disposerai selon mon goût et selon ma conscience. »

Elle prononça ces derniers mots avec une certaine brusquerie, et quitta la chambre avec un air d'orgueil blessé. C'était une petite comédie, qu'elle jouait à dessein. Si elle affectait une certaine dureté à l'égard de son oncle, si elle s'obstinait à ne rien lui céder, il s'obstinerait, lui aussi, à exécuter son projet, et en souffrirait moins. C'était pour elle un devoir de lui faire comprendre qu'il avait le droit de disposer à son gré de la propriété, puisqu'elle-même prétendait disposer également de sa personne. Non seulement elle ne dirait pas un mot pour le dissuader de modifier ses intentions précédentes, mais encore elle lui rendrait ce changement récent moins pénible, en l'amenant à penser qu'il était justifié par sa manière d'être envers lui. C'était en effet tout un changement qui s'était fait dans les idées du vieillard, et même dans ses intentions déclarées. Llanfeare appartenait aux Indefer Jones depuis plusieurs générations. Quand le dernier propriétaire était mort, vingt ans auparavant, un seul de ses dix enfants survivait, l'aîné, à qui la propriété appartenait en ce moment. Quatre ou cinq autres, nés successivement après lui, étaient morts sans enfants. Puis était venu un Henry Jones, qui avait quitté le pays, s'était marié, était devenu le père de cet Henry Jones dont il a déjà été question, et était mort lui aussi. Le plus jeune, une fille, avait épousé un avoué nommé Brodrick, et était mort, ne laissant pas d'autre enfant qu'Isabel. M. Brodrick s'était remarié et était alors le père d'une nombreuse famille à Hereford. Il n'était pas dans une très bonne situation de fortune. La seconde madame Brodrick avait trop montré sa préférence pour ses propres enfants, et Isabel, à l'âge de quinze ans, était allée habiter avec son oncle, célibataire. C'était à Llanfeare qu'elle avait vécu pendant les dix dernières années, faisant de temps en

temps une visite à son père, à Hereford.

M. Indefer Jones, qui avait en ce moment entre soixante-dix et quatre-vingts ans, avait été toute sa vie tourmenté par des réflexions, des craintes, des espérances relativement à la propriété de famille sur laquelle il était né, dans laquelle il avait toujours vécu, en possession de laquelle il devait certainement mourir, et dont il devait disposer à son gré pour l'avenir. La propriété lui avait été substituée{1} avant sa naissance, du vivant de son grand-père, alors que son père allait se marier ; mais la substitution s'était arrêtée à lui. Quant à lui, il ne s'était pas marié. Son grand-père, s'étant livré à de folles dépenses et ayant été souvent à court d'argent, avait trouvé plus commode de posséder un bien non substitué. Les circonstances avaient amené aussi son fils à réaliser de l'argent sur la propriété. Ainsi, non seulement depuis qu'il était lui-même en possession, mais dès avant la mort de son père, notre Indefer avait dû réfléchir à la transmission future de Llanfeare. À cinquante ans il était célibataire, et il n'était pas vraisemblable qu'il dût cessera de l'être. Son frère Henry vivait encore, mais il avait déshonoré la famille : il s'était, enfui avec une femme mariée, qu'il avait épousée après un divorce ; il était assidu aux courses et fréquentait les salles de billard ; il s'était rendu odieux à son frère Indefer. Néanmoins, le fils qui était né de ce mariage, Henry, avait été élevé à ses frais et quelquefois reçu à Llanfeare. Il n'y avait plu à personne : c'était un enfant sournois, menteur, et comme les domestiques eux-mêmes le disaient, ce n'était pas un Jones. Cependant, Isabel avait été amenée à Llanfeare. Henry s'était fait renvoyer d'Oxford pour une faute qui n'était pas sans gravité, et son oncle s'était dit et avait déclaré à tout le monde que Llanfeare ne lui appartiendrait jamais.

Isabel lui avait inspiré tant d'affection que, deux ans à peine après son arrivée à Llanfeare, elle y était devenue la maîtresse. Tout ce qu'elle faisait, son oncle le trouvait bien ; tout ce qu'elle aurait demandé, elle l'eût obtenu ; mais elle ne demandait rien. À cette époque, le cousin avait été placé dans des bureaux, à

Londres, et était devenu – du moins, on le disait – un travailleur sérieux. Cependant, quand il lui était permis de se montrer à Llanfeare, il continuait à déplaire à tout le monde, sauf peut-être au vieillard. Il était certain que, dans son emploi, il se rendait utile, et il semblait qu'il eût perdu l'habitude de faire des dettes et d'envoyer les billets à Llanfeare, pratique qu'il avait suivie au commencement de sa carrière.

Pendant tout ce temps, le vieillard était dans la plus pénible hésitation au sujet de la transmission de la propriété. Son testament était toujours à la portée de sa main. Jusqu'au moment où Isabel atteignit vingt et un ans, ce testament avait été fait en faveur de Henry, avec cette clause pourtant, qu'une somme d'argent, que possédait le testateur, appartiendrait à Isabel. Ensuite, son antipathie pour son neveu changea ses intentions : il fit un autre testament, en faveur de sa nièce. Les choses en restèrent là pendant trois ans ; mais ce furent pour lui trois années de tourments. Il s'était fait difficilement à la pensée que la propriété passerait en dehors de ce qu'il appelait la ligne mâle directe. Selon lui, c'était par accident que le pouvoir de disposer de la propriété était dans ses mains. C'était un principe auquel il fallait obéir religieusement que, dans l'Angleterre, une terre passât du père au fils aîné, et, à défaut du fils, à l'héritier mâle le plus proche. L'Angleterre ne serait pas ruinée parce que Llanfeare serait transmis en dehors de l'ordre régulier, mais l'Angleterre serait ruinée si les Anglais n'accomplissaient pas les devoirs qui leur incombaient à chacun dans la situation à laquelle Dieu les avait appelés ; et, dans ce cas, son devoir à lui était de maintenir le vieil ordre de choses.

Cependant, un nouveau souci était venu s'ajouter aux autres. Après qu'il se fut décidé à agir contrairement à ses principes et à donner satisfaction à ses sentiments, après qu'il eut déclaré à son neveu et à sa nièce qu'Isabel serait son héritière, il eut une consolation dans ses ennuis : il put racheter un morceau de terre que son père avait vendu. Il avait toujours souffert de voir ces quelques arpents détachés de la propriété, non parce que son bien en était amoindri, mais parce que, selon lui, un

propriétaire ne devait pas se permettre de diminuer sa terre, pendant qu'il l'avait en sa possession. Afin de pouvoir les racheter, il avait économisé de l'argent depuis que Llanfeare était entre ses mains. Puis était survenue la nécessité de pourvoir à l'avenir d'Isabel. Mais quand il eut en gémissant, décidé, qu'Isabel serait son héritière, il avait pu employer l'argent à l'accomplissement de son premier dessein, et il l'y avait employé en effet. Alors, il n'avait pu supporter les reproches de sa conscience, et il avait fait un nouveau testament.

On verra comment il avait essayé de concilier les choses. Quand on sut que Henry Jones était un travailleur sérieux, dans les bureaux de Londres auxquels il était attaché, qu'il avait jeté ses premiers feux, l'oncle Indefer commença à se demander si tout ne pouvait pas être arrangé par un mariage entre les cousins. « Il y a bien lieu de parler de ses feux, » avait dit Isabel en plaisantant, quand l'idée de ce mariage lui avait été suggérée pour la première fois. « Je les trouve bien éteints. Il n'ose regarder personne en face. » Son oncle s'était alors fâché de ce que, par une sotte observation, elle empêchait leur bonheur à tous.

Mais son irritation contre elle s'apaisait toujours vite ; et, avant le moment où notre histoire commence, il s'était déjà aperçu qu'Isabel redoutait moins sa colère, que lui-même celle de sa nièce. Elle avait une fermeté que rien ne pouvait vaincre. Elle avait grandi sous ses yeux, forte, courageuse, quelquefois presque hardie, avec une pointe d'originalité ; quand elle avait estimé qu'une chose était juste ou injuste, elle ne revenait pas sur son jugement. Il avait eu, ou peu s'en fallait, peur d'elle, quand il s'était vu forcé de lui dire la décision à laquelle sa conscience l'avait obligé. Mais le testament était fait – le troisième, peut-être le quatrième ou le cinquième qu'il s'était fait devoir d'écrire, depuis le commencement de ses hésitations. Par ce testament, sur lequel il se promit de ne plus revenir, il laissait Llanfeare à son neveu, à la seule condition qu'il ajoutât le nom d'Indefer à celui de Jones, et stipulait, par certaines

clauses, la reprise de la substitution. Enfin, tout ce qu'il posséderait à sa mort, excepté Llanfeare et le mobilier de la maison, il le laissait à sa nièce Isabel.

« Il faut vendre les chevaux, lui dit-il, quinze jours environ après la conversation que nous avons rapportée.

– Pourquoi donc ?

– Mon testament est fait, et vous devez avoir si peu, qu'il nous faut mettre de côté le plus d'argent possible avant ma mort.

– Mon Dieu ! Quel tourment !

– Croyez-vous que ce ne soit pas une terrible pensée pour moi que celle du peu de bien que je puis vous faire ? Peut-être vivrai-je encore deux ans ; nous pourrons économiser six ou sept cents livres par an. J'ai mis sur la terre une charge de quatre mille livres. La propriété est peu de chose, après tout ; elle ne rapporte pas plus de quinze cents livres par an.

– Je ne veux pas entendre parler de vendre les chevaux, et qu'il n'en soit plus question. Pendant vingt ans, vous avez tous les jours parcouru la propriété, et ce serait pour moi une souffrance de vous voir changer cette habitude. Vous avez fait pour le mieux ; laissez tout cela maintenant dans la main de Dieu. Je vous en prie, ne parlons plus de cette affaire. Si seulement vous saviez combien l'entrée en possession de mon cousin me laissera peu de regrets ! »

CHAPITRE II – ISABEL BRODRICK

Quand M. Indefer Jones parlait de vivre encore deux ans, il montrait plus d'espoir que les médecins n'en donnaient à Isabel. Le docteur de Carmarthen visitait Llanfeare deux fois par semaine ; il était entré dans l'intimité et dans la confiance d'Isabel, et il lui avait dit que « la chandelle était consumée à peu près jusqu'à la bobèche. » Ce n'était pas qu'Indefer eût une maladie bien accusée : c'était un vieillard usé. Sans doute il pouvait encore se faire voiturer, chaque jour dans la propriété, se lever après le déjeuner, dîner au milieu du jour, suivant sa vieille habitude, faire en un mot bien des choses que ne ferait pas un homme véritablement malade ; mais le docteur pensait qu'il ne pouvait plus durer longtemps ; comme il l'avait dit, « la chandelle était consumée jusqu'à la bobèche ».

Cependant, l'intelligence du vieillard n'avait pas visiblement décliné. Il ne s'était jamais beaucoup intéressé aux choses de l'esprit ; mais le peu qu'il avait toujours fait, il le faisait encore. Il lisait tous les jours, du commencement à la fin, un exemplaire du journal le plus profondément conservateur qui se publiât alors, et, avec celui-là, un numéro hebdomadaire du *Guardian* occupait la somme des heures réservées à l'étude. Chaque dimanche, il lisait deux sermons, le docteur lui ayant défendu d'aller à l'église, à cause des courants d'air ; il pensait apparemment qu'il serait peu digne de lui de faire de cet inconvénient un prétexte pour éviter un devoir ennuyeux. Il consacrait religieusement une heure par jour à la lecture de la Bible. Le reste de son temps, il le donnait au soin de sa propriété. Rien ne lui faisait plus de plaisir que la venue d'un de ses fermiers ; il les connaissait tous si bien que, malgré son grand âge, il n'oubliait jamais le nom de leurs enfants. La pensée d'élever la redevance d'un fermier lui semblait

abominable. Autour de la maison, il y avait environ deux cents acres de terres qu'il était censé affermer. Sur ces terres, il maintenait une demi-douzaine d'hommes vieux et usés, dans des conditions telles qu'il ne recevait jamais rien d'eux ; sur ce sujet, il n'aurait écouté les remontrances de personne, pas même d'Isabel.

Tel que nous l'avons dépeint, Indefer aurait été un heureux vieillard pendant ses dernières années, si son esprit n'avait été tourmenté chaque jour et à toute heure par le souci toujours présent de la transmission de la propriété. Un cœur plus tendre ne pouvait battre dans une poitrine humaine. Tout ce qu'il avait d'amour dans le cœur, il l'avait donné à Isabel. Nul homme n'avait éprouvé avec plus de vivacité que lui le sentiment du devoir dont il était possédé ; et, sous l'empire de ce sentiment, il se disait à lui-même que, dans la destination à donner à sa propriété, il était obligé de se conformer à la coutume établie dans la classe à laquelle il appartenait. Cette pensée l'avait rendu malheureux ; elle l'agitait de sentiments contradictoires ; et maintenant qu'il approchait de l'heure de la séparation, il souffrait de laisser Isabel sans ressources suffisantes.

Mais la chose était faite ; le nouveau testament était écrit et lié au-dessus du paquet qui contenait les précédents. Alors naturellement il eut de nouveau la pensée, presque l'espérance, que quelque incident pourrait encore concilier les choses et amener un mariage entre les deux cousins. Isabel s'était déclarée si catégoriquement sur ce sujet, qu'il n'osa pas lui faire une nouvelle demande. Cependant, il pensait qu'il n'existait pas de raison sérieuse qui les empêchât de devenir mari et femme. Henry, autant qu'il pût le savoir, avait renoncé à ses mauvaises habitudes. Comme homme, il n'était pas désagréable ; il avait l'abord plutôt froid ; il était grand, et ses traits étaient réguliers, ses cheveux d'un blond clair, ses yeux bleu gris ; on ne pouvait dire de lui qu'il n'était pas distingué, mais rien ne faisait dire qu'il le fût. Le défaut qu'il avait de ne pas regarder les gens en face n'avait pas frappé le vieillard aussi vivement qu'Isabel ; il n'aurait pas plu à son oncle, sans le lien de parenté qui les

unissait ; peut-être même, sans ce lien, aurait-il continué de lui déplaire, comme dans le principe. Au point où en étaient les choses, Henry pouvait encore tenter de gagner son affection, et pourquoi pas aussi celle d'Isabel ? Mais il n'osa pas commander à Isabel d'essayer d'aimer son cousin.

« Je crois que j'aurais du plaisir à le revoir ici, dit-il à sa nièce.

– Certainement, plus les fermiers le verront, mieux cela vaudra. Je puis toujours aller à Hereford.

– Pourquoi vous enfuir loin de moi ?

– Non, pas loin de vous, mon oncle, mais loin de lui.

– Et pourquoi de lui ?

– Parce que je ne l'aime pas.

– Faut-il toujours fuir les personnes qu'on n'aime pas ?

– Oui, quand ces personnes, ou quand cette personne est un homme auquel on a fait un devoir de m'aimer. »

En parlant ainsi, elle regardait fixement son oncle, en souriant, mais sa physionomie montrait assez qu'elle posait indirectement à son oncle une question délicate. Il n'osa pas répondre, mais l'expression de son visage était un aveu. Il avait fait connaître son désir à son neveu.

– Ce n'est pas que j'aie le moins du monde peur de lui, » continua-t-elle ; « peut-être vaut-il mieux le voir ; et, s'il me parle, en finir avec lui. Combien de temps restera-t-il ?

– Un mois, je suppose. Il peut venir pour un mois.

– Alors, je resterai pendant la première semaine. Je dois aller à Hereford avant la fin de l'été. Dois-je lui écrire ? » Les choses furent arrangées comme elle l'avait proposé. Elle écrivait toutes les lettres de son oncle, même celles qu'il adressait à son neveu, à moins qu'il n'eût par hasard quelque chose de particulier à lui communiquer. Dans la circonstance présente, elle lui fit l'invitation dans ces termes :

« Llanfeare, 17 juin 1877, lundi.

« Mon cher Henry.

« Mon oncle désire que vous veniez ici vers le 1er juillet, pour rester un mois. Le 1er juillet sera un lundi.

Ne voyagez pas un dimanche, comme vous l'avez fait la dernière fois : cela le contrarie. Je serai ici au commencement de votre séjour ; j'irai ensuite à Hereford. Ce n'est qu'en plein été que je puis quitter mon oncle.

« Votre affectionnée cousine,

« Isabel Brodrick. »

Elle s'était souvent reproché à elle-même de signer de cette manière, et elle l'avait fait bien à contrecœur. Mais à l'égard d'un cousin, c'était la formule habituelle, comme c'est la coutume d'appeler un indifférent « Mon cher monsieur », quoiqu'il ne soit pas cher le moins du monde. Elle s'était donc résignée à ce mensonge.

Il faut faire connaître au lecteur un autre incident de la vie d'Isabel. Elle avait l'habitude d'aller à Hereford au moins une fois par an, et de passer un mois chez son père. Elle avait fait annuellement ces visites depuis qu'elle vivait à Llanfeare, et elle était arrivée ainsi à se créer des relations avec plusieurs habitants d'Hereford. Parmi ceux qui étaient devenus ses amis était un jeune ecclésiastique, William Owen, chanoine de second ordre attaché à la cathédrale, et qui, pendant sa dernière visite, lui avait demandé d'être sa femme. À ce moment, elle pensait être héritière de son oncle, et, se regardant comme la propriétaire probable de Llanfeare, elle s'était crue obligée de tenir compte, avant tout, de ses futurs devoirs et de l'obéissance qu'elle devait à son bienfaiteur. Elle ne dit jamais à celui qui l'aimait, et elle ne s'avoua jamais complètement à elle-même, qu'elle l'aurait accepté, si elle n'eût été ainsi enchaînée ; mais nous pouvons dire au lecteur qu'il en était ainsi. Si elle s'était sentie tout à fait libre, elle se serait donnée à l'homme qui lui avait offert son amour. Mais, dans sa

situation d'héritière, elle lui répondit, sans lui donner d'espoir, sans lui rien dire de ses propres sentiments, et parlant d'elle-même comme si elle dépendait absolument de son oncle. « Il a décidé, » lui dit-elle, « qu'après sa mort la propriété doit être à moi. » Le jeune chanoine, qui ignorait cette circonstance, se redressa avec un mouvement d'orgueil blessé, et déclara qu'il n'avait pas eu l'intention de demander la main de la maîtresse de Llanfeare. « Ce ne serait pas une considération pour moi, » continua-t-elle, lisant la pensée du jeune homme sur sa physionomie. « Je n'aurais pas été déterminée par un motif de ce genre. Mais comme mon oncle veut faire de moi sa fille, je lui dois l'obéissance d'une fille. Il n'est pas probable qu'il consente à ce mariage. »

Il n'y avait plus eu de communications entre eux jusqu'au jour où Isabel, de retour à Llanfeare, lui avait écrit que son oncle était opposé au mariage, et qu'il n'y fallait plus penser.

Cette rupture avait fait beaucoup de peine à Isabel, mais elle était en partie l'auteur de sa propre souffrance : elle avait trop dissimulé à son oncle ses sentiments. Quand elle dit au vieillard l'offre qui lui avait été faite, elle en parla comme d'une chose qui lui était presque indifférente.

« William Owen ! » avait dit Indefer, en répétant le nom, « son grand-père tenait l'hôtel à Pembroke !

– Je le crois, dit tranquillement Isabel.

– Et vous voudriez faire de lui le propriétaire de Llanfeare ?

– Je n'ai pas dit cela, répondit Isabel. Je vous ai soumis une proposition qu'on me faisait, et je vous ai demandé ce que vous en pensiez. »

Le vieillard alors secoua la tête, et tout fut dit. Isabel avait écrit la lettre qui informait William que la décision du vieillard était définitive.

Dans tout cet entretien, Isabel n'avait fait aucune allusion à l'amour qu'elle éprouvait. Si elle l'avait fait, son oncle n'aurait pu la presser au sujet du mariage avec son cousin. Mais elle

était restée si froide en parlant du jeune ecclésiastique, que, dans la pensée de son oncle, la chose lui tenait très peu au cœur : cet amour était au contraire l'intérêt et le bonheur de sa vie. Et pourtant quand le vieillard, revenant à la charge, lui demanda encore d'aplanir toutes les difficultés par un mariage avec son cousin, elle dut soutenir la conversation comme s'il n'y avait pas eu à Hereford un William Owen qui l'aimait et qu'elle aimait aussi.

Cependant le vieillard se rappelait tout cela : il se rappelait que, quand il avait formellement écarté le chanoine, il l'avait fait par devoir, pour empêcher que Llanfeare ne fût la possession d'un petit-fils d'hôtelier. Que le petit-fils du vieux Thomas Owen, du *Lion de Pembroke*, régnât à Llanfeare à la place d'un Indefer Jones, c'eût été une abomination qu'il avait été de son devoir de prévenir. Mais les choses étaient différentes maintenant qu'il allait laisser la jeune fille sans fortune, sans un ami, sans un abri qui fût à elle ! Et pourtant, si son nom était Brodrick, elle n'en était pas moins une Jones ; et son père, quoique un simple avoué, était d'une famille presque aussi bonne que la sienne. Dans aucun cas, elle ne pouvait épouser le petit-fils du vieux Thomas Owen. Aussi n'était-il jamais, jusqu'à ce moment, revenu sur la proposition de mariage. Si Isabel lui en avait parlé de nouveau, sa réponse aurait peut-être été moins formelle ; mais elle non plus n'avait depuis lors prononcé le nom de William.

Tout cela était pour Isabel une source de pénibles réflexions ; elle ne disait rien, mais elle pensait encore à celui qui l'aimait ; et il faut reconnaître que, bien qu'elle ne parlât pas de son avenir, elle ne pouvait s'empêcher d'y penser. Elle avait ri à l'idée de solliciter l'héritage, et elle n'aurait jamais voulu ajouter ainsi aux soucis de son oncle ; mais elle comprenait aussi bien que tout autre la différence qu'il y avait entre la position naguère promise de propriétaire de Llanfeare, et celle à laquelle elle serait réduite, comme la bru d'une belle-mère qui ne l'aimait pas. Elle savait aussi qu'elle avait été froide pour William Owen, qu'elle ne lui avait donné aucune

espèce d'encouragement en lui laissant croire qu'elle le repoussait parce qu'elle était l'héritière de son oncle. Elle savait aussi ou croyait savoir qu'elle ne possédait pas ces avantages personnels qui font persévérer un homme dans son amour, en dépit des difficultés. Elle n'avait plus entendu parler de William Owen pendant les neuf derniers mois. De temps en temps, elle recevait une lettre de l'une de ses sœurs plus jeunes qui, elles aussi, commençaient à ressentir l'amour et ses soucis. Mais ces lettres ne contenaient pas un mot qui concernât William. Aussi peut-on dire que le dernier changement survenu dans les intentions de son oncle avait été de toute façon pour elle un rude coup.

Mais elle ne proféra jamais une plainte ; jamais son visage ne trahit son chagrin. À qui eût-elle confié sa peine ? Elle avait toujours été réservée avec sa famille sur le sujet de l'héritage ; son père avait montré une égale réserve. La famille d'Hereford la jugeait obstinée et dédaigneuse, peut-être parce qu'elle se montrait telle dans ses relations avec sa belle-mère.

Quoi qu'il en soit, il n'y avait entre elle et sa famille nul échange de confidences au sujet de Llanfeare. Son père ne doutait pas qu'elle ne dût hériter la propriété.

Confiante en elle-même, elle l'était dans une certaine mesure. Elle se croyait une volonté forte et une âme capable de souffrir. Mais sous d'autres rapports, elle se jugeait avec plus d'humilité ; elle ne reconnaissait en elle rien de ce charme féminin qui séduit les hommes. Sa personne physique pouvait attirer l'attention : elle était assez grande, forte, active et d'une agréable physionomie. Son front était large et beau ; ses yeux gris étaient brillants et intelligents ; son nez et sa bouche étaient bien faits ; pas un trait de son visage n'était commun. Mais il y avait chez elle quelque chose de rude ; son teint avait peut-être trop d'éclat ; ses yeux, plus sévères pour elle-même que ceux des autres personnes, voyaient là un défaut. Les fermiers des environs et leurs femmes déclaraient que miss Isabel était la plus belle femme de la Galles du Sud. Avec les fermiers et leurs femmes, elle était en excellents termes : elle

connaissait tous leurs usages, et s'intéressait à tous leurs besoins. Elle ne se souciait que peu de la noblesse des environs. Son oncle n'aimait pas à réunir nombreuse compagnie, et elle s'était entièrement conformée aux goûts de son oncle. Aussi ne connaissait-elle pas plus les jeunes gens du pays qu'elle n'était connue d'eux ; et, comme elle n'avait pas d'amitiés, elle se disait qu'elle n'était pas comme les autres jeunes filles, qu'elle était rude, sans charme, impopulaire.

Bientôt arriva l'époque de la venue de Henry Jones. À mesure qu'elle approchait, l'oncle Indefer était de jour en jour de moins en moins à son aise. Isabel n'avait plus dit un mot contre son cousin. Quand il lui avait été proposé comme futur époux, elle avait déclaré son aversion pour lui. À ce moment, le vieillard avait abandonné son projet, ou tout au moins n'en parlait plus. Aussi Isabel nommait Henry et faisait allusion à son arrivée, comme s'il se fût agi du premier hôte venu. Elle veillait à ce que sa chambre fût prête, et à ce qu'il se trouvât confortablement à Llanfeare. Ne serait-il pas bon de commander pour lui un dîner à part ? Trois heures de l'après-midi, ne serait-ce pas une mauvaise heure pour un homme habitué à la vie de Londres ? « Si elle ne lui convient pas, » dit le vieillard avec irritation, il retournera à Londres. » Cette irritation ne s'adressait pas à la jeune fille, mais à l'homme qui, par le seul fait de sa naissance, soulevait ainsi tout un océan d'ennuis.

« Je vous ai dit mes intentions, dit l'oncle à son neveu le soir de son arrivée.

– Je vous suis assurément très obligé, mon cher oncle.

– Vous n'avez pas à m'être le moins du monde obligé. J'ai fait ce que je considère comme un devoir. Je puis prendre d'autres dispositions, si je trouve que vous ne méritez pas d'être mon héritier. Quant à Isabel, elle mérite tout le bien qu'on pourrait lui faire. Elle ne m'a jamais causé le moindre déplaisir. Je ne crois pas qu'il y ait au monde une meilleure créature qu'elle. Mais comme vous êtes l'héritier mâle, je crois régulier que vous me succédiez dans la propriété, à moins que vous ne

vous en montriez indigne. »

C'était là certainement un accueil désagréable, une déclaration à laquelle il était difficile de répondre. Néanmoins, le jeune homme était satisfait, si le vieillard ne devait pas changer encore une fois ses intentions. Il avait beaucoup réfléchi sur ce sujet, et avait compris que le meilleur moyen de s'assurer les belles et bonnes choses qui lui étaient promises était d'amener Isabel à être sa femme.

« Je suis certain qu'elle est bien tout ce que vous dites, oncle Indefer. »

L'oncle Indefer répondit par un grognement, et lui dit qu'il se fît servir, s'il avait besoin de souper.

CHAPITRE III – LE COUSIN HENRY

Le cousin Henry trouva sa position difficile et précaire. Cette insinuation de son oncle – ou plutôt cette affirmation qu'il pourrait encore changer ses intentions – lui était désagréable. Sans doute il le pouvait, et, comme le pensait le cousin Henry, il était homme à le faire, s'il l'irritait, s'il le contrariait, ou même s'il l'ennuyait. Il savait que plus d'un testament déjà avait été fait et mis de côté. Le cousin Henry avait tourné et retourné toute l'affaire dans son esprit, depuis qu'il avait connu le caractère de son oncle. Si imprudent qu'il eût été dans sa première jeunesse, il comprenait alors vivement l'importance de ce titre, propriétaire de Llanfeare. Il n'y avait rien qu'il ne fût disposé à faire pour plaire à son oncle et se concilier ses bonnes grâces. Llanfeare, sans la charge d'Isabel, serait évidemment plus agréable, mais il était prêt à épouser Isabel le lendemain, si seulement Isabel voulait l'accepter. C'était Llanfeare qui était en jeu : ce devait être Llanfeare ou rien. La position qui s'offrait à lui, il la devait non à l'affection de son oncle, mais à un scrupule du vieillard. S'il pouvait confirmer son oncle dans ce sentiment, Llanfeare était à lui. Mais s'il était exclu de l'héritage, il ne devait s'attendre à aucune compensation : son oncle ne lui laisserait rien par affection. Tout cela, il le comprenait très bien ; et il n'est pas étonnant qu'il fût un peu nerveux dans ses actes et dans ses paroles.

Il était trop évident pour lui que son oncle ne l'aimait pas. À leur première entrevue, il avait dû entendre l'éloge d'Isabel et des menaces contre lui-même. Il était tout à fait préparé à prendre son parti de l'un et l'autre, comme aussi de toute épreuve désagréable qu'il lui faudrait subir, si le succès devait récompenser sa patience. Mais il croyait que le plus sûr était de faire à Isabel une cour empressée. S'il réussissait, il était sauvé,

quoi que fît le vieillard. Si elle persévérait dans son refus, ce qu'il croyait probable, il aurait au moins montré la volonté de donner satisfaction au désir de son oncle. Tout cela était bien raisonné, mais il ne se rendait pas un compte exact des sentiments du vieillard à son égard. Il ne voyait pas combien pénible encore était son hésitation entre le devoir et l'affection. Il ne mesurait pas la profondeur de l'amour du vieillard pour Isabel. S'il avait été plus clairvoyant, il se serait tenu hors de la vue de son oncle ; il aurait consacré son temps à visiter les fermiers et à surveiller la culture. Mais, au contraire, il entrait souvent le matin dans la chambre de son oncle, de laquelle il excluait ainsi Isabel. Les choses en étaient venues à ce point que l'oncle Indefer n'était jamais à son aise que quand Isabel était avec lui.

« On ne peut être attaché à une personne plus que je ne le suis à Isabel, » dit le neveu à son oncle, le troisième jour de son arrivée. L'oncle répondit par un grognement. Plus il voyait l'homme, moins il trouvait supportable l'idée de sacrifier Isabel à un tel mari. « Je ferai certainement mon possible pour satisfaire vos désirs.

– Mes désirs n'ont qu'elle pour objet.

– Sans doute, monsieur, je comprends parfaitement. Comme elle ne doit pas être l'héritière, il faut lui faire la meilleure position possible.

– Vous pensez que vous épouser serait pour elle la meilleure position possible ? » L'oncle parla ainsi d'un ton méprisant, qui devait être fort désagréable à supporter. Il était injuste d'ailleurs, car le malheureux jeune homme n'avait certes pas voulu parler de lui-même.

Mais il fallait tout endurer. « Je voulais dire, monsieur, que, si elle voulait accepter ma main, la propriété aurait pour elle un intérêt presque aussi grand que pour moi.

– Beaucoup plus grand, dit avec irritation l'oncle Indefer. Il n'est pas d'homme, de femme, d'enfant qu'elle ne connaisse dans les environs. Tous l'aiment, et avec raison ; elle a été leur

meilleure amie. Pour ce qui est d'eux, il leur serait pénible de ne pas dépendre d'elle.

– Il en serait pourtant ainsi, monsieur, si elle consentait à faire ce que vous et moi désirons.

– Désirer ! moi ! » Et il recommença à grogner, tournant le dos à son neveu, et affectant de lire le journal qu'il avait tenu à la main pendant la conversation. Il faut reconnaître combien était difficile le rôle qu'avait à jouer l'héritier présumé. Il comprenait que son oncle le haïssait, mais ce qu'il ne pouvait comprendre, c'est que le meilleur moyen de diminuer cette haine aurait été qu'il délivrât son oncle de sa présence. Il restait là assis, les yeux fixés sur la grille vide, feignant de temps à autre de lire un vieux journal qu'il trouvait sur la table, tandis que son oncle bouillait de colère et grognait. Pendant tout le temps qu'il souffrait ainsi de la présence de son neveu, l'oncle Indefer se demandait si la coutume anglaise, concernant les héritiers mâles, était bien nécessaire à la prospérité du pays. Deux personnes occupaient sa pensée, et l'une d'elles devait lui succéder dans la propriété. L'une était sans aucun doute la plus délicieuse créature qu'il eût rencontrée sur le chemin de la vie, l'autre, au moins était-il porté à le croire en ce moment, était l'être le plus désagréable qu'on pût voir. Ce qu'ils étaient pour lui, ne le seraient-ils pas pour les fermiers, dont le bonheur était entre les mains du futur possesseur de Llanfeare ? Plus il avait à endurer la présence de cet homme, plus il éprouvait le désir d'aller au tiroir qui était là, sous sa main, et de détruire celui des testaments qui était au-dessus des autres.

Mais il ne se laissa pas aller à un acte si déraisonnable. Le jeune homme n'avait rien fait dont il pût s'offenser ; il n'avait fait que lui obéir en se rendant dans la Galles du Sud. La coutume du pays était bonne, sage et fortement établie. S'il croyait à quelque chose au monde, c'était au droit de primogéniture en matière de succession foncière. Malgré tout le charme d'Isabel, le devoir était le devoir. Aurait-il donc osé se dire à lui-même qu'il pouvait, sans être coupable, violer une coutume à laquelle sa conscience lui faisait une loi d'obéir ? S'il

se permettait à lui-même de ne pas l'observer, par amour pour Isabel, pourquoi un autre n'en ferait-il pas autant, puis un troisième, et ainsi de suite ? Ne pensait-il pas qu'il aurait mieux valu que la transmission de la propriété fût réglée par son père ? Comment alors pourrait-il, sans commettre une faute, agir en opposition avec l'esprit d'une coutume qu'il croyait bonne. Ainsi, il ne cessait d'argumenter avec lui-même ; mais la présence odieuse de son neveu enlevait à ses arguments beaucoup de leur force.

Cependant, le cousin Henry s'essayait avec Isabel. Il n'avait qu'une semaine à passer avec elle, et déjà trois jours étaient écoulés. À la fin de la semaine, Isabel allait partir pour Hereford, et Henry savait bien que son oncle attendait toujours qu'il fît l'offre de sa main à sa cousine. Quant à lui, il y était assez disposé. Ce n'était pas un homme à fortes affections, mais pas davantage un homme à fortes aversions, si ce n'est qu'en ce moment il avait un goût très déclaré pour Llanfeare, et un profond dégoût des bureaux où il gagnait, à Londres, son pain de tous les jours. Lui aussi, il désirait faire son devoir, autant du moins que l'accomplissement de son devoir pût contribuer à lui assurer la propriété tant désirée de Llanfeare. Il trouvait équitable qu'à Isabel revînt une part considérable de la succession. Oui, sans doute, mais à condition qu'il fût lui-même constitué héritier définitif.

« Ainsi, vous partez dans deux ou trois jours ? lui dit-il.

– Dans quatre jours ; je m'en irai lundi.

– C'est bien tôt. Je regrette que vous nous quittiez ? Mais il vaut mieux, je suppose, que le cher oncle Indefer ne soit pas laissé seul.

– Je serai partie à ce moment de toute façon, dit Isabel, qui ne voulait pas lui laisser supposer qu'il pût la remplacer près de son oncle.

– Quoi qu'il en soit, je suis fâché que vous ne demeuriez pas ici pendant que j'y serai ; mais, naturellement, je n'y puis rien. » Il s'arrêta alors, mais elle n'ajouta pas un mot. Elle voyait, à

l'anxiété qu'exprimait sa physionomie, et à un son de voix qui ne lui était pas ordinaire, qu'il était sur le point de faire sa proposition. Elle était préparée à le recevoir, et restait silencieuse et attentive, les yeux fixés sur lui.

« Isabel, dit-il, je suppose que l'oncle Indefer vous a fait part de ses intentions ?

– Sans doute. Il me dit toujours ses intentions.

– Au sujet de la propriété ?

– Oui, au sujet de la propriété. Il a, je crois, fait un testament par lequel il vous la laisse. Il a agi ainsi, non qu'il vous préfère, mais parce qu'il pense que la propriété doit aller à l'héritier mâle. Je suis, comme lui, absolument d'avis qu'en ces sortes de choses on ne doit point être dirigé par l'affection. Il est si absolument honnête qu'il fera sans nul doute ce qu'il croit être son devoir.

– Mais l'effet est toujours le même.

– Oui, quant à ce qui vous concerne, le résultat sera le même. Vous aurez la propriété, qu'il vous la donne par amour ou par devoir.

– Et vous, vous la perdrez ?

– Je ne puis perdre ce qui n'a jamais été à moi, dit-elle en souriant.

– Mais pourquoi ne l'aurions-nous pas tous deux, l'un aussi bien que l'autre ?

– Cela n'est pas possible.

– Si, c'est possible, si vous voulez vous rendre à mon désir, et aussi au sien. Je vous aime de tout mon cœur.

Elle ouvrit de grands yeux, comme si elle éprouvait une vive surprise. Elle savait qu'il n'était pas bien de jouer cette petite comédie, mais elle n'eut pas la force de résister à la tentation.

« Oui, dit-il, de tout mon cœur. Pourquoi ne nous marierions-nous pas ? Alors, la propriété nous appartiendrait à

tous deux.

– Oui, en effet, elle serait à nous deux.

– Pourquoi ne pas nous marier, hein, Isabel ? » Et il s'approcha d'elle comme pour faire quelqu'une des démonstrations habituelles aux amoureux.

« Asseyez-vous, Henry ; je vais vous dire pourquoi ce n'est pas possible. Je ne vous aime pas du tout.

– Vous pourriez apprendre à m'aimer.

– Jamais, jamais ; je ne saurais jamais cette leçon-là. Finissons-en. L'oncle Indefer vous a demandé de me faire cette proposition ?

– Il m'a écrit une lettre dans laquelle il me disait qu'il en serait heureux.

– Bien. Vous vous êtes cru obligé à satisfaire son désir, et vous l'avez fait. Alors, qu'il n'en soit plus question. Je n'épouserais pas un ange, même pour obliger mon oncle, ou pour obtenir Llanfeare ; et vous n'êtes pas un ange – à mes yeux du moins.

– Entre un ange et moi, il n'y a rien de commun, je l'avoue, dit-il, essayant encore de montrer de la bonne humeur.

– Non, non. Ce que j'ai dit n'avait aucun sens ; il n'est pas question d'anges. Serais-je sur le point d'aimer un homme, je ne l'épouserais pas, si je devais par là posséder tout Llanfeare et même obliger mon oncle. Je voudrais l'aimer pour lui-même, sans penser à Llanfeare. Je ne suis pas du tout sur le point de vous aimer.

– Et pourquoi ne m'aimeriez-vous pas, Isabel, demanda-t-il sottement.

– Parce que – parce que – parce que vous m'êtes odieux !

– Isabel !

– Je vous demande pardon. Je n'aurais pas dû parler ainsi. J'ai eu grand tort ; mais aussi pourquoi me faire une semblable

question ? Ne vous avais-je pas dit de finir là-dessus. Et maintenant, voulez-vous me laisser vous donner un petit conseil ?

– Qu'est-ce ? » demanda-t-il avec irritation. Il commençait à la haïr, mais il s'efforçait de contenir sa haine ; en y donnant cours, il aurait pu compromettre ses chances.

« Ne dites pas un mot de moi à mon oncle. Il vaudra mieux pour vous qu'il ignore notre entrevue. S'il a pu souhaiter auparavant que nous devinssions mari et femme, je ne crois pas qu'il le désire maintenant. Laissez passer la chose. Il a pris des dispositions en votre faveur, parce que c'est son devoir. Si vous ne faites rien qui lui cause un vif déplaisir, il ne les changera plus. Autant qu'il vous sera possible, ne lui parlez pas de choses qui lui soient désagréables. Or, toute parole à mon sujet, venant de vous, lui serait désagréable. Vous feriez mieux de visiter les fermes, de voir les fermiers, et d'apprendre tout ce qui est relatif à l'administration de la propriété. Voilà ce dont il faut lui parler. N'émettez jamais l'opinion qu'elle rend moins d'argent qu'elle ne devrait. Tel est l'avis que je peux vous donner. Et maintenant, si vous le voulez bien, nous ne reprendrons jamais le sujet de tout à l'heure. » Elle se leva alors et sortit, sans attendre de réponse.

Resté seul, il résolut de suivre ce conseil, tout au moins sur un point. Il ne renouvellerait pas son offre de mariage, et n'aurait plus d'entretien avec elle. Elle lui était naturellement devenue odieuse, depuis qu'elle lui avait si franchement déclaré ce qu'elle pensait de lui. Il avait fait la proposition et accompli ainsi son devoir. Il avait fait la proposition, et il se tirait sain et sauf de ce mauvais pas.

Mais il ne croyait pas entièrement à la sincérité de l'avis, en ce qui concernait leur oncle. Il brûlait du désir de s'assurer l'héritage à lui-même, et il pensait que sans aucun doute Isabel éprouvait la même convoitise. Il était possible que la persistance des intentions du vieillard dépendît de son obéissance ; dans ce cas, il était nécessaire que son oncle sût

qu'il avait obéi. Naturellement, il lui dirait ce qu'il avait fait.

Mais il attendit pour cela qu'Isabel fût partie. Il suivit son avis relativement à la propriété et aux fermiers ; mais cela ne lui réussit guère. S'il y avait ici un toit qui tombait, là une porte qui fermait mal, il déployait son zèle en entretenant son oncle de ces dégâts. Mais le vieillard n'aimait pas qu'on lui parlât de ce genre de détails. Il faut reconnaître que seul un homme de grand mérite aurait pu se comporter à l'entière satisfaction du vieillard, dans la position où était le jeune homme.

Mais aussitôt qu'Isabel fut partie, il fit connaître à son oncle qu'il lui avait obéi.

« Je lui ai demandé sa main, monsieur ; elle m'a refusé, dit-il à voix basse, d'un ton mélancolique et pénétré.

– Qu'attendiez-vous donc ?

– À tout prix, j'ai voulu vous obéir.

– Devait-elle vous sauter au cou, quand vous lui avez demandé sa main ?

– Elle était décidée, très décidée. Naturellement, je lui ai dit votre désir.

– Je n'ai pas de désir.

– Je croyais que vous désiriez ce mariage.

– Je l'ai désiré, mais j'ai changé d'idée. Cela n'irait pas du tout. Je puis à peine comprendre que vous ayez eu le courage de lui demander sa main. Je ne suppose pas que vous ayez été assez intelligent pour voir combien elle est différente des autres jeunes filles.

– Oh ! Si, je l'ai bien vu.

– Et malgré cela, vous allez avec aisance lui demander d'être votre femme, tout comme s'il s'agissait pour vous d'acheter un cheval ! Sans doute vous lui avez dit que vous lui faisiez cette offre à cause de la propriété ?

– Je l'ai dit, » répondit le jeune homme absolument

confondu et dérouté par l'attitude et les paroles de son oncle.

« C'est cela, tout comme si c'était un marché ! Si vous voulez vous accommoder de moi comme mari, eh bien, vous partagerez avec moi la propriété. C'est bien ainsi, n'est-ce pas ? Et alors vous venez me dire que vous avez accompli votre devoir en faisant la proposition !

L'héritier en expectative fut alors convaincu qu'il aurait été plus sage à lui de suivre l'avis d'Isabel, bien qu'il ne pût encore admettre qu'il fût désintéressé. Comment Isabel lui aurait-elle donné un conseil en opposition à ses propres intérêts ! Isabel ne devait-elle pas avoir, par rapport à la propriété, les mêmes sentiments que lui ?

CHAPITRE IV – MORT DE L'ONCLE INDEFER

Isabel partit toute triste pour Hereford : elle savait qu'elle laissait son oncle soucieux et contrarié.

« Je sais que je m'affaiblis tous les jours, » lui dit-il. Et pourtant, il n'y avait pas longtemps qu'il avait parlé de vivre encore deux ans.

« Dois-je rester ? demanda Isabel.

– Non ; ce ne serait pas bien. Vous devez aller voir votre père. J'espère bien vivre jusqu'à votre retour.

– Oh ! oncle Indefer !

– Et d'ailleurs, qu'est-ce que cela fait que je meure ? Ce n'est pas cela qui me tourmente. » Elle l'embrassa et partit. Elle comprenait que toute question eût été inutile ; elle savait bien la cause de son souci. L'idée que son neveu devait être maître de Llanfeare lui était si odieuse qu'il pouvait à peine la supporter ; et à cela venait s'ajouter par surcroît l'ennui de la présence de ce neveu. Il fallait donc passer avec cet homme trois semaines, trois de celles qu'il lui restait à vivre ; c'était là une aggravation cruelle de ses ennuis. Isabel partit, et l'oncle et le neveu restèrent en face l'un de l'autre, mais non pour leur plus grand agrément à tous deux.

Isabel n'avait ni vu M. Owen, ni entendu parler de lui, depuis qu'elle avait écrit la lettre renfermant la décision de son oncle. Elle allait maintenant le rencontrer inévitablement, et elle considérait avec effroi, presque en tremblant, cette nécessité. Sur un point elle s'était fait une résolution ; elle le croyait au moins. Comme elle avait refusé William, quand elle était l'héritière présumée de Llanfeare, elle ne l'accepterait

certainement pas, si un sentiment d'honneur et de générosité le poussait à renouveler sa proposition, dans la situation si différente où elle était. Elle ne l'avait pas accusé dans son cœur d'être venu à elle à cause de sa richesse supposée : elle avait une trop haute opinion de lui. Mais, le fait était là ; elle l'avait refusé, quand elle était héritière présumée ; et, pas même au prix de son bonheur, elle ne voulait lui laisser croire qu'elle pût accepter à cause du renversement de ses espérances. Pourtant, elle l'aimait, elle se l'avouait à elle-même. Sa position, à tous les points de vue, lui semblait bien cruelle. Si elle avait été héritière de Llanfeare, elle n'aurait pu l'épouser, par obéissance à la volonté de son oncle. Maintenant, ce devoir n'existait plus pour elle ; tout au moins, il n'existerait plus après la mort de son oncle. N'étant qu'Isabel Brodrick, elle pouvait épouser qui elle voudrait, sans jeter de déconsidération sur les Indefer Jones. Mais le refus qu'elle avait dû faire, avant que son oncle changeât ses intentions, lui liait maintenant les mains.

Son sort était bien cruel ; mais elle se disait à elle-même qu'elle avait le devoir de l'endurer sans se plaindre. Elle connaissait la profondeur de l'affection que lui portait son oncle, et, comme elle l'aimait tendrement elle aussi, elle était prête à tout supporter pour lui. C'était l'irrésolution du vieillard qui avait fait son malheur à elle ; mais il avait fait ce qu'il croyait être le mieux. Peut-être éprouvait-elle quelque chose de la fierté du martyr. Peut-être trouvait-elle quelque gloire à tant souffrir. Mais elle était décidée à garder le secret de sa gloire et de son martyre. Nul être humain n'entendrait jamais sortir de ses lèvres une plainte contre l'oncle Indefer.

Le lendemain de son arrivée, son père lui fit quelques questions sur les intentions de son oncle relativement à la propriété.

« Je crois que tout est réglé, dit-elle. Je crois que Llanfeare est laissé à mon cousin Henry.

– Alors, il a changé ses dispositions, dit son père avec irritation. Il avait l'intention de faire de vous son héritière.

– Henry est en ce moment à Llanfeare, et Henry sera son héritier.

– Pourquoi ce changement ? C'est le comble de l'injustice de faire une promesse en pareille matière et de la violer ensuite.

– Qui vous a parlé d'une promesse ? Jamais je ne vous ai dit semblable chose. Papa, j'aimerais mieux ne pas parler de Llanfeare. Depuis le premier jour que je l'ai connu, l'oncle Indefer a été pour moi plein de tendresse. Je ne voudrais pas qu'une de mes pensées fût souillée par l'ingratitude. Quoi qu'il ait fait, il l'a fait croyant agir pour le mieux. Peut-être devrais-je vous dire qu'il a mis sur la propriété, en ma faveur, une charge, grâce à laquelle je ne serai pas un fardeau pour vous. »

Huit ou dix jours après cette conversation, une quinzaine de jours après son arrivée à Hereford, elle apprit que William Owen devait venir prendre le thé. Cet avis lui fut donné par sa belle-mère avec le ton sérieux que l'on prend pour annoncer une chose que l'on juge importante. Si c'eût été un autre chanoine ou un autre jeune homme qui avait dû venir prendre le thé, la communication eût été faite avec moins de solennité.

« Je serai enchantée de le voir, » dit Isabel, réprimant avec son énergie habituelle le plus léger signe d'émotion.

– Je l'espère, ma chère. Je suis certaine qu'il a le plus grand désir de vous voir. »

M. Owen vint prendre le thé avec la famille. Isabel put remarquer qu'il était un peu troublé, qu'il ne parlait pas avec la même liberté que d'ordinaire, et qu'il était embarrassé dans son attitude envers elle. Elle prit part à la conversation, comme s'il n'y avait entre eux rien de particulier. Elle parla de Llanfeare, de la santé affaiblie de son oncle, de la visite de son cousin, prenant soin de faire comprendre, par quelques paroles dites comme par hasard, que Henry avait été reçu en héritier. Elle joua bien son rôle, ne manifestant aucune émotion ; mais son oreille était au guet pour surprendre la plus légère altération dans la voix de William, après qu'elle lui eût appris sa situation nouvelle. Cette altération, elle la sentit, mais elle l'interpréta

mal.

« Je viendrai dans la matinée, » dit-il en lui donnant la main à son départ. Sa main ne pressa pas celle d'Isabel, mais c'était à elle spécialement qu'il s'était adressé.

Pourquoi devait-il venir dans la matinée ? Elle s'était dit au premier moment que les nouvelles qu'elle apportait à William détermineraient celui-ci à renoncer à ses anciens projets. Et pourtant, il avait dit qu'il reviendrait dans la matinée. Elle sentit alors que cette émotion du premier moment lui avait fait commettre, une injustice cruelle. Oui, elle l'avait jugé injustement ; pourquoi aurait-il dit qu'il viendrait ? Mais s'il pouvait être généreux, elle pouvait l'être, elle aussi. Elle l'avait refusé quand elle croyait être l'héritière de Llanfeare ; elle ne l'accepterait certainement pas maintenant.

Il vint le lendemain matin vers onze heures. Elle savait que toute la famille avait pris ses dispositions pour qu'elle le vît seule ; elle n'essaya pas d'éviter une entrevue qui devait avoir lieu ; mieux valait que ce fût sur-le-champ. Ni sa belle-mère, ni ses demi-sœurs ne lui avaient fait de confidence à ce sujet. Mais elle savait qu'elles attribuaient la visite de M. Owen à l'intention de renouveler ses anciennes propositions. C'est ce qu'il fit, aussitôt arrivé.

« Isabel, dit-il, j'ai apporté avec moi la lettre que vous m'avez écrite. Voulez-vous la reprendre ? Et il la lui tendit.

– Non ; pourquoi reprendrais-je une lettre que j'ai écrite ? répondit-elle en souriant.

– Parce que j'espère – je ne dis pas que je compte, mais j'espère recevoir une autre réponse.

– Pourquoi auriez-vous cet espoir ? demanda-t-elle un peu étourdiment.

– Parce que je vous aime tendrement. Laissez-moi parler franchement. Si vous trouvez l'histoire un peu longue, pardonnez-moi, elle a tant d'importance pour moi ! J'avais cru que je ne vous déplaisais pas.

– Me déplaire ! Vous m’avez toujours plu. Vous me plaisez.

– J’espérais mieux. Peut-être pensais-je qu’il y avait dans votre cœur plus que cela pour moi. Non ; Isabel, ne m’interrompez pas. Quand on m’a dit que vous deviez être l’héritière de votre oncle, j’ai compris que vous ne deviez pas m’épouser.

– Pourquoi non ?

– Parce que je pensais que cela ne devait pas être. Je savais que votre oncle le jugeait ainsi.

– Oui, il a jugé ainsi.

– Je le savais bien ; dans ma pensée, votre lettre ne faisait que m’apporter sa décision. Mon intention n’était pas de demander la main de l’héritière de Llanfeare.

– Pourquoi pas ? Pourquoi pas ?

– Je n’avais pas l’intention de demander la main de l’héritière de Llanfeare, dit-il, en répétant ses paroles. J’ai appris hier soir que vous ne l’étiez plus.

– Non, je ne suis plus héritière.

– Pourquoi alors Isabel Brodrick ne serait-elle pas la femme de William Owen, s’il ne lui déplaît pas – si seulement elle croit pouvoir arriver à l’aimer assez pour cela ? »

Elle ne pouvait dire qu’elle ne l’aimait pas assez pour cela. C’eût été un mensonge qu’elle ne pouvait prendre sur elle de faire, et pourtant sa résolution n’était pas ébranlée. Ayant refusé William quand elle se croyait riche, elle ne pouvait le prendre maintenant qu’elle était pauvre. Elle secoua tristement la tête.

« Vous ne m’aimez pas assez pour cela ?

– Ce mariage ne doit pas se faire.

– Ce mariage ne doit pas se faire ? Et pourquoi ?

– Il ne peut se faire.

– Alors Isabel, dites que vous ne m'aimez pas.

– Je n'ai rien à dire, monsieur Owen. Et elle sourit de nouveau. Il me suffit de dire que cela ne peut pas être. Si je vous demande de ne pas me presser davantage, je suis sûre que vous me ferez cette grâce.

– Je vous presserai davantage, dit-il en la quittant ; mais je veux vous laisser une semaine de réflexion. »

Elle réfléchit pendant une semaine, et la réflexion amena, de jour en jour, un changement dans son esprit. Pourquoi ne l'épouserait-elle pas, si ce mariage faisait leur bonheur à tous deux ? Pourquoi rester immuable dans une résolution prise à un moment où les choses n'étaient pas ce qu'elles étaient devenues ? Elle le savait maintenant, elle en était certaine : la première fois qu'il était venu à elle, il ignorait que l'héritage lui fût promis. Il était venu à elle simplement parce qu'il l'aimait, et pour cette raison, pour cette raison seule, il était revenu cette fois. Et pourtant – et pourtant, cette résolution, elle l'avait prise. Elle l'avait prise se croyant héritière. Peut-être William ne se rappelait-il pas, mais il se rappellerait dans la suite qu'elle l'avait refusé quand elle était riche, accepté quand elle était pauvre. Que deviendraient alors son martyre, sa fierté, sa gloire ? Si elle se mariait, elle ne serait plus qu'une jeune fille comme toutes les autres. Quoiqu'il n'y eût rien eu de bas dans sa conduite, elle pourrait être mal jugée ; elle se jugerait mal elle-même. Avant la fin de la semaine, elle s'était dit qu'elle devait rester fidèle à sa détermination.

La famille lui avait très peu parlé de William. La belle-mère redoutait Isabel, et elle cherchait à se faire illusion sur la peur qu'elle avait d'elle, en prenant un ton d'autorité ; les demi-sœurs aimaient Isabel, tout en la craignant un peu. Il y avait en elle si peu de la faiblesse féminine, elle était si dure à elle-même, elle ressemblait si peu aux autres jeunes filles de la ville ! On savait que M. Owen devait revenir un certain jour, à une certaine heure ; on savait aussi pourquoi il devait revenir ; mais personne n'avait osé demander ouvertement à Isabel quel

serait le résultat de cette nouvelle entrevue.

Il vint, et cette fois la fermeté d'Isabel faillit l'abandonner. Quand il entra, il lui sembla plus grand qu'auparavant ; il lui sembla qu'il était devenu son maître. L'émotion qu'elle éprouvait lui montra qu'elle l'aimait plus que jamais. Elle commença à sentir qu'un homme de cet extérieur et de cet air était assuré de la conquérir. Elle ne se dit pas à elle-même qu'elle céderait ; mais son esprit était assiégé de cette pensée : quelle est la meilleure manière de céder ?

« Isabel, dit-il, en lui prenant la main, Isabel, je suis revenu, comme je vous avais prévenue que je le ferais. »

Elle ne pouvait ni retirer sa main, ni lui parler de son ton ordinaire. Tandis qu'il avait les yeux fixés sur elle, elle sentait qu'elle avait déjà cédé ; mais tout à coup la porte s'ouvrit, et l'une des jeunes filles entra précipitamment dans la chambre.

« Isabel, dit-elle, voici pour vous un télégramme de Carmarthen. »

Elle l'ouvrit avec précipitation, éperdue, tremblante. Il contenait ces mots.

« Votre oncle est très mal, tout à fait mal, et désire que vous reveniez sur-le-champ. »

Le télégramme n'était pas de son cousin Henry, mais du docteur.

Le temps lui manquait soit pour donner, soit pour refuser son amour. Elle présenta à William le papier pour qu'il le lût, et s'élança hors de la chambre, comme si le train qui devait l'emmener allait partir à l'instant.

« Vous me permettrez de vous écrire bientôt ? » dit M. Owen au moment où elle sortait ; mais elle ne répondit pas, dans sa précipitation à quitter la chambre ; elle ne répondit pas davantage aux paroles d'espoir et de consolation de ses parents. À quelle heure le train prochain ? À quelle heure atteindrait-elle Carmarthen ? Quand serait-elle, une fois encore, au chevet

du vieillard ? Elle quitta Hereford dans l'après-midi, et à dix heures du soir, elle était à Carmarthen. Une personne qui connaissait bien le service des trains avait dû prévoir son arrivée pour cette heure : à la gare, une voiture l'attendait pour la conduire à Llanfeare. Avant onze heures, assise près du lit de son oncle, elle tenait la main du vieillard dans les siennes.

Son cousin Henry était dans la chambre, ainsi que la femme de charge, qui n'avait presque pas quitté son maître depuis le départ d'Isabel. Isabel avait vu tout d'abord, à l'attitude qu'avaient les vieux serviteurs à son entrée, à la figure désolée du sommelier, a la présence de la cuisinière, qui était dans la maison depuis vingt ans, que l'on attendait quelque terrible événement. Ce n'est pas ainsi qu'on l'aurait reçue si le danger n'avait pas été imminent.

« Le docteur Powell vous fait dire, mademoiselle, qu'il sera ici de grand matin. »

Cet avis de la cuisinière lui fit comprendre que tout ce que l'on espérait, c'était que le vieillard passerait la nuit.

« Oncle Indefer, dit-elle, comment cela va-t-il ? Oncle Indefer, parlez-moi. »

Il remua un peu la tête sur son oreiller ; il tourna un peu son visage vers celui d'Isabel ; sa main eut une faible étreinte ; un rayon de tendresse brilla dans ses yeux ; mais il ne put parler. Quand, une heure après, elle quitta la chambre pour aller retirer ses habits de voyage et se disposer pour veiller son oncle pendant le reste de la nuit, la femme de charge, qu'Isabel avait toujours connue à Llanfeare, lui déclara que, selon elle, le vieillard ne parlerait plus.

« C'était l'opinion du docteur, dit-elle, quand il est parti. »

Elle redescendit promptement et occupa la place que la vieille domestique n'avait pas quittée depuis trois jours et trois nuits. Elle la renvoya bientôt, pour avoir la satisfaction de faire elle-même tout ce qui serait à faire. Il n'y avait aucune nécessité que son cousin fût là. Si le vieillard avait encore quelque

connaissance à son lit de mort, ce n'était certainement pas l'héritier choisi par lui qu'il désirait voir.

« Il faut vous retirer, » dit Isabel.

Le cousin s'en alla, et quelques paroles persuasives décidèrent la femme de charge à en faire autant.

Les heures s'écoulèrent ; Isabel était assise, la main posée légèrement sur celle du vieillard. Quand elle la retirait, ne fût-ce que pour humecter les lèvres du malade, il faisait un léger signe d'impatience. Enfin, les premières lueurs du jour pénétrèrent dans la chambre par la fente des volets ; à ce moment, le vieillard sembla reprendre un peu de vie ; enfin, d'une voix basse, il murmura ces mots mal articulés, mais intelligibles :

« Tout est bien ; c'est fait. »

Bientôt après Isabel tira violemment la sonnette, et, quand la femme de charge entra dans la chambre, elle lui annonça que son vieux maître n'était plus. Arrivé à cheval de Carmarthen, à sept heures, le médecin n'eut plus qu'à certifier la mort d'Indefer Jones, en son vivant propriétaire de Llanfeare, dans le comté de Carmarthen.

CHAPITRE V – AVANT LES FUNÉRAILLES

Restée seule, Isabel sentit quel terrible fardeau le devoir faisait peser sur elle. Si elle avait pu se livrer à sa douleur bien légitime, elle aurait éprouvé quelque soulagement à pleurer son bon oncle. Mais on lui expliqua que, jusqu'après les funérailles et après la lecture du testament, elle devait tout ordonner à Llanfeare. Cette nécessité d'agir lui était pénible dans un moment surtout où la douleur ne lui laissait voir que confusément ce qu'elle avait à faire.

Le docteur fut bienveillant pour elle et lui donna quelques avis avant de la quitter. « Dois-je donner les clefs à mon cousin ? lui demanda-t-elle. Mais tout en faisant cette question, elle se demandait ce que signifiaient les derniers mots prononcés par son oncle. Quoique sa peine fût vive et que sa douleur fût sincère, elle ne pouvait s'empêcher de penser à ces paroles. Ce n'était pas qu'elle désirât posséder la propriété. Non, elle ne pensait pas à elle. Mais l'intention qu'elle attribuait à son oncle ne lui imposait-elle pas un devoir ? Devait-elle, ou non, faire connaître ces paroles ? Devait-elle leur prêter une signification ? Si elles en avaient une, ne fallait-il pas les comprendre par rapport au testament ?

« Je crois que vous devez garder les clefs jusqu'après la lecture du testament, dit le docteur.

– Même s'il les demandait ?

– Même s'il les demandait. Il n'insistera pas, si vous lui dites que c'est mon avis. Si vous rencontrez quelque difficulté, envoyez chercher M. Apjohn. »

M. Apjohn était l'homme d'affaires ; mais tout récemment il

y avait eu un désaccord entre lui et l'oncle Indefer ; aussi le conseil du docteur ne plaisait-il pas à Isabel.

« D'ailleurs, continua-t-il, vous ne rencontrerez aucune difficulté de ce genre. Il serait bon que les funérailles eussent lieu lundi ; le testament sera lu immédiatement après. M. Apjohn viendra pour cet objet. Tout cela ne peut soulever aucune objection ; je connais les sentiments de M. Apjohn : il vous est tout dévoué, comme il l'était à votre oncle. »

M. Apjohn avait pris sur lui de « gronder » le vieillard à cause du changement, désavantageux pour Isabel, qu'il avait fait dans son testament. Le vieillard l'avait dit à Isabel. « Si je crois bien agir, quel droit a-t-il de me gronder ? » La « gronderie » n'avait été sans doute qu'un de ces avis qu'un homme d'affaires se croit souvent appelé par son métier à donner à ses clients.

Isabel pensa que le mieux était de tenir ces paroles secrètes, au moins pour le moment. Elle prit même la résolution de ne jamais les rapporter, à moins que d'autres faits ne permissent d'en interpréter le sens avec certitude. Elle ne voulait pas laisser croire que ces mots l'eussent amenée à espérer la propriété. Elle était pourtant convaincue que le vieillard pensait à sa propriété en parlant ainsi : « Tout est bien, c'est fait. » Quand son oncle avait, en rassemblant tout ce qui lui restait de forces, prononcé ces mots, il avait voulu faire entendre que sa dernière décision avait été « bonne » pour Isabel. Elle en était convaincue. Mais, en même temps, elle se rappelait l'intelligence affaiblie du vieillard et ses pensées fugitives, qui s'efforçaient sans doute de se fixer sur elle et sur la propriété, en associant l'une avec l'autre. Combien il était probable qu'il songeait à quelque chose qu'il aurait été bien heureux de faire, et qu'il se figurait avoir fait ! Elle savait aussi que les paroles n'avaient aucune valeur légale, même proférées devant une douzaine de témoins. S'il y avait un testament ultérieur, ce testament parlerait assez par lui-même. Sinon, les paroles n'étaient que du vent.

Par-dessus tout, elle ne voulait pas qu'on pût lui attribuer le

désir d'hériter, qu'on pût la croire piquée de ne pas hériter. Elle n'avait ni ce désir, ni cette susceptibilité. L'affaire en question était si grave, elle avait pesé si lourdement sur l'esprit de son oncle, qu'elle ne pouvait pas n'en pas sentir elle-même l'importance ; mais quant à ses désirs, ils se réduisaient à celui que le testament de son oncle, quel qu'il pût être, fût entièrement exécuté. N'avoir pas Llanfeare, n'avoir pas même un centime de la fortune de son oncle, ne la laisserait pas indifférente ; elle n'en serait pas blessée. Mais savoir que d'autres pouvaient la croire déçue dans son espoir, voilà ce qui lui était odieux et insupportable ! Aussi parla-t-elle au docteur Powell, et même à son cousin, comme si la propriété appartenait maintenant sans aucun doute à ce dernier.

Henry Jones, à ce moment, pendant les jours qui suivirent immédiatement la mort de son oncle, considéra sa nouvelle position avec une sorte de crainte respectueuse qui le rendait incapable d'action. Il obéissait presque servilement à sa cousine Isabel. Avec hésitation et en baissant la voix, il émit l'idée que les clefs pourraient lui être données à lui-même ; c'était, disait-il, pour éviter tout ennui à sa cousine. Mais quand elle lui eut répondu qu'il était de son devoir de les garder jusqu'après les funérailles, et de faire acte de maîtresse dans la maison jusqu'après la cérémonie, il se soumit docilement.

« Tout se fera comme vous le jugerez bon, Isabel. Je ne vous contrarierai en rien. »

Quelque temps après, le lendemain, il l'assura que, quelles que fussent les dispositions du testament, elle devait se regarder à Llanfeare comme chez elle, aussi longtemps qu'elle voudrait y demeurer.

« Je ne tarderai pas à retourner chez mon père, lui avait-elle répondu. Je partirai aussitôt mes malles faites. Je l'ai déjà écrit à mon père.

– Ce sera comme vous voudrez, répliqua-t-il ; mais veuillez bien croire que tout ce que je pourrai pour votre commodité, je le ferai. »

Elle fit à ces paroles une réponse banale, polie, mais sans doute peu gracieuse. Elle ne croyait pas à la sincérité de ce langage obséquieux ; elle ne pensait pas qu'au fond du cœur il lui voulût du bien, et elle ne pouvait se contraindre jusqu'à prendre une attitude qui mentît à ses sentiments. Après ce dialogue, pendant les jours qui s'écoulèrent avant les funérailles, ils échangèrent peu de paroles. L'aversion d'Isabel pour son cousin devint plus vive, quoiqu'elle ne pût s'en expliquer la cause à elle-même. Elle savait que son oncle avait été réellement aussi peu porté qu'elle à aimer le jeune homme, et cette pensée la justifiait à ses yeux. Les dernières paroles du vieillard le lui avaient clairement montré ; et, quoique sûre de sa propre conscience, quoique certaine de ne pas convoiter la possession du domaine, elle était malheureuse à la pensée de le voir passer aux mains d'un homme qu'elle méprisait. Quand ce n'eût été que pour les fermiers, les serviteurs, pour la vieille maison elle-même, c'était une pitié ! Et alors dans son esprit s'affermissait la conviction que son oncle, dans la dernière expression de ses volontés, n'avait pas voulu que son neveu fût son héritier.

Pendant ces jours, elle reçut des rapports qui semblaient confirmer sa croyance. Elle n'avait pas l'habitude de parler familièrement aux servantes, quoiqu'il n'y eût pas à Llanfeare d'autres femmes avec qui elle pût avoir quelque intimité. Elle avait un sentiment de sa dignité qui lui rendait déplaisante toute familiarité chez les domestiques et l'amenait à la réprimer. Mais à ce moment la femme de charge vint lui faire un récit auquel Isabel ne put s'empêcher de prêter l'oreille. On racontait dans les environs que le vieillard avait certainement fait un autre testament, depuis qu'Isabel avait quitté Llanfeare pour aller à Hereford.

« Si cela est, dit sévèrement Isabel, on le trouvera quand M. Apjohn viendra dépouiller les papiers de mon oncle. »

Mais ces paroles ne semblèrent pas satisfaire la femme de charge. Elle croyait que son maître avait écrit un acte, et pourtant on n'avait pas envoyé chercher M. Apjohn, comme

auparavant, dans les autres circonstances semblables. Toutes les fois que le vieillard avait fait un testament, nul ne l'avait ignoré à Llanfeare. On avait mandé M. Apjohn, qui était revenu un ou deux jours après avec deux clercs. On comprenait bien que les clercs devaient être les témoins. Le vieux sommelier, qui apportait le xérès et les biscuits après que l'acte était dressé, était bien au courant de ce qui se passait dans ces occasions. Cette fois, rien de semblable. Le vieux Joseph Cantor, l'un des fermiers de la famille depuis trente ans, et son fils Joseph, avaient été appelés ; et l'on supposait qu'ils avaient servi de témoins. La femme de charge semblait croire que, quand on les avait interrogés, ils avaient refusé de donner aucun renseignement sur ce sujet. Elle ne les avait pas vus elle-même, mais elle avait vu d'autres fermiers, et la croyance générale à Llanfeare était, disait-elle, que le vieillard avait fait un autre testament après le départ de sa nièce.

En réponse à tous ces propos, Isabel disait que si un testament nouveau, qui serait alors seul valable, avait été fait, on le trouverait parmi les papiers de son oncle. Elle savait que les testaments précédents étaient liés en un paquet et déposés dans l'un des tiroirs du bureau de son oncle. Celui-ci l'avait invitée à les lire ; de mille manières, il lui avait montré qu'il ne voulait pas avoir de secrets pour elle. La clef de ce tiroir même était en ce moment dans les mains d'Isabel. Rien ne pouvait l'empêcher de faire des recherches, si elle l'avait voulu ; mais elle ne toucha jamais au tiroir. Elle en renferma la clef dans une enveloppe qu'elle mit encore sous clef. Tout en écoutant les récits de la vieille servante, elle la grondait. « Il ne faut point parler de ces choses-là, disait-elle ; mon oncle a eu l'intention d'instituer son neveu héritier de Llanfeare ; je crois qu'il l'a fait en réalité. Il vaut mieux que l'on n'en cause pas jusqu'après la lecture du testament. »

Pendant ces jours, elle ne sortit pas du jardin et évita soigneusement de rencontrer les fermiers, même quand ils venaient à la maison. Elle ne vit pas M. Apjohn, et ne revit pas le docteur avant les funérailles. L'homme d'affaires lui avait

écrit plusieurs fois et lui avait expliqué comment il avait l'intention de procéder. Il arriverait, avec le docteur Powell, à la maison, à onze heures. Les funérailles seraient terminées à midi et demi ; on ferait une collation à une heure, et, aussitôt après, *on chercherait* le testament pour le lire. Les mots « on chercherait » étaient soulignés dans la lettre, sans que rien n'expliquât pourquoi ils étaient soulignés. Il continuait en disant que les fermiers suivraient naturellement le convoi, et qu'il avait pris sur lui d'inviter ceux d'entre eux qui avaient connu leur maître le plus intimement à assister à la lecture du testament. Il donnait leurs noms ; parmi eux étaient les deux Joseph Cantor, le père et le fils. Isabel remarqua aussitôt que le fils n'était pas lui-même l'un des fermiers, et que, pourtant, la liste ne contenait que des noms de fermiers. Elle en conclut que M. Apjohn connaissait aussi l'histoire que la femme de charge lui avait racontée. Pendant ces quelques jours, Isabel n'eut que très peu de rapports avec son cousin. Ils ne se rencontraient qu'au dîner et ne se parlaient presque pas. Ce que Henry faisait pendant la journée, elle ne le savait même pas. Il y avait, entre le salon et la salle à manger, une pièce qu'on appelait la chambre aux livres ; c'est là qu'étaient rangées les quelques centaines de volumes qui composaient la bibliothèque de Llanfeare. L'oncle Indefer ne l'avait guère fréquentée ; de temps en temps, il y entrait pour prendre sur les rayons un volume de sermons. Depuis longtemps il avait l'habitude de se tenir dans la pièce où il faisait ses repas, et détestait d'aller dans le salon. Isabel avait un salon à elle, au premier étage ; elle ne s'était jamais tenue dans la chambre aux livres. C'était la que s'était installé le cousin Henry ; il y restait toute la journée, et l'on ne croyait pourtant pas qu'il y lût beaucoup. Pour le déjeuner et le souper, il allait seul à la salle à manger. Au dîner, Isabel descendait. Mais, pendant les longues heures du jour, il demeurait au milieu des livres, et ne quitta jamais la maison, jusqu'au moment où il dut recevoir M. Apjohn et le docteur Powell, avant la cérémonie des funérailles. La femme de charge se demandait ce qu'il pouvait faire dans la bibliothèque et manifestait quelquefois son étonnement. Mais Isabel n'accordait

en apparence aucune attention à ses paroles et faisait remarquer simplement qu'il était naturel que, dans de si tristes moments, le jeune homme restât enfermé.

« Mais il devient si pâle, mademoiselle, disait la femme de charge. Il n'était pas blanc comme cela la première fois qu'il est venu à Llanfeare. » Isabel ne répondait pas ; mais elle avait remarqué, elle aussi, la pâleur et l'abattement de son cousin.

Le lundi matin, tandis que les hommes chargés de l'ensevelissement accomplissaient leur lugubre tâche, avant l'arrivée du docteur et de l'homme d'affaires, elle descendit le trouver pour lui dire quelques mots du programme des cérémonies de la journée. Jusque-là, on s'était borné à avertir Henry que, le matin de ce jour, on devait enterrer le corps au pied des murs de la vieille église, et, qu'après les funérailles, lecture serait faite du testament. Entrant dans la pièce d'une façon un peu soudaine, elle le trouva assis, inoccupé ; il y avait bien un livre ouvert sur une table près de lui ; mais, d'après la position qu'avait le livre, elle vit que son cousin ne le lisait pas. Il était là ; ses yeux paraissaient fixés sur les rayons ; et, quand elle entra dans la chambre, il bondit, pour aller la recevoir, avec une expression manifeste de surprise.

« M. Apjohn et le docteur Powell seront ici à onze heures, dit-elle.

– Ah ! oui, répondit-il.

– J'ai cru devoir vous le dire, pour que vous soyez prêt.

– Oui ; c'est bien aimable à vous. Mais je suis prêt. Les hommes viennent d'arriver ; ils ont mis le crêpe à mon chapeau et ont posé ici mes gants. Vous ne viendrez pas, naturellement ?

– Si, je suivrai le corps. Je ne vois pas pourquoi je ne le ferais pas comme vous. Une femme peut avoir assez d'énergie pour rendre ce devoir. Ensuite on reviendra faire une collation.

– Oh ! vraiment ? Je ne savais pas qu'il dût y avoir une collation.

– Si, le docteur Powell dit que c’est convenable. Je n’y assisterai pas, mais vous, naturellement, vous devrez occuper la place d’honneur.

– Si vous le désirez.

– Oui, sans doute, ce sera convenable. Il faut qu’il y ait quelqu’un qui semble les recevoir. Après la collation, M. Apjohn trouvera et lira le testament. Richard servira la collation ici, pour que vous puissiez ensuite passer sans retard dans la salle à manger, où le testament sera lu. On m’a dit que je devais assister à cette lecture. Je le ferai, mais avec une profonde tristesse. Le docteur Powell sera là avec quelques-uns des fermiers. M. Apjohn a pensé qu’il était bien de les inviter ; j’ai cru devoir vous en prévenir. Ceux qui seront présents sont : John Griffiths, de Coed ; William Griffiths, qui occupe la ferme même de la maison ; M. Mortimer Green, de Kidwelly ; Samuel Jones, de Llanfeare Grange, et les deux Joseph Cantor, le père et le fils. Je ne sais si vous les connaissez.

– Oui, dit-il, je les connais. » Il avait, en parlant ainsi, l’air d’un spectre ; en le regardant, elle vit ses lèvres trembler légèrement, tandis qu’elle prononçait plus distinctement encore que les autres les deux derniers noms de la liste.

« J’ai pensé qu’il valait mieux vous prévenir de tout cela, ajouta-t-elle. Si cela m’est possible, je serai à Hereford mercredi. J’ai déjà fait, en grande partie, mes préparatifs de départ. Peut-être quelque circonstance me retiendra-t-elle ; mais, autant que possible, je m’en irai mercredi. »

CHAPITRE VI – L'EXPLICATION DE M. APJOHN

Il est inutile d'arrêter longtemps le lecteur sur la description des funérailles. Tous les fermiers, tous les ouvriers de la propriété étaient là ; il y avait aussi beaucoup de personnes de Carmarthen. L'église de Llanfeare, située sur la pointe de terre qu'un petit cours d'eau, à son embouchure, forme avec la mer, n'est pas à moins de quatre milles de la ville ; cependant, tel était le respect qu'on avait pour le vieux Jones qu'une foule considérable assista à la descente du corps dans le caveau. Après l'enterrement eut lieu la collation, comme l'avait dit Isabel. Avec le cousin Henry s'y trouvèrent le docteur et l'homme d'affaires, les fermiers qui avaient reçu une invitation, et aussi Joseph Cantor le jeune. On fit honneur aux mets, quoique la circonstance fût triste. La peine n'enlève pas toujours l'appétit, et les fermiers de Llanfeare mangèrent et burent, observant un silence funèbre, mais sans être indifférents à la bonne chère. M. Apjohn et le docteur Powell avaient faim aussi ; et, comme ils avaient l'habitude des repas de ce genre, ils ne laissèrent pas se perdre les excellentes choses qu'on avait préparées. Mais le cousin Henry, malgré ses efforts, ne put avaler une bouchée. Il prit un verre de vin, puis un autre, qu'il se versait lui-même de la bouteille placée près de lui ; mais il ne mangea rien et dit à peine un mot. Il essaya d'abord de parler, mais la voix sembla lui manquer. Pas un des fermiers ne lui adressa une parole. Avant les funérailles, il leur avait donné la main à tous, mais alors même personne ne lui avait parlé. C'étaient des hommes rudes de manières, incapables de cacher leurs sentiments, et il voyait bien à leur attitude qu'il leur était odieux. Aussi, tandis qu'il était à table avec eux, résolut-il de quitter Llanfeare aussitôt que l'affaire de la succession serait

réglée, et alors même que Llanfeare lui appartiendrait. Pendant le repas, l'homme d'affaires et le docteur lui dirent quelques mots, faisant un effort évident pour être polis ; mais, après ce premier effort, ils gardèrent eux aussi le silence. D'ailleurs, la taciturnité du jeune homme et même sa pâleur pouvaient s'expliquer par les circonstances.

« Maintenant, » dit M. Apjohn se levant de table quand on eut fini de manger et de boire, « nous pourrions passer dans la pièce voisine. Miss Brodrick, qui veut bien assister à notre réunion, nous attend sans doute. »

Ils passèrent, formant une longue file, de la chambre aux livres dans la salle à manger. M. Apjohn marchait le premier, suivi du cousin Henry. Ils trouvèrent Isabel assise, et, près d'elle, la femme de charge. Elle serra silencieusement la main à l'homme de loi, au docteur, à tous les fermiers, et dit en s'asseyant à M. Apjohn : « Comme il m'était pénible d'être seule, j'ai demandé à miss Griffith de rester avec moi. Il n'y a pas d'inconvénients, je l'espère ?

– Il n'y a aucune raison au monde, dit M. Apjohn, qui puisse empêcher miss Griffith d'entendre lire le testament de son maître, qui avait pour elle tant de considération. Miss Griffith répondit à cette parole polie par une révérence et s'assit, vivement intéressée par la cérémonie qui commençait.

M. Apjohn tira de sa poche l'enveloppe contenant la clef, et, décachetant avec lenteur le petit paquet, ouvrit non moins lentement le tiroir, duquel il tira une liasse de papiers entourée d'un ruban rouge. Il défit le nœud, et, plaçant devant lui les papiers, il examina celui qui était au-dessus. Puis, les répandant devant lui, toujours avec la même lenteur, il garda dans sa main celui qu'il avait pris d'abord. Eh réalité, il songeait à ce qu'il devait dire. Il avait pensé, mais sans y compter beaucoup, qu'un autre acte pourrait être trouvé dans le tiroir. Tout près de lui, à sa droite, était le docteur Powell. Autour de la pièce, à quelque distance, étaient assis les six fermiers, tenant leur chapeau dans leurs mains entre leurs genoux. Sur un sofa, vis-à-vis, étaient

Isabel et la femme de charge. Le cousin Henry était assis seul, près de l'une des extrémités du sofa, presque au centre de la pièce. Pendant que la cérémonie se continuait, l'une de ses mains tremblait tellement qu'il s'efforçait de la maintenir avec l'autre. Il n'était pas possible que l'on ne remarquât pas ce tremblement et le malaise trop évident du jeune homme.

Le testament qui était au-dessus du paquet fut ouvert lentement par l'homme de loi, qui l'étala avec la main avant d'en commencer la lecture. Puis il en regarda la date, pour s'assurer que c'était bien le dernier de ceux qu'il avait déjà rédigés lui-même. Il ne l'ignorait pas, d'ailleurs, et il savait que l'acte était légalement irréprochable. Il aurait pu en expliquer toutes les clauses sans en lire un mot, et c'était probablement ce qu'il aurait à faire avant la fin de la séance ; mais il différait, les yeux fixés sur le papier, dont il effaçait toujours les plis avec la main, se donnant évidemment quelques minutes pour recueillir ses idées. Le testament qu'il avait sous la main lui avait toujours déplu : Indefer l'avait fait contrairement à ses avis, et c'était ce qui avait amené la « gronderie » dont le vieillard s'était plaint à Isabel. Il donnait la propriété tout entière au cousin Henry. Une somme d'argent était laissée à Isabel, mais cette somme ne devait pas être une charge sur la propriété. Or, peu de jours auparavant, M. Apjohn avait appris qu'il ne restait pas d'argent comptant pour le payement de ce legs. Aussi le testament lui était-il odieux. S'il contenait bien réellement l'expression des dernières volontés du vieillard, il était de son devoir de déclarer que la propriété, avec tout ce qu'elle contenait, appartenait au cousin Henry, et que rien ne pouvait fournir même à un payement partiel de la somme léguée à miss Brodrick. C'était, dans sa pensée, le comble de la cruauté et de l'injustice.

Certains bruits étaient venus jusqu'à lui, qui lui faisaient un devoir de vérifier la validité du testament qu'il avait sous la main ; le moment était venu pour lui de s'expliquer à ce sujet.

« Le document que je tiens, dit-il, semble exprimer les dernières volontés de notre vieil ami. Tout testament est naturellement l'expression des dernières volontés du testateur ;

mais il peut toujours y avoir un testament postérieur à un autre. Il s'arrêta, et regarda les fermiers l'un après l'autre.

– C'est ici le cas, dit Joseph Cantor le fils.

– Tenez votre langue, Joseph, jusqu'à ce que l'on vous interroge, » lui dit son père.

Pendant cette courte interruption, les fermiers faisaient tourner leurs chapeaux dans leurs mains. Le cousin Henry les regardait fixement, sans dire un mot. L'homme de loi jeta les yeux sur l'héritier, et vit de grosses gouttes de sueur perler sur son front.

« Vous avez entendu ce que vient de dire M. Cantor, dit l'homme d'affaires. Je suis heureux de cette interruption qui rend ma tâche plus facile.

– Voyez-vous, père ? dit le jeune homme d'un air triomphant.

– Tenez votre langue jusqu'à ce qu'on vous interroge, Joseph, ou je vais vous allonger un coup de poing.

– Je dois maintenant expliquer, continua M. Apjohn, ce qui s'est passé entre mon vieil ami et moi, quand j'ai reçu de lui, dans cette même pièce, mes instructions au sujet de l'acte qui est en ce moment devant vous. Vous m'excuserez, monsieur Jones – il s'adressait directement au cousin Henry – si je dis que je n'approuvais pas les intentions nouvelles de mon vieil ami. Il voulait prendre des dispositions tout autres quant à la propriété, et, quoiqu'il ne pût y avoir de doute, pas l'ombre d'un doute, sur le bon état de ses facultés mentales à ce moment, je ne croyais pas qu'un vieillard affaibli déjà par les années agît bien en changeant une détermination prise dans l'âge mûr, après de longues réflexions, sur un sujet si grave. J'exprimai énergiquement mon opinion, et il m'expliqua ses raisons. Il me dit qu'il croyait devoir transmettre la propriété dans la ligne directe de sa famille. J'essayai de lui faire comprendre qu'il atteindrait ce but, en transmettant la propriété même à une femme, à la condition que cette femme

prît le nom de la famille et le donnât à son mari, si elle se mariait dans la suite. Vous comprendrez tous sans doute ce que je voulais dire.

– Nous le comprenons tous, dit John Griffiths de Coed, que l'on regardait comme le principal fermier de la propriété.

– Eh bien, j'exprimai mes sentiments avec trop de vivacité peut-être. Je dois dire que j'étais sous l'empire d'une émotion très vive. M. Indefer Jones me fit observer que je n'avais pas à lui faire la leçon sur un sujet qui intéressait sa conscience. En cela il avait assurément raison ; mais je persistai à croire que je n'avais fait que mon devoir, et je ne pus qu'être peiné de voir mon vieil ami se fâcher contre moi. Je puis vous affirmer que pas un moment je n'éprouvai à son égard un sentiment d'irritation. Il était absolument dans son droit, et n'obéissait qu'à l'impulsion de sa conscience.

– Nous en sommes convaincus, dit Samuel Jones de La Grange, un vieux fermier que l'on croyait être un cousin éloigné de la famille.

– J'ai voulu, par cet exposé, continua l'homme de loi, expliquer pourquoi il n'était pas probable que M. Jones me fît appeler, si, pendant ses derniers jours, il se croyait obligé à changer une fois de plus la décision qu'il avait prise. Vous pouvez comprendre que si, pendant sa maladie, il s'est déterminé à faire encore un autre testament…

– Qu'il a fait, dit le jeune Cantor.

– C'est exact, nous allons y arriver.

– Joseph, je vais vous envoyer à la cuisine, dit Cantor le père.

– Vous comprenez, dis-je, qu'il ne pouvait lui être agréable de revenir, en ma présence, sur ce sujet. Il aurait dû en effet se ranger à l'opinion que j'avais soutenue ; et quoique personne ne fût plus prompt qu'Indefer Jones en bonne santé à reconnaître une erreur, nous savons tous que le courage faiblit en même temps que les forces. C'est, je pense, ce qui s'est produit en lui,

et c'est pour cette raison qu'il n'a pas eu recours à mes services. S'il y a un autre testament…

– Il y en a un ! s'écria l'incorrigible Joseph Cantor le jeune. Son père se borna à le regarder. « Notre nom y est, continua Joseph.

– Nous ne pouvons parler d'une façon si affirmative, monsieur Cantor, dit l'homme de loi. Le vieillard peut avoir fait un autre testament et l'avoir détruit. Il faut que nous ayons le testament pour agir conformément aux dispositions qu'il contient. S'il a laissé un autre testament, nous le trouverons dans ses papiers. Je n'ai encore fait aucune recherche ; mais, comme c'était ici, dans ce tiroir, et dans ce paquet noué que M. Jones avait coutume de placer ses testaments, comme le dernier qu'il a fait est ici, ainsi que je m'attendais à l'y trouver avec ceux qu'il a écrits auparavant et qu'il semble n'avoir jamais voulu détruire, je devais vous donner toutes ces explications. Est-il vrai, monsieur Cantor, que vous et votre fils avez été appelés par M. Indefer Jones à être témoins de la signature qu'il a apposée sur un acte, un testament, le lundi 15 juillet ? »

Joseph Cantor le père raconta alors comment les choses s'étaient passées. « Il y avait environ quinze jours que M. Henry Jones était à Llanfeare, et une semaine que miss Isabel était partie, quand lui, Cantor, vint faire à son maître la visite qu'il lui faisait au moins une fois chaque semaine. Son maître lui avait dit qu'il avait besoin de lui et de son fils pour être les témoins d'un acte. M. Jones avait ajouté que cet acte devait être son dernier testament. Le vieux fermier avait insinué qu'il serait bon d'appeler M. Apjohn. Indefer Jones avait répondu que cela n'était pas nécessaire ; qu'il avait lui-même copié exactement un testament antérieur, qu'il les avait comparés mot par mot, et que la seule différence était dans la date. Il ne manquait plus qu'une chose, sa signature, apposée en présence de deux témoins. L'acte avait été signé alors par le vieillard, et après lui, par le fermier et son fils. Il était écrit, dit Joseph Cantor, non sur une longue et large feuille de papier, comme celle qui a

servi pour le testament déplié en ce moment devant l'homme d'affaires, mais sur un carré de papier, comme on en voyait encore dans le bureau. Lui, Cantor, n'avait pas lu un mot de l'acte, mais il avait pu voir que l'écriture était bien cette écriture soignée et difficilement tracée que l'on connaissait à M. Indefer Jones, qui d'ailleurs écrivait le moins souvent qu'il pouvait. »

Voilà ce que raconta Cantor, ou du moins ce qu'il avait à raconter pour le moment. Le tiroir fut ouvert et soigneusement examiné, ainsi que les autres tiroirs de la table. Puis une recherche minutieuse fut faite dans la pièce par l'homme de loi, accompagné du docteur, du sommelier, de la servante, et fut continuée pendant tout l'après-midi, mais en vain. Les femmes avaient été congédiées après l'exposé fait par M. Apjohn. Pendant le reste de la journée, le cousin Henry demeura assis, suivant des yeux les quatre personnes occupées à faire les recherches. Il n'offrit pas de les aider, ce qui était naturel, et ne fit aucune observation, ce qui était tout aussi naturel. La chose était d'une si grande importance pour lui que l'on ne devait guère s'attendre à le voir en parler. Allait-il avoir la propriété de Llanfeare et de ses dépendances, ou allait-il n'avoir rien ? Et puis, quoiqu'on ne l'accusât de rien, quoique personne n'insinuât que sa conduite, dans la circonstance, pouvait prêter au soupçon, il se voyait de la part de tout le monde l'objet d'une antipathie non dissimulée. Qui avait fait disparaître ce testament, dont l'existence à un certain moment ne pouvait être mise en doute ? L'idée se présenta naturellement à son esprit qu'on devait l'en accuser. Dans ces conditions, il n'était pas étrange qu'il ne parlât pas et ne fît rien.

À une heure avancée de la soirée, M. Apjohn, au moment de quitter la maison, posa une question au cousin Henry, et reçut de lui une réponse.

« Mistress Griffith me dit, monsieur Jones, que vous avez été enfermé avec votre oncle pendant une heure environ après que les deux Cantor l'ont eu quitté, immédiatement après l'apposition des signatures. Est-ce vrai ? »

La sueur perla de nouveau sur le front de Henry. M. Apjohn le vit, mais sans en conclure à sa culpabilité, même au fond de son cœur. Sentir qu'on le soupçonnait était pour le jeune homme une torture et une humiliation assez pénible pour que l'on s'expliquât la sueur qui couvrait son front. Il fut quelques instants sans répondre, et, prenant l'air d'un homme qui réfléchit : « Oui, » dit-il, « je crois que j'ai été avec mon oncle ce matin-là.

– Et saviez-vous que les Cantor avaient été avec lui ?

– Non, que je me souvienne. Je savais, je pense, que quelqu'un avait été avec mon oncle… Ah ! oui, je le savais. J'avais vu leurs chapeaux dans la salle d'entrée.

– Votre oncle vous a-t-il parlé d'eux ?

– Non, que je me souvienne.

– Que vous a-t-il dit ? Pouvez-vous me le faire connaître ? Je me figure qu'il ne vous parlait pas beaucoup.

– Je crois que c'est dans cette circonstance qu'il m'a dit le nom de ses fermiers. Il me grondait souvent, parce que je ne comprenais pas la nature de leurs baux.

– Ce jour-là vous a-t-il grondé ?

– Oui, je crois. Il me grondait toujours. Il ne m'aimait pas. Je pensais à m'en aller et à le laisser là. Je voudrais n'être jamais venu à Llanfeare ; oui, je le voudrais. »

Il y avait dans ces paroles un accent de vérité qui adoucit un peu le cœur de M. Apjohn en faveur du pauvre garçon. « Voudriez-vous répondre à une autre question, monsieur Jones ? dit-il. Votre oncle vous a-t-il dit qu'il avait fait un autre testament ?

– Non.

– Ni qu'il avait l'intention d'en faire un ?

– Non.

– Il ne vous a jamais parlé d'un autre testament ; un

testament postérieur qui mettrait votre cousine en possession de la propriété ?

– Non, » dit le cousin Henry, le front encore baigné de sueur.

Et pourtant, M. Apjohn était convaincu que si le vieillard avait changé ses intentions, il avait dû en avertir son neveu.

CHAPITRE VII – RECHERCHE DU TESTAMENT

La recherche fut poursuivie jusqu'à neuf heures du soir ; M. Apjohn retourna à Carmarthen, en disant qu'il enverrait deux personnes pour continuer ce travail pendant la journée du mardi, et qu'il reviendrait lui-même le mercredi lire ce que l'on pourrait alors considérer comme l'expression de la dernière volonté du vieillard, le dernier testament fait, si l'on pouvait le trouver, et le précédent, si la recherche était infructueuse. « Il va sans dire, ajouta-t-il en présence des deux cousins, que l'acte de lire le testament n'ajoutera rien à sa valeur. Des documents trouvés déjà, le dernier en date sera le bon – jusqu'à ce qu'on en trouve un autre plus récent. Il sera bon, pourtant, de prendre certaines dispositions, et l'on ne peut rien faire jusqu'après cette lecture. » Il prit ensuite congé et retourna à Carmarthen.

Isabel ne s'était pas montrée tout cet après-midi. Après l'exposé de M. Apjohn, et au moment où les recherches furent commencées, elle s'était retirée dans sa chambre. Il lui était impossible de prendre part à cette opération ; il lui était presque aussi impossible de rester, sans paraître prendre un intérêt trop vif à ce qui se serait fait sous ses yeux. Tout s'expliquait clairement pour elle, jusqu'aux moindres détails. Elle ne doutait pas que son oncle, sous l'empire du double sentiment que lui faisaient éprouver la présence de l'homme qu'il n'aimait pas et l'absence de celle qu'il chérissait si tendrement, ne fût revenu sur la décision qu'il avait prise. Voici comment elle s'expliquait la chose : l'affection de son oncle pour elle avait étouffé, pendant ces derniers jours d'affaiblissement physique et moral, ce qu'il croyait être la voix de sa conscience. C'était regrettable, bien regrettable ! Que

n'avait-il eu près de lui quelqu'un qui le soutînt et le fortifiât dans ce déplorable moment de faiblesse, qui avait produit un si triste résultat ! Un testament, pensait-elle, doit être l'expression d'une volonté ferme et non l'acte d'un esprit irrésolu. Puisqu'il avait obéi à sa conscience, il aurait dû continuer à le faire. Mais ce qui était fait était fait. Isabel ne doutait pas qu'un autre testament n'eût été écrit en bonne forme. Et alors même qu'il n'eût pas été fait en bonne forme et ne dût pas être valable, il devait avoir existé à un certain moment. Où était-il maintenant ? Toutes ces pensées assiégeant son esprit, il lui était impossible d'assister aux recherches qui se poursuivaient dans la maison. Il lui répugnait d'être témoin de l'anxiété de son cousin et du tremblement nerveux qui secouait tous ses membres. Qu'il frissonnât, qu'il fût baigné de sueur sous l'influence d'un trouble si violent, elle le trouvait assez naturel. Ce n'était pas sa faute si la nature ne lui avait pas donné le courage d'un homme. La lâcheté le lui rendait plus antipathique qu'auparavant ; mais elle ne se croyait pas encore le droit de le soupçonner d'un crime.

Immédiatement avant de partir, M. Apjohn eut une entrevue avec elle dans sa chambre.

« Je ne puis partir sans vous dire un mot, c'est que je ne puis encore exprimer une opinion arrêtée sur l'affaire qui nous occupe.

– Ne supposez pas, monsieur Apjohn, que j'éprouve la moindre anxiété au sujet de l'existence d'un autre testament.

– Alors, ce n'est pas comme moi ; mais cela ne fait rien à la chose. Qu'il ait fait un testament qu'ont signé avec lui les deux Cantor, cela, je crois, ne peut être mis en doute. Qu'il l'ait ensuite détruit sans le dire aux deux témoins qui devaient certainement raconter plus tard ce qu'ils avaient été appelés à faire, cela me semble tout à fait incompatible avec le caractère réfléchi et prudent de votre oncle. Mais l'affaiblissement de ses facultés a été rapide à ce moment. Le docteur Powell croit qu'il était sain d'esprit le jour où il a fait le testament, mais il croit

possible qu'il l'ait détruit un ou deux jours après, alors qu'il n'avait plus l'esprit assez lucide pour pouvoir juger ce qu'il faisait. Si ce dernier testament n'est pas trouvé, nous devons, je crois, expliquer comme je viens de le faire ce qui s'est passé. Je vous le dis avant de partir, pour que vous puissiez, vous aussi, vous faire une opinion. »

Et il s'en alla.

Il était impossible à Isabel de ne pas être certaine qu'elle en savait plus là-dessus que M. Apjohn et le docteur Powell. C'était à elle que le vieillard avait confié ses dernières pensées. N'avait-il pas murmuré à son oreille ces paroles : « Tout va bien. C'est fait. » Alors même que son intelligence eût été très obscurcie et que sa force l'eût déjà abandonné, il ne lui aurait pas dit ces paroles, s'il avait détruit le testament. M. Apjohn lui avait parlé de se faire une opinion ; mais cette opinion, elle ne pouvait pas ne pas l'avoir toute faite déjà. Elle ne pouvait faire le vide dans son esprit. M. Apjohn avait dit que si l'on ne trouvait pas le testament, il conclurait que le vieillard avait encore changé d'idée et l'avait détruit. Pour elle, elle était certaine que cela n'était pas. Elle seule avait entendu ses dernières paroles. Était-ce pour elle un devoir de dire à M. Apjohn qu'elles avaient été prononcées ? Si c'était une autre personne qu'elles dussent concerner, sans doute ce serait un devoir pour elle. Mais dans l'état des choses, elle ne savait que faire. Elle ne voulait pas que l'on pût lui attribuer la pensée d'une revendication de droits. De quelle utilité d'ailleurs pouvait être la révélation de ces paroles ? Elles ne seraient considérées par aucun tribunal comme établissant une évidence. Tout bien considéré, elle prit le parti de ne plus se tourmenter à ce sujet et de ne rien dire à M. Apjohn. Si son cousin devait vivre dans la propriété comme seigneur et maître de Llanfeare, pourquoi chercherait-elle à le déconsidérer en mettant en doute la validité du testament qui lui conférait la qualité d'héritier ? Elle décida donc qu'elle ne ferait connaître à personne les dernières paroles de son oncle.

Mais quelle devait être son opinion sur toute cette affaire ? À ce moment, elle ne pouvait s'empêcher de penser que l'acte

cherché serait trouvé. Cette solution lui semblait être la seule qu'elle pût considérer sans terreur. Une autre, celle de la destruction du testament par son oncle lui-même, elle la repoussait absolument ! Et alors ne serait-il pas évident qu'une fraude avait été commise ? Dans ce cas, par qui ? Et tandis que ces réflexions se pressaient dans son esprit, elle ne pouvait s'empêcher de penser à cette figure livide, à ces mains tremblantes et aux grosses gouttes de sueur qui de temps en temps perlaient sur le front de son cousin. Il était naturel qu'il souffrît ; il était naturel que, se sentant l'objet des sentiments hostiles de tous ceux qui l'entouraient, il fût dans un trouble extrême. Mais cela n'expliquait pas suffisamment les signes de frayeur qu'il lui avait été impossible de ne pas remarquer sur son visage, dans la salle à manger, pendant que M. Apjohn rappelait les circonstances dans lesquelles avaient été faits les deux testaments. Un innocent aurait-il tremblé ainsi, parce qu'il se serait trouvé dans une situation difficile ? De si vives émotions ne trahissaient-elles pas une âme coupable ? Si des mains humaines avaient fait disparaître le testament, n'étaient-ce pas les siennes ? Quel autre était intéressé à le faire ? Quel autre, à Llanfeare, n'était pas intéressé à la conservation d'un testament qui la faisait elle-même héritière ? Elle ne lui enviait pas la propriété. Elle avait reconnu la force des raisons qui avaient déterminé le vieillard à laisser sa succession à son neveu ; mais elle se disait que, si le dernier document ne se trouvait pas, c'est qu'un acte infâme avait dû être commis par son cousin. Ces pensées, qui l'obsédaient et l'oppressaient, la tenaient éveillée pendant les longues heures de la nuit.

M. Apjohn était parti, les domestiques étaient allés se coucher, le sommelier avait fermé la porte avec deux barres de fer, comme il le faisait tous les jours ; le cousin Henry était encore assis, seul dans la chambre aux livres. Après avoir répondu aux questions de M. Apjohn, il n'avait plus parlé à personne, mais s'était assis, éclairé par une bougie, près de laquelle il était accoudé. Le sommelier était venu deux fois lui demander s'il n'avait besoin de rien, et insinuer qu'il ferait

mieux de se mettre au lit. Mais l'héritier – s'il était héritier – n'avait vu dans cet acte du sommelier qu'une indiscrétion, et avait répondu qu'on pouvait bien le laisser seul. On l'avait laissé seul, et il restait là, assis.

Son esprit était alors soumis à une cruelle torture. Il pouvait prendre, à son choix, l'un des deux partis ; il s'agissait de se décider. « L'honnêteté est la meilleure politique ! L'honnêteté est la meilleure politique ! » Il se répéta cent fois à lui-même cette parole bien connue, sans remuer les lèvres, sans articuler un son. Il était là, assis, essayant de fixer sa pensée. Il était là, assis, ne cessant de trembler, dans son horrible agonie, tandis que les heures succédaient aux heures. Tantôt il était décidé à agir selon la maxime, de la vérité de laquelle il cherchait à se convaincre, que l'honnêteté est la meilleure politique ; tantôt il se rasseyait, irrésolu comme avant, se déclarant à lui-même que l'honnêteté ne l'obligeait pas à accomplir l'acte qui venait d'être l'objet de ses méditations. « Qu'ils le trouvent, disait-il enfin à haute voix, qu'ils le trouvent. C'est leur affaire, non la mienne. » Et il restait toujours assis, les yeux fixés sur la rangée de livres qui était devant lui.

Minuit était passé depuis longtemps déjà. Il se leva et marcha de long en large dans la chambre, tout en essuyant son front, comme s'il était échauffé par le mouvement, mais ne quittant pas les livres de l'œil. Il se pressait lui-même d'agir, il se faisait un devoir de mettre en pratique cette honnêteté. Enfin, il s'élança vers l'un des rayons, et, tirant un volume des œuvres de Jérémie Taylor, il le jeta sur la table. C'était le volume dans lequel son oncle lisait le sermon qui devait être sa dernière préparation au passage dans un monde meilleur. Il ouvrit le livre : entre les feuilles était le dernier testament que le vieillard avait écrit.

À ce moment il entendit marcher dans la salle d'entrée, puis le bruit léger d'une main qui se posait sur la porte. D'un mouvement rapide, il cacha le testament sous le livre.

« Il est bientôt deux heures, M. Henry, dit le sommelier. Que

faites-vous si tard ?

– Je lis, dit l'héritier.

– Il est bien tard pour lire. Vous feriez mieux de vous coucher. *Il* n'aimait pas les gens qui lisent à ces heures indues. *Il* aimait qu'on se couchât. »

Qu'un homme qui était, pour ainsi dire, son serviteur, invoquât contre lui l'autorité d'un mort, c'était trop de sans-gêne et d'inconvenance. Henry sentit qu'il devait bien établir sa situation, sous peine de baisser de plus en plus dans l'estime de ceux qui l'entouraient. « Je resterai aussi tard qu'il me plaira, dit-il. Allez, et ne me dérangez pas davantage.

– On devrait bien *lui* obéir encore ; il n'y a pas vingt-quatre heures qu'*il* est sous terre, » dit le sommelier.

– Je serais resté à lire aussi longtemps qu'il m'aurait plu, de son vivant même, » dit le cousin Henry. Le sommelier murmura et partit en tirant la porte derrière lui.

Pendant quelques minutes, le cousin Henry demeura immobile ; puis il se leva doucement, silencieusement, et regarda si la porte était fermée. Elle l'était, et c'était la seule porte qui donnât entrée dans la pièce. Les fenêtres étaient fermées par des volets. Il regarda autour de lui et s'assura qu'il n'y avait pas dans la chambre d'autres yeux que les siens. Il tira l'acte de l'endroit où il l'avait caché, le replaça exactement entre les feuilles où il était enfermé auparavant, et remit le livre à sa place sur le rayon.

Il n'avait pas caché le testament. Il ne l'avait pas dérobé ainsi aux regards de ceux qui avaient intérêt à ce qu'il fût trouvé. Il n'avait rien soustrait, rien dissimulé. Il avait simplement pris le livre sur la table de son oncle, où il l'avait aperçu, et, en le remettant à sa place sur les rayons, il y avait trouvé le papier. C'était ce qu'il se disait en ce moment, ce qu'il s'était dit mille fois. Était-ce son devoir de produire aux yeux de tous cet acte, preuve de l'injustice monstrueuse dont il était victime ? Qui d'ailleurs pourrait mettre en doute cette injustice,

parmi ceux qui savaient qu'on l'avait fait venir de Londres, pour l'installer à Llanfeare comme héritier de la propriété ? Ne commettait-il pas envers lui-même, en livrant le papier, une iniquité plus grande qu'en le laissant là où le hasard le lui avait fait trouver ?

Il n'avait pas eu la pensée qu'il agît mal, jusqu'au moment où M. Apjohn lui avait demandé si son oncle lui avait parlé de ce nouveau testament. Il avait menti alors. Son oncle lui avait annoncé en effet son intention, avant de l'écrire, et, après le départ des Cantor, lui avait dit que la chose était faite. Le vieillard n'avait pas ménagé l'expression de ses regrets, mais le jeune homme était resté impassible, sombre, anéanti, il avait ressenti vivement, mais en silence, l'affront qu'on lui faisait. Il n'avait pas osé soumettre d'observations, ni même se plaindre de ce traitement injuste.

Et le testament était en son pouvoir ! Il comprenait très bien la force de sa position, mais il n'ignorait pas quel en était le point faible. S'il se déterminait à laisser l'acte enfermé dans le livre, personne ne pourrait l'accuser de malhonnêteté. Ce n'était pas lui qui l'avait mis là. Il n'avait rien fait. Quant au désarroi occasionné par la disparition du testament, il n'en était pas la cause ; mais c'était la négligence d'un homme usé par la vieillesse, et qui avait atteint l'âge où l'on n'est plus en état de prendre des décisions si importantes. Il lui semblait que la justice, l'honnêteté, exigeaient qu'un tel acte demeurât éternellement soustrait à tous les yeux. Pourquoi irait-il faire connaître la cachette ? C'était à ceux qui désiraient trouver que revenait le soin de chercher. N'avait-il pas assez servi déjà la cause de l'honnêteté en ne détruisant pas le papier qu'il pouvait si facilement anéantir ?

Mais, s'il restait là, ne serait-il pas certainement trouvé ? Y restât-il des semaines, des mois, des années même, ne serait-il pas fatalement découvert un jour, et n'établirait-il pas que Llanfeare ne lui appartenait pas ? À quoi lui servirait la propriété ? Quel bien-être pourrait-il éprouver, avec cette pensée, presque cette certitude, que tôt ou tard, un accident, un

hasard l'en dépouillerait à jamais ? Son imagination était assez vive pour lui dépeindre la vie d'appréhension et de misère qu'il allait mener. Il tremblerait, quand un visiteur de passage entrerait dans la chambre. Il serait épouvanté si une servante se trouvait être trop soigneuse. Que ferait-il, si les sentiments religieux de sa femme future la portaient à se livrer aux mêmes lectures que son oncle ?

Plus d'une fois, il s'était dit qu'il serait fou de laisser le testament où il l'avait trouvé. Il fallait en faire connaître l'existence à ceux qui le cherchaient, ou le détruire. Son bon sens lui disait qu'il lui était impossible de sortir de cette alternative. Il pouvait assurément le détruire, sans que personne en fût plus avancé. Il pouvait le réduire, dans la solitude de sa chambre, en cendres presque impalpables, qu'il avalerait ensuite. Il sentait que, malgré tous les soupçons que pourraient concevoir Apjohn, Powell, les fermiers, Isabel elle-même, personne n'oserait l'accuser d'un tel acte. Et alors même qu'ils l'accuseraient, il n'y aurait aucune preuve contre lui.

Mais il ne pouvait se décider à détruire le testament. Plus il y pensait, plus il était forcé de reconnaître qu'il était incapable de montrer tant de résolution. Brûler un morceau de papier ; – oh ! chose bien facile ! Mais il savait que ses mains se refuseraient à le faire. Déjà il y avait renoncé ; il était décidé à tirer le testament du livre, à faire lever Isabel au milieu de la nuit et à le lui remettre. Il lui serait facile de dire qu'il avait ouvert les livres l'un après l'autre. Ce serait là, pensait-il, une grande et généreuse action. Puis il avait été interrompu, insulté par le sommelier, et, dans sa colère, il avait décidé que le papier resterait caché encore un jour.

CHAPITRE VIII – LA LECTURE DU TESTAMENT

Pendant tout le jour suivant, on continua la recherche. Quoiqu'il eût pris peu de repos les nuits précédentes, le cousin Henry se leva tôt, ne s'occupa en rien des investigations qui se faisaient dans les autres pièces, et resta, comme auparavant, assis au milieu des livres. Les deux hommes que M. Apjohn avait envoyés de son bureau, et avec eux le sommelier et M. Griffiths, commencèrent l'opération par la chambre à coucher du vieillard et la continuèrent par la salle à manger. Quand ils arrivèrent à la bibliothèque, qui était à la suite, le cousin Henry prit son chapeau et descendit au jardin. Il allait et venait sur l'allée sablée, voulant s'imposer à lui-même de ne pas s'approcher de la fenêtre, mais il n'y réussissait pas. Il ne pouvait se tenir dans un endroit d'où il lui eût été impossible de voir ce qui se passait dans la pièce. Il craignait, et cette crainte le faisait trembler, que l'on ne mît la main sur le fatal volume. Et pourtant, il se répétait et s'affirmait à lui-même qu'il désirait qu'on le trouvât. N'était-ce pas ce qui pouvait lui arriver de plus heureux ? Puisqu'il n'avait pas l'énergie de se résoudre à le détruire, sans aucun doute, tôt ou tard, il serait trouvé.

On tirait tous les livres des rayons, évidemment pour regarder dans l'espace vide laissé par-derrière. À travers la fenêtre, il pouvait voir tous les mouvements. Par hasard, la partie de la bibliothèque qui contenait le fatal rayon – celui sur lequel était le volume – fut la dernière que l'on visita. On n'examinait pas les livres un à un ; mais ce volume, si épais qu'il attirait les yeux, s'ouvrirait certainement de lui-même. Il l'avait si souvent ouvert que les deux parties s'écarteraient seules. Eh bien ! Il pouvait s'ouvrir ! Personne ne dirait alors

qu'il eût connaissance de ce qu'il contenait. Il savait pourtant qu'il serait incapable de parler, qu'il balbutierait, et qu'il démontrerait sa culpabilité par son silence et sa consternation.

On tirait les livres trois par trois, et on les replaçait. On était arrivé au rayon. Pourquoi ne pouvait-il s'éloigner de la fenêtre, près de laquelle il était comme fixé ? Il n'avait rien fait, rien, rien ; et pourtant, il était là tout tremblant, immobile, le visage baigné de sueur, impuissant à détourner un instant les yeux de ce qui se faisait dans la chambre. Enfin descendirent les trois volumes, au milieu desquels était celui qui contenait le testament. Il s'appuya contre un arbre, incapable de se soutenir, tandis que ses yeux suivaient l'opération. On regarda dans l'espace vide derrière les livres, puis on les replaça. On ne pensa pas à les examiner. Les hommes qui dirigeaient la recherche ne savaient évidemment pas que ces volumes avaient été sans cesse entre les mains du vieillard. Ils furent replacés, et la perquisition, dans cette pièce au moins, fut terminée. Quand les clercs furent sortis, le cousin Henry retourna dans la chambre et y demeura pendant le reste de la journée. Ce que l'on faisait dans les autres parties de la maison ne l'intéressait plus.

Sans doute, la disparition du testament causerait un préjudice à d'autres ; sans doute il y aurait quelqu'un qui souffrirait plus particulièrement de ce préjudice ; mais celui-là, pensait-il, ne serait pas l'objet d'un traitement aussi cruel que celui qu'on lui avait infligé à lui-même. Le testament dût-il ne jamais être trouvé, de quelle injustice n'était-il pas la victime ! Il n'avait pas demandé d'être fait héritier de la propriété. Il avait été invité à venir pour être reçu en qualité d'héritier, et, depuis son arrivée, on n'avait eu pour lui que de mauvais procédés. Les fermiers l'avaient traité avec dédain ; les domestiques mêmes avaient été insolents ; sa cousine Isabel, à qui il avait offert de partager avec lui la propriété, lui avait déclaré qu'elle éprouvait de la haine pour lui ; son oncle lui-même avait entassé insulte sur injustice, et avait aggravé l'injustice par l'expression du plus profond mépris.

« Oui, mon intention avait été de faire de vous mon héritier,

et c'est pour cela que je vous ai fait venir. Je vois maintenant que vous êtes un si pauvre sire que je change d'intention. » Voilà ce que son oncle avait dit et avait fait. Après cela, qui pouvait attendre de lui qu'il agît contre ses intérêts, et qu'il voulût faire de la grandeur d'âme ? Qu'ils trouvent le testament, s'ils désirent tant l'avoir. Quand même il renoncerait à tous ses droits sur la propriété, quand même il renoncerait au bénéfice de tout testament fait en sa faveur, il ne leur dirait pas où était le testament valable. Pourquoi les aiderait-il dans leur embarras ?

Tous les tapis furent enlevés, tous les meubles déplacés, toutes les malles et toutes les boîtes examinées ; mais il ne vint à l'esprit de personne d'ouvrir tous les livres. On était encore en juillet, et les jours étaient longs. On chercha de six heures du matin à neuf heures du soir, et quand la nuit vint, les hommes déclarèrent qu'on avait fouillé la maison dans tous ses recoins.

« Je pense, mademoiselle, que mon vieux maître l'a détruit. Il avait des absences à la fin. » C'est ainsi que Mrs. Griffith exprima son opinion à Isabel.

Isabel était convaincue du contraire ; mais elle ne répliqua rien.

Que ne pouvait-elle quitter encore Llanfeare et en avoir fini avec tout cela ! Llanfeare lui était devenu odieux et éveillait en elle des pensées et des soupçons dont elle était effrayée. Elle avait hâte d'en partir et de se laver les mains de tout ce qui pourrait s'y passer. Elle savait pourtant combien sa situation allait être triste. M. Apjohn lui avait déjà expliqué qu'il ne restait pas de fonds sur lesquels on pût lui payer le legs de son oncle. Elle avait dit à M. Brodrick, pendant son dernier séjour à Hereford, que son oncle avait pris des dispositions pour qu'elle ne fût pas à la charge de sa propre famille. Elle devait maintenant retourner chez son père les mains vides. Dénuée de toutes ressources, comme elle l'était, pouvait-elle penser à épouser un homme qui n'avait que le modique revenu de sa position ? Ne serait-ce pas une bassesse, une mauvaise action ?

Tout devait être rompu entre elle et M. Owen. Si son père ne pouvait pourvoir à ses besoins, elle se placerait comme gouvernante, et si elle ne trouvait pas cet emploi, comme femme de charge. Même l'asile des pauvres lui serait un séjour moins désagréable que Llanfeare, si Llanfeare devait être la propriété du cousin Henry.

M. Apjohn lui avait dit qu'elle ne pourrait pas partir le mercredi, comme elle en avait eu l'intention. Il revint ce jour-là à Llanfeare, et elle le vit avant qu'il procédât à l'opération pour laquelle il était venu. Il voulait lire le dernier testament qui avait été trouvé, et dire à ceux qui assisteraient à cette lecture, qu'il se proposait, ainsi que le docteur Powell, exécuteur testamentaire adjoint, d'exécuter les dispositions de ce testament, mais à la condition que, si un autre acte postérieur était trouvé dans la suite, il annulerait celui-ci. Quoique ce testament eût été l'occasion d'une querelle entre lui et le vieillard, celui-ci l'avait désigné comme exécuteur testamentaire, ainsi qu'il l'avait fait toutes les fois qu'il avait écrit ses dernières volontés. Il expliqua tout cela à Isabel dans sa chambre et comprit sa répugnance à assister à la lecture de l'acte.

« Cela me serait impossible, » dit-elle ; « à quoi bon d'ailleurs ? Je sais d'avance tout ce qu'il contient ? Je souffrirais trop. »

Se rappelant le peu d'importance du legs qui lui était fait, et la nécessité où il serait d'expliquer que les fonds manquaient pour le payer, M. Apjohn n'insista pas pour qu'elle fût présente.

« Je partirai demain, » dit-elle.

Il lui demanda alors s'il ne lui était pas possible de rester jusqu'au commencement de la semaine suivante, disant que sa présence pourrait être utile, lorsqu'il s'agirait de remettre définitivement l'héritage aux mains de son cousin ; mais il ne put changer son intention. « La propriété de Llanfeare va lui être délivrée, » dit-elle ; « la maison deviendra la sienne, et il pourrait m'en chasser si cela lui plaisait.

– Il ne le ferait pas.

– Il n'aura toujours pas l'occasion de le faire. – Je ne puis vous le dissimuler, nous ne nous aimons pas. Depuis qu'il est ici, une sorte d'aversion m'a tenue éloignée de lui. Il est certain qu'il me hait, et je ne veux pas lui devoir l'hospitalité. D'ailleurs, pourquoi resterais-je ?

– Le testament ne sera pas encore validé.

– Il le sera un jour ou l'autre. Naturellement, mon cousin aura les clefs et sera seul maître de tout. Voici les clefs. Et elle tendit à M. Apjohn plusieurs trousseaux. « Vous pourrez les lui remettre après la lecture du testament, afin que je n'aie pas à lui parler. J'ai quelques livres que mon oncle m'a donnés. Mrs. Griffith les emballera et me les enverra à Hereford – à moins qu'il n'y trouve à redire. – Quant aux autres objets qui m'appartiennent, je puis les prendre avec moi. Vous aurez la bonté de me faire envoyer une voiture qui me conduise à temps au train du matin. »

Les choses furent ainsi réglées.

Lecture fut faite du testament – de ce testament que nous savons n'avoir pas été écrit le dernier, en présence du cousin Henry, du docteur Powell et des fermiers, réunis comme la première fois.

Cette lecture fut longue et fastidieuse. Le testateur s'étendait sur les raisons qui l'avaient déterminé à prendre de nouvelles dispositions au sujet de la propriété. Après avoir longuement réfléchi, il avait pensé que la propriété devait passer à l'héritier mâle. Ainsi, quoique son affection pour sa nièce Isabel Brodrick fût toujours aussi tendre, quoique sa confiance en elle fût toujours la même, il avait considéré comme un devoir de laisser la vieille propriété de famille à son neveu Henry Jones. Puis, dans toutes les formes voulues, le testament était fait en faveur de son neveu. Il y avait d'autres legs ; une somme peu considérable était attribuée à M. Apjohn lui-même, à titre d'exécuteur testamentaire, une année de gages à chacun des serviteurs ; suivaient d'autres détails du même genre. À Isabel,

il laissait cette somme de quatre mille livres, dont il a déjà été fait mention. Quand l'homme d'affaires eut achevé la lecture, il déclara qu'à sa connaissance, cette somme n'existait pas. Le testateur avait pensé, sans nul doute, que ces legs seraient payés par la propriété, tandis que la propriété ne pouvait subir une telle charge, qu'en vertu d'un acte spécial.

« Mais, » dit-il, « M. Henry Jones, une fois devenu propriétaire, regardera probablement comme un devoir de régler cette affaire conformément aux vœux de son oncle. »

Là-dessus, le cousin Henry, qui n'avait pas encore prononcé un mot depuis le commencement de la cérémonie, se répandit en promesses. Si la propriété devenait sienne, il aviserait à ce que les désirs de son oncle fussent accomplis en ce qui concernait sa chère cousine. M. Apjohn l'écouta dire, et continua ses explications. Quoique le testament qu'il venait de lire dût être exécuté, comme s'il était l'expression des dernières volontés du défunt, quoique, à défaut de celui que l'on avait inutilement cherché, il fût entièrement valable, les raisons qu'il avait exposées le lundi précédent, et d'après lesquelles il y avait lieu de supposer que le vieillard avait fait un autre testament, conservaient toute leur force. À ce moment, Joseph Cantor le jeune manifesta, par une mimique expressive, sa disposition à rouvrir la discussion sur ce sujet ; mais il fut arrêté par les efforts réunis de son père et de l'homme de loi. Si ce testament postérieur était trouvé, il devait être considéré comme le testament valable, à la place de celui dont lecture venait d'être donnée. Après cela, toutes les formalités ayant été dûment accomplies, M. Apjohn prit congé et retourna à Carmarthen.

Les clefs furent remises au cousin Henry, qui se trouva, de fait, seigneur et maître de la maison, et possesseur de tout ce qui en dépendait. Le sommelier, Mrs. Griffith et le jardinier l'avertirent qu'ils quittaient son service. Ils resteraient encore, s'il le désirait, pendant trois mois ; mais ils ne pensaient pas pouvoir être heureux dans la maison, maintenant que leur vieux maître était mort et que Mlle Isabel allait partir. Certainement, il n'éprouva à ce moment aucune des jouissances d'une entrée

en possession. Il aurait volontiers, croyait-il, renoncé à Llanfeare, s'il avait pu faire cette renonciation avant tous les événements du dernier mois. Il aurait voulu que Llanfeare n'eût jamais existé.

Mais les choses étaient ce quelles étaient ; il fallait prendre un parti. Il fallait mettre le papier dans quelque cachette plus profonde et plus sûre, ou le détruire, ou en révéler l'existence. Il pensa qu'il pouvait jeter le livre avec le testament à la mer, quoiqu'il ne pût se résoudre à le brûler lui-même. Le livre lui appartenait maintenant ; il pouvait en disposer à son gré. Mais ce serait folie de laisser là le papier.

Alors, il eut de nouveau la pensée que le mieux pour lui et pour Isabel serait que la propriété fût partagée entre eux deux. À un point de vue, elle lui appartenait à lui ; elle était devenue sienne sans qu'il eût commis aucun acte frauduleux. C'est du moins ce qu'il se disait à lui-même. À un autre point de vue, elle était à Isabel, quoiqu'elle ne pût appartenir à sa cousine qu'en vertu d'un acte de lui, qui serait plus qu'un acte de générosité ordinaire. Le mieux était évidemment de la partager. Mais quel autre moyen pour cela qu'un mariage ? Rien ne pouvait donner prétexte à un partage d'un autre genre, comme celui qui aurait consisté à faire une part des terres, une autre des revenus ; le fatal papier n'en serait pas moins toujours là, entre les feuilles du livre. Tandis que si Isabel consentait à l'épouser, il trouverait, pensait-il, le courage de détruire le testament.

Il devait voir sa cousine cette après-midi, quand ce n'eût été que pour lui dire adieu et lui promettre qu'elle aurait certainement la somme qui lui était léguée ; si cela était possible, il toucherait un mot de l'autre affaire.

« Vous n'avez pas entendu lire le testament ? lui dit-il.

– Non, répondit-elle brusquement.

– Mais on vous en a dit les dispositions ?

– Sans doute.

– Celle qui est relative aux quatre mille livres ?

– Il n'y a pas lieu de parler des quatre mille livres ; qu'il n'en soit pas question – du moins entre vous et moi.

– Je suis venu vous annoncer, » dit-il, sans comprendre en aucune façon les sentiments d'Isabel, et montrant, par l'altération de sa voix, qu'il croyait que cette ouverture serait favorablement accueillie, « je suis venu pour vous dire que le legs sera intégralement payé. J'y aviserai moi-même, aussitôt que je pourrai tirer quelque argent de la propriété.

– Ne vous inquiétez pas de cela, je vous prie, cousin Henry.

– Oh ! si, certainement, je le ferai.

– Ne vous en inquiétez pas. Soyez assuré que rien au monde ne me déciderait à accepter un sou de vous.

– Et pourquoi ?

– On accepte un don de ceux qu'on aime et qu'on estime, et non de ceux qu'on méprise.

– Pourquoi me méprisez-vous ? demanda-t-il.

– Trouvez-en la raison vous-même ; mais, soyez-en bien convaincu, je mourrais de faim, que je n'accepterais rien de vous. »

Elle se leva alors et, se retirant dans sa chambre, le laissa seul. Il était évident qu'Isabel n'accepterait pas le moyen de partage auquel il avait pensé.

CHAPITRE IX – SEUL À LLANFEARE.

Le jour qui suivit la lecture du testament, Henry Indefer Jones, Esq. de Llanfeare, comme il devait désormais être appelé, fut laissé seul chez lui, sa cousine Isabel étant partie, comme elle en avait manifesté l'intention. L'homme d'affaires n'était plus là ; le docteur et les fermiers ne l'approchèrent pas ; le sommelier et la femme de charge se tinrent à distance ; et ce matin-là il n'y eut sans doute pas dans la Galles du Sud d'homme plus tristement isolé que le nouveau propriétaire de Llanfeare.

Quelle cruauté ! quelle injustice ! quelle inhumanité sans précédent ! Voilà ce qu'il se redisait sans cesse, tandis que les heures s'écoulaient, assis dans un fauteuil de la bibliothèque, les yeux fixés sur le volume de sermons de Jérémie Taylor. Il n'avait rien fait de mal, se répétait-il à lui-même, il n'avait rien convoité qui ne lui appartînt pas. C'était pour complaire au désir exprès de son oncle qu'il était venu à Llanfeare, qu'il avait été présenté aux fermiers comme leur futur maître, et qu'il avait pris place dans la maison comme héritier. Le vieillard lui avait annoncé le changement de ses intentions ; mais il ne l'avait pas annoncé à d'autres ; il n'avait pas déclaré sa volonté nouvelle aux gens de Llanfeare et ne l'avait pas renvoyé à son bureau. S'il avait agi ainsi, cela eût mieux valu. Il eût commis envers lui une grande injustice ; mais au moins, sa situation eût été réglée, et il aurait repris son travail à Londres, sans bonheur, il est vrai, mais avec la perspective d'une vie tranquille. Mais alors il lui semblait que toute vie lui fût impossible. Tant que le fatal papier demeurerait caché dans le fatal volume, il ne pouvait faire autre chose que de rester là assis, à le garder.

Il sentait bien qu'il lui fallait prendre le courage de parcourir la propriété et le voisinage, de se montrer, de se mêler à la vie des habitants de la localité, quelque ennui qu'il eût à le faire, quelque terreur qu'il dût éprouver de perdre des yeux, pour quelques moments, le papier qui faisait son malheur. Mais il ne pouvait se décider à quitter son fauteuil avant d'avoir pris un parti définitif. Il était encore en proie à d'horribles incertitudes. Pendant toute cette première journée, il se dit à lui-même que sa résolution n'était pas encore arrêtée, qu'il n'était pas encore fixé sur la meilleure conduite à tenir. Il pouvait dire encore qu'à un moment ou à un autre il venait de trouver le testament. S'il s'y décidait, il courrait à Carmarthen avec l'acte dans sa poche et apparaîtrait devant l'homme d'affaires comme le plus honnête des hommes, qui, aussitôt qu'il lui avait été possible, avait rendu tout ce qui ne lui appartenait pas légitimement, et cela, malgré les mauvais procédés qu'on avait eus pour lui. Il pourrait encore se donner des airs d'innocent calomnié, restituer la propriété à la jeune femme qui l'avait insulté, et retourner à son bureau de Londres, demeurant, aux yeux des habitants du comté, le type de la grandeur d'âme, de l'honneur. Cette conduite avait pour lui un certain attrait. Il ressentait vivement la jouissance d'imposer sa générosité à sa cousine. Elle lui avait déclaré qu'elle ne recevrait rien de ses mains, parce qu'elle le méprisait. Ce serait alors pour lui une délicieuse vengeance que de la forcer à tout recevoir de ses mains. Tout le monde saurait que c'était lui qui avait trouvé le testament – lui qui aurait pu le détruire sans courir le moindre danger d'être découvert – lui qui aurait pu sans péril devenir le possesseur de Llanfeare. Il éprouverait un grand bonheur à devenir l'objet d'une telle estime. Mais elle l'avait outragé ! Jamais lèvres n'avaient proféré de paroles plus insultantes ; jamais yeux n'avaient exprimé semblable mépris. « On reçoit un don de ceux qu'on aime et qu'on estime, non de ceux qu'on méprise ! » Il n'avait pas osé sur le moment relever ces paroles ; mais elles avaient été jusqu'au plus profond de son cœur ; il haïssait la femme qui n'avait pas craint de répondre ainsi à une offre généreuse.

Et puis cette pensée était toujours présente à son esprit que la justice absolue voulait que la propriété lui appartînt. Le vieillard avait fait son testament dans les formes légales, en présence de son homme d'affaires et des témoins amenés par l'homme d'affaires ; il avait déclaré et expliqué les raisons qui le déterminaient à faire ce testament. On l'avait envoyé chercher lui, Henry, et tout le comté de Carmarthen savait pourquoi. Puis, affaibli par la maladie, le vieillard avait changé d'idée, sous l'influence de quelque inexplicable caprice. Presque sur son lit de mort, alors que ses forces l'abandonnaient déjà et que ses facultés ne devaient plus lui permettre l'accomplissement d'un acte si important, il avait fait un écrit que la loi pouvait respecter, mais que l'équité, si elle était invoquée, ne reconnaîtrait pas comme valable. Si le testament était détruit, ce ne serait que justice. Mais, quoique l'acte en son pouvoir, ses mains étaient impuissantes à le faire disparaître.

Quant à cette suppression du testament, il avait en effet parfaitement conscience de sa faiblesse. Il n'avait pas le courage de tirer le papier de sa cachette et de le jeter au feu. Il ne s'était même pas demandé s'il ne prendrait pas ce parti. Les cheveux se dressaient sur sa tête, à la pensée des horribles conséquences d'une telle action. Sentir fixés sur soi les regards irrités de toute une cour de justice, figurer dans les journaux comme le grand criminel du jour, entendre le verdict de culpabilité, puis la sentence, savoir qu'il serait enfermé et privé de toutes les commodités de la vie pendant le reste de ses jours ! Et puis, et puis plus tard ! Un crime comme celui-là, n'était-ce pas la damnation certaine ? Bien qu'il se dît à lui-même que l'équité voulait la destruction du testament, il savait bien qu'il ne pouvait se faire ainsi justice de ses propres mains.

Non, il ne pouvait détruire lui-même le document, dût le papier rester là pendant des années et faire peser sur sa vie comme un insupportable fardeau. Quant à cela au moins, son parti était pris. Alors même qu'il ne devrait courir aucun danger dans ce monde, et que son crime devrait échapper à tous les

yeux humains ; alors qu'il saurait n'avoir pas à redouter ce juge irrité, ce jury prêt à le condamner, cette sentence effroyable ; non, il ne pourrait se décider à détruire le testament. La conscience n'était pas nulle chez lui. S'il devait en arriver à commettre le crime, dès ce moment, la crainte du châtiment éternel pèserait lourdement sur son âme, jusqu'à ce qu'il l'eût confessé et expié par cette terrible épreuve avec le juge, le jury et la sentence ! Il ne pouvait détruire le testament ; mais si le livre pouvait l'être, quel bonheur ce serait ! Le livre lui appartenait, ou plutôt lui appartiendrait dans quelques jours, quand le testament aurait été validé. S'il l'emportait et le précipitait dans un puits ou au fond de la mer, s'il l'enterrait profondément, il reparaîtrait certainement, par un de ces hasards qui se produisent toujours pour jeter la lumière sur les actes ténébreux. S'il le lançait à la mer après l'avoir entouré de papier et ficelé, après l'avoir chargé d'un poids, pour qu'il enfonçât plus sûrement, alors même, le livre, avec son enveloppe, ses cordes et son poids, viendrait un jour ou l'autre porter témoignage contre lui. S'il l'enlevait, l'espace vide pourrait éveiller un soupçon. L'unique sûreté pour lui était de ne pas retirer le volume, et de ne pas laisser supposer qu'il eût jamais eu connaissance de ce qu'il contenait.

Et pourtant, si le livre restait là, il révélerait certainement à la fin son terrible secret. Un jour viendrait, bientôt peut-être, où le testament serait trouvé, où on le chasserait de Llanfeare, misérable comme auparavant. Une servante pourrait le découvrir, ou quelque personne pieuse de la maison, qui viendrait chercher dans ce livre une bonne direction religieuse. S'il pouvait se décider à prendre un parti – à déclarer que le testament était là, afin d'éviter pour l'avenir toute une vie de malheur ! Mais pourquoi lui avait-elle dit qu'elle le méprisait, et pourquoi le vieillard l'avait-il traité avec une cruauté si peu justifiée ? Telles furent ses pensées pendant trois ou quatre jours, durant lesquels il demeura constamment dans la bibliothèque.

Posséder Llanfeare serait une grande jouissance, s'il le

possédait vraiment. Il n'y vivrait pas. Non certainement, il n'y vivrait pas. Tous les fermiers lui avaient montré qu'ils le méprisaient. Leur attitude à son égard avant la mort du vieillard, leurs visages, pendant que s'accomplissaient les formalités relatives au testament, le lui avaient prouvé. Il n'avait pas osé aller à l'église le dimanche ; et, bien que personne ne lui eût parlé de la vie qu'il menait, il sentait qu'on tenait des propos sur son compte. Il était certain que Mrs. Griffith avait raconté dans le pays qu'il ne quittait pas la chambre aux livres, et que ceux à qui elle avait parlé commençaient à se dire qu'une conduite si étrange devait avoir quelque relation avec le testament perdu. Non, il ne vivrait pas sans répugnance à Llanfeare ; mais, s'il pouvait louer Llanfeare, ne fût-ce qu'à un prix insignifiant, et aller jouir des revenus a Londres, ce serait le bonheur pour lui. Et pourtant jamais homme aurait-il eu suspendue sur sa tête, attachée par un mince cheveu, l'épée de Damoclès qui menacerait la sienne, s'il louait Llanfeare et abandonnait la maison, laissant le livre, avec son contenu, sur les rayons ? Il lui semblait, tout en pensant ainsi, que la vie n'était désormais possible pour lui que dans cette chambre, aussi longtemps que le testament demeurerait caché dans les feuilles du volume.

Depuis le moment où il avait découvert le papier, il avait senti la nécessité d'entrer en négociations avec les administrateurs de l'établissement auquel il était attaché à Londres. Il était commis dans une compagnie d'assurances sur la vie, dans les bénéfices de laquelle il avait un intérêt. Il lui fallait naturellement soit abandonner sa place, soit retourner à son emploi. Que le propriétaire de Llanfeare fût un simple commis dans une compagnie d'assurances, c'était inadmissible. S'il entrait définitivement en possession de ses revenus, la compagnie évidemment ne le reverrait plus ; mais s'il renonçait à sa position, pour perdre ensuite Llanfeare, à quelle misérable situation il serait réduit ! Il fallait pourtant faire quelque chose. Il écrivit au directeur une lettre dans laquelle il exposait en détail et avec assez de vérité sa situation, ne passant sous

silence qu'une petite chose, la connaissance qu'il avait de l'existence du dernier testament.

« Tout cela peut changer d'un moment à l'autre, écrivait-il, et ma position comme propriétaire de Llanfeare n'a rien d'assuré. Je le sens si bien que, si j'avais, en ce moment, à choisir entre les deux, je conserverais ma place à la compagnie ; mais, tenant compte de ce qu'il y a d'extraordinaire dans ma situation, peut-être les administrateurs voudront-ils bien m'accorder un délai de six mois pour prendre un parti définitif ; ils me conserveraient mon emploi, pour lequel, bien entendu, je ne recevrais aucune rétribution. »

Sûrement, pensait-il, sa résolution serait arrêtée avant six mois. Il aurait détruit le testament, ou jeté le livre à la mer, ou bien il aurait accompli l'acte généreux de la restitution.

La seule chose qui lui parût impossible était de quitter Llanfeare, pour aller vivre dans le luxe de Londres, pendant que le testament resterait caché dans le volume.

« Je pense, monsieur, que vous n'avez rien arrêté encore relativement à votre manière de vivre, » dit Mrs. Griffith, entrant dans la bibliothèque, après avoir frappé sur la porte un coup quelque peu impérieux. Il y avait eu jusque-là de rares communications entre le cousin Henry et ses domestiques, depuis la mort du vieillard. Mrs. Griffith l'avait averti qu'elle voulait quitter son service, et il lui avait répondu avec irritation qu'elle pouvait s'en aller quand elle voudrait. Depuis ce moment, elle était venue tous les jours chercher les ordres, qui avaient été assurément fort simples. Il ne s'était livré à aucun luxe de nourriture ni de vin, depuis que les clefs lui avaient été remises. Il avait dit à la femme de charge de faire préparer une cuisine simple, et c'est ce qu'elle avait fait. Il avait été dans une situation d'esprit telle que le désir ne lui était pas venu de jouir des délices d'une bonne table. Ce livre maudit, sur le rayon d'en face, avait détruit chez lui le goût des viandes et du vin.

« Que voulez-vous savoir ? demanda-t-il.

– Une femme de charge doit savoir quelque chose, monsieur,

et s'il n'y a pas de maîtresse, elle ne peut s'adresser qu'au maître. Nous vivions toujours bien tranquilles ici ; mais quand on attendait quelque chose, Mlle Isabel m'en prévenait.

– Je n'attends rien, dit le cousin Henry.

– Quelqu'un doit-il me remplacer ?

– Qu'est-ce que cela peut vous faire ? Vous pouvez partir quand il vous plaira.

– Les autres domestiques veulent s'en aller aussi. Polly ne veut pas rester, pas plus que Mrs. Bridgemann. » Mrs. Bridgemann était la cuisinière.

« Ils disent qu'ils ne veulent pas vivre avec un maître qui reste toujours dans la même chambre.

– En quoi cela les regarde-t-il ? Je suppose que je peux vivre, chez moi, dans la chambre qui me plaît. » Il parla ainsi en se forçant pour paraître irrité ; il sentait qu'il lui fallait accueillir avec indignation ces questions indiscrètes d'un de ses serviteurs ; mais il y avait plus de frayeur que de colère au fond de son cœur. Ainsi, on s'était demandé déjà pourquoi il restait toujours assis dans cette chambre à regarder les livres.

« C'est juste, monsieur Jones. Naturellement vous pouvez vivre comme vous le voulez, dans votre propre maison. »

Ces derniers mots furent prononcés d'un ton significatif qui voulait être insolent. Tout le monde lui parlait insolemment.

« Eux aussi, qui ne sont pas dans leur maison, ils peuvent vivre comme il leur plaît et se chercher une place. J'ai cru qu'il était de mon devoir de vous le dire ; il ne vous serait sans doute pas agréable de vous trouver un beau jour tout seul chez vous.

– Pourquoi donc tout le monde se tourne-t-il contre moi ? » s'écria-t-il tout à coup, comme s'il allait éclater en pleurs.

La femme de charge, quoiqu'elle n'eût que du mépris pour son maître, fut un peu radoucie par cette manifestation de douleur. « Je ne sais pas si l'on se tourne contre vous, monsieur Jones ; mais nous étions habitués à une manière d'être si

différente chez notre vieux maître ! »

– N'ont-ils pas assez à manger ?

– Si, monsieur, on a assez à manger. Pourquoi d'ailleurs vous occuperiez-vous de cela ? C'est mon affaire. Ce n'est pas à cause de la nourriture.

– Pourquoi donc alors, mistress Griffith, veulent-ils partir ?

– C'est surtout parce que vous restez toujours ici seul, ne bougeant jamais, n'ayant jamais votre chapeau sur la tête pour sortir. Naturellement, un propriétaire peut faire ce qu'il veut chez lui. Rien ne l'oblige à sortir, pas même à voir ses fermiers, sa propre ferme, n'importe quoi, en un mot. Il est son maître ; mais c'est mystérieux. Il n'y a rien qui soit désagréable à ces gens-là – elle voulait parler des gens qui étaient au-dessous d'elle – comme les mystères. »

Ainsi, ils sentaient déjà qu'il y avait un mystère. Quelle folie avait été la sienne de s'enfermer et de manger dans cette chambre ! Naturellement, ils se doutaient qu'il y avait une relation entre ce mystère et le testament. Ils étaient déjà sur la piste de la vérité ; ils avaient deviné qu'il y avait un mystère dans l'affaire de l'héritage, et que le mystère était dans cette chambre !

Il est un jeu amusant, qui demande beaucoup de finesse, dans lequel un petit nombre de réponses amènent une personne à deviner peu à peu un mot qu'il s'agit de trouver ; il en était de son secret comme de ce mot. Il devait veiller à ce que personne ne vît son visage tourné dans la direction du rayon. À ce moment même, il changea de position pour ne pas regarder le rayon, et pensa que Mrs. Griffith avait observé son mouvement et en avait deviné la cause.

« Enfin, ils vous expriment respectueusement le désir de partir dans un mois. Quant à moi, je ne voudrais pas causer d'ennui à l'héritier de mon vieux maître. Je resterai tant que cela vous conviendra, monsieur Jones ; mais la maison n'est plus ce qu'elle était.

– C’est bien, mistress Griffith, » dit le cousin Henry, en s’efforçant de fixer les yeux sur un livre ouvert qu’il avait entre les mains.

CHAPITRE X – LE COUSIN HENRY FAIT UN RÊVE

Ce qui venait de se passer entre lui et Mrs. Griffith fit comprendre au cousin Henry qu'il devait sortir et se montrer dans le voisinage. Cette femme avait eu raison de dire que sa réclusion était mystérieuse, et le mystère était surtout ce qu'il devait éviter. Il aurait dû le sentir plus tôt ; il aurait dû y penser lui-même et prévenir les remontrances d'une domestique. Maintenant, il ne pouvait que réparer cette faute par sa conduite future, et tâcher de détruire les soupçons qui avaient pu naître. À peine Mrs. Griffith l'avait-elle quitté qu'il se prépara à sortir. Mais il pensa qu'il ne devait pas paraître céder sur-le-champ aux avis d'une servante ; il s'assit de nouveau et remit au lendemain ou au surlendemain la visite qu'il avait eu l'idée de faire à l'un des fermiers. Il s'assit, mais en tournant le dos au rayon, de peur que, par la fenêtre, on n'épiât son attitude.

Le lendemain matin une lettre de M. Apjohn lui fournit l'occasion de sa première sortie. Il fallait que la déclaration relative au testament fût faite devant un certain fonctionnaire, à Carmarthen ; et, comme les pièces nécessaires avaient été préparées dans les bureaux de l'homme d'affaires, le cousin Henry était invité à se rendre à Carmarthen pour l'accomplissement de cette formalité. Immédiatement après, il devait être mis en pleine possession de la propriété. M. Apjohn l'informa aussi qu'il avait préparé l'acte par lequel la propriété devait être chargée des quatre mille livres attribuées par le vieillard à Isabel. Le cousin Henry s'engageait à lui payer deux cents livres par an pendant les deux premières années, et, après ce temps, à lui compléter la somme. C'était une occasion de

quitter la maison et d'aller jusqu'à Carmarthen. Il avait à sa disposition les chevaux et la voiture dans laquelle on promenait le vieillard dans la propriété, et le vieux cocher, qui servait dans la maison depuis vingt ans. Il donna ses ordres, et recommanda que les chevaux fussent attelés à deux heures, pour être exact au rendez-vous que l'homme d'affaires lui avait donné pour trois heures. Il envoya l'ordre à l'écurie par le sommelier, et, en le donnant, il sentit combien il lui était difficile de prendre le ton naturel d'un maître qui parle à ses serviteurs.

« La voiture ? monsieur, » dit le sommelier stupéfait. Le propriétaire de Llanfeare dut alors expliquer à son domestique qu'il devait aller voir son homme d'affaires à Carmarthen.

Prendrait-il ou ne prendrait-il pas le livre avec lui ? C'était un fort volume, qu'il n'était pas facile de cacher dans une poche. Il pouvait sans doute emporter un livre avec lui, pour le lire dans la voiture ; mais alors, les domestiques remarqueraient quel livre il avait choisi. Il comprit bientôt que le volume devait rester à sa place. Il pouvait prendre le testament et le tenir, à l'abri de tous les regards, dans la poche de sa redingote. Mais tirer le testament de sa cachette, le garder sur lui, à moins que ce ne fût avec l'intention d'en révéler immédiatement l'existence, ce serait là, pensait-il, entrer dans la voie du crime. Ce serait agir que d'enlever le testament du livre où l'avait laissé le vieillard, et sa sûreté exigeait qu'il demeurât absolument passif. S'il avait une attaque d'apoplexie, s'il tombait et se blessait, et que le papier fût trouvé sur sa personne ? Il y aurait alors une intervention de la police, il serait emprisonné, il aurait, à entendre les cris d'indignation de la foule, à baisser les yeux devant le regard menaçant du juge ; puis, après une sentence bientôt rendue, à passer toute une vie maudite au milieu des voleurs et des criminels ! Alors résonnerait à son oreille le commandement de Dieu : « Tu ne déroberas point ! » Le remords l'accablerait à jamais. Mais ne point parler du testament, n'y pas toucher, n'être en aucune façon responsable de la place qu'il occupait là, sur le rayon, ce

n'était pas voler. Jusqu'alors l'idée qu'il commît un « crime » n'avait pas pénétré dans sa conscience. Mais ce serait un crime d'avoir le testament dans sa poche, à moins que ce ne fût pour en révéler généreusement l'existence, pensée qu'il avait eue si souvent.

Quelques minutes après deux heures, il quitta la chambre, non sans pouvoir s'empêcher de jeter un rapide regard vers le livre. Il était là, à sa place. Oh ! qu'il le connaissait bien ce livre ! Il y avait, en bas, sur le dos de la reliure, une petite tache qui y avait été faite par accident. Pour lui, cette tache distinguait le volume entre mille autres. Il lui semblait presque prodigieux qu'une tache d'un aspect si particulier n'eût pas tout d'abord signalé le livre, dans les recherches qui avaient été faites. Mais il était là, il le laissa, exposé à la chance d'une découverte. Qu'on fondît sur le volume, aussitôt après sa sortie de la chambre, on ne pourrait pas l'accuser, lui Henry, parce qu'un livre contenait un testament.

Il alla à Carmarthen, et là son courage fut soumis à une terrible épreuve. Il avait à déclarer devant un magistrat que, à sa connaissance, le testament qui allait être validé était le dernier qu'eût fait Indefer Jones. Si M. Apjohn l'eût averti dans sa lettre de la formalité qu'il aurait à accomplir, il aurait trouvé le moyen de s'éviter la faute d'un si coupable mensonge ; il aurait eu le temps de méditer et de prendre une résolution. Si M. Apjohn lui avait dit, à son arrivée, ce qu'on allait exiger de lui, avant le moment décisif il aurait pu réfléchir un instant, et cette hésitation, en présence de l'homme d'affaires, aurait fait connaître sur-le-champ la vérité. Mais il fut conduit devant le magistrat dans une complète ignorance de la nécessité où il allait être de mentir ; et, avant qu'il pût réunir ses idées, la fausse déclaration était faite.

« Vous comprenez, monsieur Jones, » dit l'homme d'affaires en présence du magistrat, « que, dans notre pensée, il est toujours possible qu'on trouve un testament postérieur.

– Je le comprends, grogna le malheureux.

– Il est bon que vous ne perdiez pas de vue cette éventualité, » dit d'un ton sévère M. Apjohn, « dans votre intérêt, bien entendu. »

Ce fut tout sur ce sujet. On lui donnait à comprendre que Llanfeare était alors en sa possession, mais qu'il était possible qu'il en fût dépouillé dans la suite.

On traita ensuite de l'affaire de la charge à mettre sur la propriété en faveur d'Isabel. Les actes étaient prêts : il n'y manquait que la signature du nouveau propriétaire.

« Mais elle a refusé de recevoir un sou de moi, » dit Henry, en hésitant au moment de signer. Rendons-lui la justice de dire que, malgré sa haine pour sa cousine, il n'hésitait pas à lui donner cette somme. Pour ce qui le concernait, il lui assurait volontiers les quatre mille livres.

L'homme d'affaires ne comprit pas la pensée de son client. « J'aurais cru, monsieur Jones, » dit-il avec un redoublement de sévérité « que vous vous seriez fait un devoir de restituer à votre cousine l'argent dépensé par votre oncle pour acheter une terre qui vous appartient aujourd'hui.

– Eh ! qu'y puis-je faire, si elle ne veut pas le recevoir ?

– Ne pas le recevoir ? Ce serait absurde. Dans une affaire de cette importance, elle sera naturellement guidée par son père. Elle ne vous devra pas pour cela de reconnaissance. L'argent doit être considéré comme lui appartenant, et vous ne ferez que lui restituer ce qui est réellement à elle.

– J'y consens très volontiers. Je n'y ai fait aucune difficulté, monsieur Apjohn. Je ne comprends pas pourquoi vous me parlez sur ce ton, comme si j'avais hésité un instant. » Néanmoins, le regard de l'homme d'affaires resta sévère, sévère aussi le ton avec lequel il parla au pauvre garçon quand il quitta les bureaux. Il était bien malheureux ! Il était si évident pour lui que tout le monde le soupçonnait. Il était prêt à retirer de sa poche une grosse somme d'argent pour la donner à sa cousine, qui l'avait insulté, à signer avec empressement l'acte,

au moment où on le lui présentait, et sa bonne volonté était récompensée par des paroles sévères et des reproches ! Oh ! maudit testament ! Pourquoi son oncle l'avait-il arraché au calme et au bien-être de son ancienne vie de Londres ?

Quand il rentra dans la bibliothèque, il s'assura que le volume n'avait pas été touché. Il n'était pas tout à fait sur la même ligne que les deux livres voisins ; il était plus enfoncé d'un demi-centimètre. Henry l'avait si attentivement observé qu'il était impossible qu'il ne vît pas si l'on était allé au rayon. Il ne s'approcha pas ; il put voir de la table que le livre n'avait pas été déplacé. Il prit alors la résolution de ne plus le regarder, à moins qu'il ne se décidât à révéler ce qu'il contenait. Son cou s'endolorit par les efforts qu'il fit pour le tenir immobile.

Cette nuit, il écrivit la lettre suivante à sa cousine :

« Ma chère Isabel,

« Je suis allé aujourd'hui à Carmarthen, et, en présence de M. Apjohn, j'ai signé un acte par lequel une charge de quatre mille livres, en votre faveur, est mise sur la propriété, il a établi que vous aviez tout droit à recevoir cet argent, et j'ai été de son avis. Je n'ai jamais hésité là-dessus, depuis la lecture du testament de mon oncle. L'agent qui reçoit les rentes vous remettra cent livres tous les six mois, pendant les deux années suivantes. Après ce temps, j'aurai pu réaliser de l'argent, et vous serez complètement payée.

« Vous n'avez pas à considérer ce que je fais comme une faveur. J'ai parfaitement compris ce que vous m'avez dit. Je ne le méritais pas, je pense, et, après tout ce que m'a fait souffrir cette affaire de testament, vos paroles ont été bien cruelles. Ce n'est pas ma faute si mon oncle a changé plusieurs fois ses intentions. Je ne lui ai jamais demandé la propriété. Je ne suis venu à Llanfeare que sur son appel. Je n'ai pris possession de la propriété que quand M. Apjohn m'a dit de le faire. Si j'ai pu vous être désagréable, ce n'est pas par ma faute. Je crois que vous devriez avoir quelques remords de ce que vous m'avez dit sitôt après la mort de notre vieil oncle !

« Mais tout cela n'a rien à faire avec l'argent, que, naturellement, vous voudrez bien recevoir. Quant à moi, je ne crois pas que je continue à habiter Llanfeare. J'y suis comme dans un nid de guêpes que mon oncle aurait excitées contre moi, je ne sais pourquoi. S'il vous plaisait d'y revenir vivre comme propriétaire, sauf à me payer une certaine somme sur les revenus, vous seriez bienvenue à le faire. Je vous parle très sérieusement ; pensez-y de même.

« Votre bien dévoué,

« Henry Jones »

Sa résolution au sujet du payement des quatre mille livres était déjà prise quand il était revenu de Carmarthen ; mais ce ne fut que quand il eut la plume à la main, et qu'il eut écrit le paragraphe où il se plaignait à Isabel de sa cruauté, qu'il pensa à lui faire l'offre de résider à Llanfeare. L'idée traversa rapidement son esprit et fut, sur-le-champ, mise à exécution. Qu'elle vînt à Llanfeare, qu'elle y vécût, qu'elle trouvât le testament elle-même, si cela lui plaisait. Si elle était portée aux lectures pieuses, elle aurait sa récompense. Cette conduite montrerait au moins à tout le monde qu'il n'avait peur de rien. Il resterait, pensait-il, à son bureau, si la chose pouvait s'arranger ; il abandonnerait le vain titre de seigneur de Llanfeare, et vivrait avec tout le confortable que lui permettrait le revenu qui lui serait fait sur les rentes, jusqu'à ce que le papier fût trouvé. Tel était son dernier plan, et la lettre qui contenait la proposition fut mise à la poste.

Le lendemain, il sentit de nouveau le besoin de parcourir le voisinage, afin de faire évanouir peu à peu les soupçons qu'avait pu faire naître sa vie mystérieuse, et il sortit pour se promener. Il descendit vers les falaises et s'assit, les yeux fixés sur la mer. Il pensait toujours au livre. Oh ! si ce livre pouvait être au plus profond de la mer, être englouti à jamais, sans que ce fût sa main qui le précipitât ! Et il demeurait là immobile, attendant qu'il se fût écoulé un assez long temps depuis sa sortie de la maison. Peu à peu il s'endormit et fit un rêve. Il

rêva qu'il était seul dans une barque, le livre caché sous le banc, et qu'il ramait vers la haute mer, jusqu'au moment où il pouvait être devenu invisible du rivage. Alors, il levait le livre et allait se décharger pour toujours du poids qui l'accablait – quand arriva à la nage un homme vigoureux. L'homme observait fixement tous ses mouvements ; il ne jeta pas le livre, et il reconnut dans le nageur le jeune Joseph Cantor, qui avait si résolument soutenu qu'un autre testament avait été fait.

La vision ne s'était pas encore dissipée, qu'il fut éveillé soudain, soit par un attouchement, soit par un son ; il ne put s'en rendre compte. Il leva les yeux et reconnut le jeune homme qu'il avait vu nager vers lui dans la mer. Le terrain sur lequel il était dépendait de la ferme du vieux Cantor, et la présence du fils n'aurait rien eu qui pût le surprendre, s'il avait un peu réfléchi. Mais il lui semblait que le nouveau venu avait lu toutes ses pensées, et parfaitement interprété le songe qu'il venait lui-même de faire.

« C'est vous, monsieur ? dit le jeune homme.

– Oui, c'est moi, dit le cousin Henry, tremblant encore sur le gazon où il était couché.

– Je ne savais pas que vous étiez ici, monsieur, je ne savais pas que vous y vinssiez jamais. Bonjour, monsieur. » Et le jeune homme s'en alla, ne se souciant pas de prolonger la conversation avec un maître qui était si peu selon son goût.

Henry rentra chez lui, toujours sous l'impression de son rêve. Le lendemain matin, il se décida à faire un nouvel effort et à vivre de la vie de tout le monde. Il sortit, prit la route qui, en passant le long de l'église, conduisait à la crique, et, à deux milles de chez lui, arriva à la ferme de Coed, chez John Griffiths, celui des fermiers qui occupait le plus de terres. Il trouva John à la porte de son jardin, et, ayant cru remarquer qu'il était plus poli et mieux élevé que les autres fermiers en présence desquels il s'était déjà trouvé, il entra en conversation avec lui.

« Oui, monsieur, » dit John Griffiths, « c'est une belle

journée ; les récoltes promettent d'être bonnes. Voulez-vous entrer et voir ma femme ? Vous lui ferez honneur. »

Le cousin Henry entra dans la maison et dit quelques mots à la fermière, qui ne fut pas, d'ailleurs, particulièrement gracieuse dans l'accueil qu'elle lui fit. Il n'avait pas le don de se faire bien venir des personnes de cette classe, et il en avait conscience. Mais enfin, il avait fait quelque chose ; il avait montré qu'il n'avait pas peur d'entrer chez un de ses fermiers. Quand il se retira, le fermier le suivit jusqu'à la porte, et, voulant lui donner un avis amical et utile :

« Vous devriez faire quelque chose, monsieur, des terrains enclos qui sont entre les plantations de jeunes arbrisseaux et la route.

– Sans doute, monsieur Griffiths ; mais je ne suis pas fermier.

– Louez-les alors, monsieur. William Griffiths sera bien content de vous en payer le fermage. Notre vieux maître n'aimait pas que sa terre passât dans d'autres mains. Dans les dernières années, il ne s'est pas occupé d'améliorer sa propriété ; mais c'est différent maintenant.

– Oui, c'est différent maintenant. Je ne crois pas que je vive ici, monsieur Griffiths.

– Vous ne vivriez pas à Llanfeare ?

– Je ne le crois pas. Je ne suis pas fait pour vivre ici. Ce n'est pas ma faute ; mais, je le vois bien, on ne m'aime pas ici. » Et il s'efforçait de rire.

« On vous aimera, monsieur, si vous faites votre devoir, si vous êtes bon pour les gens, si vous ne demandez que ce qui vous est dû. Mais peut-être n'aimez-vous pas la campagne ?

– Il ne m'est pas agréable de vivre là où l'on ne m'aime pas, monsieur Griffiths ; voilà la vérité.

– Qui viendra à votre place, si j'ose vous le demander ?

– Miss Brodrick, si elle veut. Ce n'est pas moi qui ai

demandé à mon oncle de venir ici.

– Mais ce n’est pas elle qui doit avoir la propriété ?

– Non, sans doute, pas la propriété ; du moins, je le suppose. Mais elle aura la maison, les jardins et les terres qui dépendent immédiatement de la maison. Elle gouvernera les choses comme elle l’entendra, en partageant les revenus avec moi. Je lui en ai fait la proposition, mais je ne puis dire si elle l’acceptera. En attendant, si vous voulez venir me voir de temps en temps, vous me ferez plaisir. Je ne sais pas quel mal j’ai pu faire, pour que l’on m’évite ainsi. »

Le fermier Griffiths répondit avec empressement qu’à l’occasion il irait le voir.

CHAPITRE XI – ISABEL À HEREFORD

Isabel était à peine à Hereford depuis quelques heures, que son père, comme cela était naturel, lui parla de la propriété et de la clause qui lui était relative dans le testament qui venait d'être enfin validé. Il faut dire qu'Isabel était reçue dans la maison un peu comme une étrangère. Sa belle-mère ne désirait nullement sa présence, ses frères et sœurs la désiraient à peine, et son père lui-même n'avait pas vivement souhaité sa venue. Elle et sa belle-mère ne s'étaient jamais beaucoup aimées. Isabel était intelligente ; elle avait l'esprit élevé, mais un caractère énergique, impérieux, quelquefois rude. On peut dire qu'elle était de tous points une femme distinguée. On n'en pouvait pas dire autant de la seconde Mrs. Brodrick ; et, telle était la mère, tels étaient les enfants. Le père était de bonne naissance et de bonne éducation ; mais son second mariage l'avait fait un peu déchoir de sa condition, et il s'était mis au niveau de sa situation nouvelle. Plusieurs enfants étaient nés, et la famille s'était accrue plus vite que le revenu. Aussi l'avoué n'était-il pas riche. Tel était l'intérieur qu'Isabel avait été appelée à quitter, quelques années auparavant, pour aller vivre à Llanfeare comme l'enfant chérie de son oncle. Là, sa vie avait été bien différente de celle que l'on menait à Hereford. Elle avait vu peu de monde, mais elle était devenue l'objet d'une grande considération, presque d'une sorte de culte, de la part de ceux qui l'entouraient. Elle devait être, elle méritait d'être la dame de Llanfeare. Tous les fermiers l'avaient estimée et aimée. Sur les serviteurs, elle avait toute autorité. Même à Carmarthen, quand elle y paraissait, on la regardait comme l'héritière reconnue, qui devait, avant peu, être maîtresse de Llanfeare. On disait d'elle, avec raison, qu'elle avait de grandes qualités. Elle

était charitable, soucieuse de ce qui intéressait les autres, oublieuse d'elle-même ; elle accomplissait scrupuleusement tous ses devoirs, par-dessus tout elle montrait à son oncle une affection toujours attentive. Mais elle était devenue impérieuse et était portée à imposer aux autres, sinon la conduite qu'ils devaient tenir, du moins ses idées. Elle avait beaucoup vécu au milieu des livres, et c'était un bonheur pour elle de contempler la mer, un volume de poésies à la main, jouissant dans toute leur plénitude des dons de l'intelligence qu'elle avait si largement reçus. Elle avait peut-être appris à connaître trop bien sa supériorité, et elle était quelque peu disposée à mépriser les plaisirs d'un ordre moins élevé, auxquels les autres se livraient. Le changement de la position augmenta plutôt qu'il ne corrigea ces faiblesses. Dans son absolue pauvreté – car elle voulait que sa pauvreté demeurât absolue –, elle ne pourrait se faire et se maintenir une supériorité que par son mérite personnel. Elle décida que, si elle était réduite à vivre dans la maison de son père, elle remplirait tous ses devoirs à l'égard de sa belle-mère et de ses sœurs. Elle leur serait utile autant qu'il serait en son pouvoir ; mais il lui serait impossible de jouer avec les jeunes filles et de bavarder avec Mrs. Brodrick. Tant qu'il y aurait un ouvrage à faire, elle le ferait, si pénible, si vulgaire, si révoltant qu'il fût ; mais, une fois son travail achevé, elle irait retrouver ses livres.

On comprendra que, avec cette humeur et ces idées, il devait lui être bien difficile de se rendre heureuse, ou de contribuer au bonheur des autres, dans la maison de son père. Et puis, il y avait cette terrible question d'argent. Dans sa dernière visite à Hereford, elle avait dit à son père que, bien qu'elle ne dût plus être l'héritière de Llanfeare, il lui reviendrait une somme d'argent qui l'empêcherait d'être un fardeau pour la famille. Maintenant, tout était changé. Si son père ne pouvait l'entretenir, ou ne le faisait que de mauvaise grâce, elle était décidée à supporter les plus dures privations : mais elle n'accepterait jamais un don de son cousin. Un acte avait été accompli, elle en était convaincue, acte criminel, et le coupable

était son cousin Henry. Elle seule avait entendu les dernières paroles de son oncle, et elle avait observé attentivement la contenance de l'héritier pendant la lecture du testament. Son opinion était arrêtée. Son père aurait beau dire, sa belle-mère aurait beau la regarder avec des yeux où se lirait l'avidité, rien ne ferait : elle n'accepterait pas un sou de son cousin. Dût-elle mourir de faim dans les rues, elle ne prendrait pas un morceau de pain des mains de son cousin Henry.

Elle fut la première à parler de l'héritage, le lendemain de son arrivée. « Papa, dit-elle, il n'y a rien pour moi. »

M. Apjohn, dévoué aux intérêts de la famille, avait écrit à M. Brodrick pour lui exposer toute l'affaire ; il lui avait parlé du legs de quatre mille livres, en disant qu'il n'y avait pas de fonds sur lesquels on pût prendre librement cette somme, mais que, étant données les circonstances dans lesquelles il héritait, il n'était pas possible que M. Henry Jones ne se déclarât pas responsable du payement de ce legs. Puis était arrivée une nouvelle lettre, annonçant que l'héritier prenait en effet cet engagement.

« Si, Isabel, il y aura quelque chose pour vous, » dit son père.

Elle sentit alors que la lutte allait commencer, et elle résolut de la soutenir. « Non, papa, pas un sou.

– Si, ma chérie, si, » dit-il en souriant. « J'ai reçu un avis de M. Apjohn et je suis au courant de tout. L'argent, sans doute, n'est pas encore disponible ; mais votre cousin est tout prêt à charger la propriété de cette somme. D'ailleurs, il ne pouvait faire autrement. Personne ne lui parlerait, s'il avait l'âme assez vile pour s'y refuser. Je n'ai pas une haute opinion de votre cousin Henry, mais, si peu estimable qu'il me semble être, il ne pouvait s'abaisser à une semblable conduite. Il n'a pas assez de courage pour commettre une telle vilenie.

« J'en aurai assez, moi, » dit-elle.

– Que voulez-vous dire ?…

– Oh, papa, ne vous fâchez pas contre moi ! Rien, rien ne

pourra me décider à recevoir l'argent de mon cousin Henry.

– Ce sera votre argent, oui, de l'argent à vous, d'après le testament de votre oncle. C'est la somme qu'il vous a attribuée lui-même.

– Oui, papa ; mais mon oncle Indefer ne pouvait donner cet argent : il ne l'avait pas. Ni vous, ni moi n'avons le droit de lui en vouloir ; il voulait faire pour le mieux.

– Je lui en veux, » dit avec irritation l'avoué, parce qu'il vous a trompée, et qu'il m'a trompé au sujet de la propriété.

– Jamais il n'a trompé personne, il ne connaissait pas le mensonge.

– Il ne s'agit pas de cela maintenant, » dit le père. « Il vous donne une légère compensation, vous devez l'accepter ; cela ne peut pas être mis en question.

– Cela peut être et doit être mis en question. Je n'accepte pas cet argent. Si mon séjour chez vous est la cause d'une dépense trop forte pour votre revenu, je partirai.

– Où irez-vous ?

– Peu m'importe. Je gagnerai mon pain. Si je ne le peux pas, je vivrai plus volontiers encore dans un asile de pauvres que je n'accepterai l'argent de mon cousin.

– Qu'a-t-il donc fait ?

– Je ne sais pas.

– Comme M. Apjohn l'établit fort nettement, il n'est pas question de reconnaissance de votre part : vous n'acceptez rien ; vous recevez ce que votre cousin doit vous payer. Il serait vil au-delà de toute expression, s'il ne le faisait pas.

– Il est vil au-delà de toute expression.

– Pas dans cette circonstance, au moins. Il agit de très bonne grâce. Vous n'aurez qu'à signer un reçu deux fois par an, jusqu'à ce que la somme entière ait été versée.

– Je ne signerai rien qui soit relatif à cet argent ; je ne

prendrai rien.

– Mais pourquoi cela ? qu'a-t-il fait ?

– Je n'en sais rien. Je ne dis pas qu'il ait fait quelque chose. J'aime mieux ne pas parler de lui. Ne croyez pas, je vous prie, papa, que je convoite la propriété et que je sois malheureuse de ne l'avoir pas. S'il avait plu à mon oncle et aux fermiers, s'il s'était montré un homme, je me serais réjouie de le voir à Llanfeare. Je crois que mon oncle avait raison de vouloir un héritier mâle. J'en aurais fait autant, à sa place.

– Il a eu tort, et sa conduite a été coupable, après ses promesses.

– Il ne m'avait fait aucune promesse, une insinuation seulement ; il avait conservé toute sa liberté d'action. Il est d'ailleurs inutile de parler du passé. Mon cousin Henry est propriétaire de Llanfeare, et de lui, propriétaire de Llanfeare, je n'accepterai rien. Mourrais-je de faim dans la rue, je ne prendrais pas une croûte de pain de sa main. »

Bien des fois cette conversation fut reprise, et toujours avec le même résultat. Il s'était établi une correspondance entre les deux hommes de loi, et M. Apjohn eut la pensée de demander au propriétaire de Llanfeare la permission de payer l'argent sur un reçu, non de la fille, mais du père. Isabel le sut ; elle déclara que, si l'on agissait ainsi, elle était déterminée à sortir de chez son père. Elle partirait, sans savoir même où elle irait. Elle ne voulait pas que l'on arrangeât les choses de telle manière, qu'en réalité ce fût l'argent du cousin Henry qui fournît à ses dépenses.

Ainsi, dès son arrivée, Isabel ne fut pas heureuse chez son père. Sa belle-mère lui parlait à peine, et les jeunes filles comprenaient qu'on lui en voulait. Il y avait bien là M. Owen, qui désirait ardemment, la belle-mère ne l'ignorait pas, prendre Isabel pour femme et les débarrasser ainsi d'un fardeau ; avec les quatre mille livres, il pouvait sans doute lui faire un intérieur confortable. Mais la chose lui était difficile, si quelques ressources nouvelles ne venaient point grossir son

modeste revenu. Quand même M. Owen aurait la générosité d'épouser Isabel sans aucune fortune, et justifierait ainsi le nom de « bon M. Owen » que lui donnait Mrs. Brodrick en parlant de lui avec ses filles, il était plus flatteur d'avoir en lui un parent pourvu d'une jolie fortune. Pour Mrs. Brodrick, ce refus d'Isabel était absolument inintelligible. Plus le cousin Henry était ladre, plus il y aurait de plaisir à tirer de lui de l'argent. Refuser un legs parce qu'il n'était pas régulier était, pour elle, un acte de folie. Si l'on avait refusé le payement de ce legs, à cause de son irrégularité, il y aurait eu de quoi avoir le cœur brisé ; mais que l'on fît de cette irrégularité un motif de refus, elle ne pouvait le digérer. Si elle avait pu faire à sa guise, elle aurait eu bien du plaisir à raisonner à coups de fouet son excentrique belle-fille. Isabel n'était donc pas heureuse chez son père.

À ce moment, M. Owen n'était pas à Hereford ; il était allé passer ses vacances sur le continent. Chez tous les Brodrick, il n'y avait pas l'ombre d'un doute qu'il n'épousât Isabel dès son retour, et qu'il ne fût toujours le « bon M. Owen ». Mais quelle différence entre un beau-frère assez riche pour être généreux envers sa nouvelle famille, et un beau-frère réduit à la plus stricte économie ! Refuser, même avoir l'idée de refuser ces quatre bonnes mille livres, c'était un crime contre l'époux aux mains duquel le mariage devait les faire passer. Voilà comment Mrs. Brodrick considérait la chose. M. Brodrick lui-même voyait chez sa fille un entêtement qui l'attristait profondément. Quant à Isabel, elle avait sa manière à elle d'envisager la situation. Elle était aussi fermement résolue à ne pas épouser M. Owen qu'à ne pas accepter l'argent de son cousin ; – du moins, elle y était presque aussi fermement résolue.

C'est à ce moment qu'elle reçut la lettre du cousin Henry, dans laquelle deux points s'imposaient à ses réflexions. D'abord, la proposition d'aller à Llanfeare et d'y vivre comme propriétaire de la maison. Cette offre ne demandait pas une longue considération. Il ne pouvait être question de l'accepter, et Isabel n'y arrêta sa pensée que parce qu'elle lui montrait combien rapidement son cousin avait réussi à se rendre odieux

dans le pays. Son oncle, écrivait-il, avait fait de Llanfeare un nid de guêpes pour lui. Isabel se disait qu'elle savait bien pourquoi Llanfeare était pour lui un nid de guêpes. À qui cet être lâche, vil, malhonnête, pouvait-il ne pas être odieux ? Elle le comprenait fort bien.

Il y avait un second point, sur lequel elle médita plus longtemps.

« Il me semble que vous devriez rougir de ce que vous m'avez dit, sitôt après la mort de notre oncle. »

Elle resta longtemps à réfléchir sur ces paroles, se demandant s'il avait raison, si elle devait se repentir de la dureté qu'elle lui avait montrée. Elle se rappelait bien ce qu'elle avait dit : « On accepte un don de ceux que l'on aime, mais non de ceux qu'on méprise. »

C'étaient de dures paroles, qui ne pouvaient se justifier que si la conduite de son cousin avait été en effet, digne d'un profond mépris. Ce n'était pas parce que le pauvre garçon avait montré peu d'énergie, parce qu'il avait attristé les derniers jours de son oncle, en lui faisant voir qu'il était dépourvu de tout sentiment généreux, parce qu'il avait été absolument différent de ce que devait être, selon elle, le maître de Llanfeare, qu'elle lui avait répondu par ces paroles écrasantes : c'était parce que, à ce moment, elle l'avait cru mille fois pire que tout cela.

Fondant son aversion sur la preuve qu'elle avait, ou qu'elle croyait avoir, elle avait, dans sa pensée, formulé contre lui une terrible accusation. Elle ne pouvait lui dire en face qu'il avait dérobé le testament, elle ne pouvait l'accuser d'un crime, mais elle avait employé, aussitôt qu'elles s'étaient présentées à son esprit, les expressions les plus propres à faire comprendre à son cousin qu'il était, dans son estime, aussi bas qu'un criminel. Et cela, elle l'avait fait au moment où il s'efforçait d'accomplir ce qu'on lui avait présenté comme un devoir. Maintenant, il lui marquait son irritation et lui faisait de vifs reproches, ce qui était bien naturel de la part d'un homme si cruellement injurié.

Elle le haïssait, elle le méprisait, et, dans son cœur, le

condamnait. Elle croyait toujours qu'il avait été coupable. S'il ne l'avait pas été, des gouttes de sueur n'auraient pas coulé sur son front ; il n'aurait pas passé soudainement de la rougeur à la pâleur, de la pâleur à la rougeur ; il n'aurait pas tremblé quand elle le regardait en face. Il n'aurait pas été aussi absolument lâche, s'il ne s'était senti coupable. Et pourtant, sa raison si droite le lui faisait voir – maintenant qu'elle n'était, plus sous l'empire de la passion : – elle n'avait pas eu le droit de l'accuser en face. S'il était coupable, c'était à d'autres à le découvrir, à reprocher au misérable son acte criminel. C'était son devoir à elle, comme maîtresse de maison, comme nièce de son oncle, de le recevoir chez son oncle à titre d'héritier de leur parent commun. Mais aucun devoir ne pouvait l'obliger à éprouver de l'amour pour lui ; ce n'était pas pour elle un devoir d'accepter même son amitié. Elle sentait pourtant qu'elle avait mal agi en l'insultant. Elle avait honte de n'avoir pas su cacher ses sentiments, et de lui avoir permis d'attribuer son irritation au dépit d'avoir perdu la fortune de son oncle. Elle lui écrivit la lettre suivante :

« Mon cher Henry,

« Ne prenez aucune mesure relativement à l'argent ; je suis absolument décidée à ne pas l'accepter. J'espère qu'on ne l'enverra pas, et qu'on ne me donnera pas ainsi l'embarras de le renvoyer. Il ne pourrait me convenir d'habiter à Llanfeare. Je n'aurais pas de quoi y vivre, sans parler des domestiques. La chose est donc hors de question. Vous me dites que je devrais avoir honte de vous avoir adressé certaines paroles : j'aurais dû, en effet, ne pas vous les dire. J'en suis honteuse et vous envoie mes excuses.

« Votre dévouée,

« Isabel Brodrick. »

Le lecteur comprendra peut-être combien Isabel dut souffrir en écrivant ces lignes ; mais le cousin Henry ne le comprit pas du tout.

CHAPITRE XII – M. OWEN

Isabel passa à Hereford quatre semaines bien tristes avant le retour de M. Owen. La perspective de ce retour ne diminuait en rien sa peine et ses embarras. Elle connaissait parfaitement la position de fortune de M. Owen, et se disait à elle-même qu'il aurait tort de se marier avec si peu de ressources. Quant à elle-même, elle ne se reconnaissait pas les qualités nécessaires à une femme qui épouse un mari pauvre. Elle se croyait capable de mourir de faim sans se plaindre, si elle y était réduite. Elle se croyait capable de travailler depuis le matin jusqu'à la nuit, et cela, pendant des semaines et des mois, sans laisser voir ni fatigue, ni ennui ; mais elle ne se croyait pas femme à montrer un visage toujours souriant à un mari portant des habits usés, ni à partager, avec cette tendresse naturelle que ne diminue pas le souci de la pauvreté, une nourriture à peine suffisante entre des enfants nombreux. Mourir et en finir, si c'était possible, voilà le seul remède à ses maux auquel elle pensât pour le moment. Aussi ne se sentait-elle pas consolée par cette arrivée prochaine de l'homme qui l'aimait, et dont ses jeunes sœurs lui parlaient sans cesse. Elle avait refusé M. Owen quand elle occupait la haute position d'héritière de Llanfeare, refusé, sans doute, pour obéir à la volonté de son oncle, et non pour donner satisfaction à ses propres sentiments ; mais elle l'avait refusé. Dans la suite, quand elle avait cru que, d'après le testament, elle recevrait une certaine somme d'argent, elle avait pu revenir, en elle-même, sur son refus, et considérer de nouveau quelle conduite elle tiendrait. Si cette somme était assez considérable pour qu'en épousant M. Owen elle apportât l'aisance dans son intérieur, loin d'être une charge pour son mari, ce serait peut-être son devoir de l'épouser, puisqu'elle l'aimait de tout son cœur et avait l'assurance d'être aimée par lui. Même ainsi, il y aurait

toujours eu contre le mariage cette grosse objection qu'elle l'avait refusé quand elle était une grande dame. Mais maintenant, il n'y avait pas d'hésitation possible. Pourrait-elle, elle qui l'avait refusé parce qu'elle était l'héritière de son oncle, et pour cette seule raison, pouvait-elle, maintenant qu'elle était pauvre, accepter d'être une charge pour lui ? Il serait, sans nul doute, assez généreux pour renouveler sa proposition. Elle connaissait bien la noblesse de son cœur ; mais, elle aussi, elle pouvait être généreuse et montrer un noble cœur. C'est ainsi qu'elle raisonnait avec elle-même, et qu'elle faisait à son inflexible fierté le sacrifice de ses plus tendres affections.

Ainsi, le retour annoncé de M. Owen ne devait guère la rendre heureuse.

« Il sera ici demain, » lui dit sa belle-mère. « Mrs. Richard l'attend par le dernier train de la nuit. Je l'ai vue hier, et elle me l'a dit. » Mrs. Richard était la respectable dame chez qui logeait M. Owen.

« Je n'en doute pas, » dit Isabel d'un ton ennuyé ; elle était fâchée que l'on suivît d'un œil si attentif les allées et venues de M. Owen.

« Voyons, Isabel, laissez-moi vous donner un avis. Il n'est pas possible que vous soyez assez injuste à l'égard de M. Owen pour lui laisser croire un moment que vous refuserez l'argent de votre oncle. Pensez à sa position, environ deux cent cinquante livres par an ! Avec vos deux cents livres, ce serait le bien-être ; sans cet argent, vous serez terriblement pauvres.

– Pensez-vous que je n'y aie pas réfléchi ?

– Je suppose que si. Mais vous êtes si étrange, si obstinée, si différente de toutes les jeunes filles que j'ai vues ! Je ne comprendrais pas que vous eussiez le front de refuser l'argent, pour aller ensuite manger son pain. »

C'étaient là de malheureuses paroles, surtout dans la bouche de Mrs. Brodrick. Elles donnèrent à Isabel le courage de faire une réponse catégorique. Jusqu'alors, sa belle-mère avait

conservé la certitude que le mariage se ferait, malgré les premiers refus de la jeune fille : mais Isabel était amenée à formuler maintenant un refus énergique et décisif.

« J'y ai réfléchi, dit Isabel, j'y ai réfléchi bien souvent, et je me suis dit à moi-même qu'il n'y aurait pas d'expression pour qualifier une conduite si vile. Quoi ! vivre sur ses modiques ressources, après lui avoir refusé ma fortune, quand on croyait qu'elle serait si considérable ! Certainement non, je n'aurai pas le front de le faire, ni le front, ni le courage. Il y a des actions ignobles qui ne se peuvent faire que par une audace à laquelle je ne saurais atteindre.

– Alors, vous accepterez l'argent de votre cousin ?

– Certainement non, dit Isabel ; ni cet argent, ni la position que M. Owen m'offrira peut-être de nouveau.

– Sans doute, il vous l'offrira encore.

– Qu'on lui dise alors qu'aucune considération ne me fera l'accepter.

– C'est de la folie ; vous mourez d'amour l'un pour l'autre.

– Eh bien, nous mourrons. Mais je ne crois pas d'ailleurs que l'on meure d'amour aujourd'hui. Si nous nous aimons, nous aurons à nous passer l'un de l'autre, comme il faut apprendre à se passer de la plupart des choses que l'on désire.

– Je n'ai jamais vu semblable déraison, semblable perversité ! Voilà de l'argent qui est à vous, pourquoi ne pas le prendre ?

– Je puis vous dire, ma mère, » dit-elle, en prononçant avec gravité ce nom qu'elle donnait rarement à sa belle-mère, « pourquoi je ne prendrai pas M. Owen pour mari, mais je ne puis vous dire pourquoi je ne puis prendre l'argent de mon cousin. Je peux seulement vous assurer que je ne le ferai pas, et que je n'épouserai jamais un homme qui accepterait cet argent.

– Encore une fois, c'est de la perversité ; vous vous conduisez méchamment à l'égard de votre père.

– J’ai tout dit à papa. Il sait que je n’aurai pas cet argent.

– Voulez-vous dire alors que vous entrerez dans cette maison comme une charge de plus, comme un fardeau sur les épaules de votre pauvre père, quand vous pourriez au contraire le soulager ? Ne savez-vous pas combien il est gêné, et qu’il a à pourvoir à l’éducation de vos frères ? » Isabel restait silencieuse, les yeux fixés sur le plancher, et sa belle-mère continuait, sans se douter du peu d’impressions que produisaient ses reproches sur une nature dont elle ne comprenait pas la fierté. « Il avait toute raison de s’attendre à ce que vous ne lui coûtiez pas un sou. On lui a dit mille fois que votre oncle vous assurerait d’amples moyens d’existence. Vous savez qu’on le lui a dit ?

– Oui, je le lui ai dit moi-même la dernière fois que je suis venue ici avant la mort de mon oncle Indefer.

– Et pourtant, vous ne voulez rien faire pour le soulager ! Vous voulez refuser cet argent, quoiqu’il vous appartienne, et quand vous pourriez épouser demain M. Owen ! » Elle s’arrêta pour voir l’effet que produirait son éloquence.

« Je ne reconnais pas le droit de mon père, ni le vôtre à me presser d’épouser quelque homme que ce soit.

– Mais vous reconnaissez, je suppose, le droit que vous avez de tenir votre parole ? L’argent est là, vous n’avez qu’à le prendre.

– Vous voulez dire que je dois me reconnaître tenue par ma parole. Je n’hésite pas à le faire. J’ai dit à mon père que je ne voulais pas être un fardeau pour lui : je ne serai pas pour lui un fardeau. Il aura d’ailleurs compris que si je viole ma promesse en ce moment, c’est à cause d’une erreur de mon oncle Indefer, à laquelle je ne pouvais m’attendre.

– Vous violez votre promesse en ce que vous ne voulez pas accepter l’argent qui vous appartient.

– Je viole ma promesse ; cela suffit. Je sortirai de cette maison, où je ne serai plus un fardeau pour personne. Si

seulement je savais où aller, je partirais dès demain.

– Tout cela est de la folie, » dit Mrs. Brodrick se levant en colère et sortant violemment de la chambre. « Vous avez, d'un côté l'homme prêt à vous épouser, de l'autre, l'argent. Il ne faut pas deux yeux pour voir quel est votre devoir. »

Isabel ne le voyait pourtant pas si clairement. Ce ne pouvait être un devoir pour elle d'accepter un présent d'argent de l'homme qu'elle supposait l'avoir dépouillée frauduleusement de la propriété. Ce ne pouvait être un devoir pour elle d'apporter la pauvreté à l'homme qu'elle aimait, et surtout après qu'elle avait refusé de lui apporter la richesse. C'était évidemment son devoir, à ce qu'elle pensait, de ne pas être une charge pour son père, puisqu'elle lui avait promis que cela ne serait jamais. C'était son devoir de gagner le pain qu'elle mangerait, ou de n'en pas manger du tout. Disposée comme elle l'était à ce moment, elle aurait quitté la maison sur-le-champ, si quelqu'un avait voulu l'accepter comme fille de cuisine. Mais il n'y avait personne pour la prendre. Elle avait questionné son père sur ce sujet, et il avait accueilli en se moquant l'idée qu'elle gagnât son pain. Quand elle avait parlé de service, il s'était fâché. Ce n'était pas ainsi, avait-il dit, qu'elle pouvait le soulager ; il n'éprouvait pas le besoin de voir sa fille servante ou même gouvernante. Ce n'était pas par de semblables moyens qu'elle pouvait améliorer la position des siens. Ce qu'il voulait, c'était l'amener à penser comme lui, à accepter le large revenu qui était à sa disposition, à devenir la femme d'un galant homme que chacun estimait. Mais, en ce moment, il était bien indifférent à Isabel qu'en acceptant d'être domestique elle déconsidérât sa famille. On lui avait dit qu'elle était un fardeau : elle voulait cesser de l'être.

Elle y pensa toute la nuit, et résolut de consulter M. Owen lui-même. Il serait facile, pensait-elle, ou tout au moins possible de lui faire comprendre qu'il ne fallait pas songer à un mariage. Avec lui au moins elle pouvait discuter. Il n'avait pas autorité sur elle, et elle se connaissait assez pour avoir toute confiance dans sa force de caractère. Son père avait un certain droit à

vouloir diriger sa conduite. Sa belle-mère avait aussi ce droit, par délégation en quelque sorte. M. Owen n'en avait aucun. Elle lui ferait comprendre pourquoi elle ne voulait pas l'épouser, et alors il pourrait servir, par d'utiles avis, son projet d'être gouvernante, femme de chambre, maîtresse d'école, n'importe quoi enfin.

Le lendemain matin, il vint et fut bientôt enfermé avec elle. Au moment où il arriva, Isabel était assise avec Mrs. Brodrick et ses sœurs, mais elles eurent bientôt fait de plier leur ouvrage et de sortir, montrant ainsi que c'était chose convenue qu'Isabel et M. Owen fussent laissés ensemble. La porte ne fut pas plus tôt fermée, qu'il vint à elle, comme pour la prendre dans ses bras, et l'empêcher ainsi de se dérober, en se retirant, au baiser qu'il voulait lui donner comme à sa future femme. Elle comprit tout sur-le-champ. Il semblait que, depuis la dernière entrevue dont elle eût gardé le souvenir, il y en avait eu une autre, oubliée par elle, dans laquelle elle avait consenti à être sa femme. Elle ne pouvait s'irriter contre lui. Comment une jeune fille s'irriterait-elle contre un homme dont l'amour est si tendre, si constant ? Il n'aurait pas songé à lui donner un baiser, s'il avait eu devant lui l'héritière définitive de Llanfeare. Elle le sentait bien. Elle comprenait à son attitude qu'il savait sa résolution de ne pas prendre l'argent de son cousin.

Elle ignorait d'ailleurs qu'il eût eu le matin même un entretien avec son père ; mais elle ne doutait pas qu'il ne connût sa résolution. Comment pouvait-elle se fâcher contre lui ?

Elle se déroba pourtant. « Non, pas cela, dit-elle. Cela ne doit pas être, cela ne peut pas être.

– Dites-moi une chose, Isabel, avant que nous allions plus, loin, et dites-la-moi franchement : m'aimez-vous ? »

Elle était debout à six pieds de lui, le regardant fixement, et déterminée à ne pas rougir devant lui. Mais elle ne sut pas d'abord quelle réponse il convenait de lui faire.

« Je sais, ajouta-t-il, que vous êtes trop fière pour dire un

mensonge.

– Je ne dirai pas de mensonge.

– M'aimez-vous ? Il s'arrêta un instant. M'aimez-vous comme une femme aime l'homme qu'elle veut épouser ?

– Je vous aime.

– Alors, au nom de Dieu, pourquoi ne pas échanger un baiser ? J'ai votre amour, et vous avez le mien. Votre père et votre mère voient nos sentiments avec satisfaction. Est-ce alors une faute de donner et de recevoir un baiser ? Puisque j'ai gagné votre cœur, ne puis-je avoir le bonheur de penser que vous désirez me sentir près de vous ?

– Vous le savez bien, dit-elle, quoiqu'il soit peu convenable à une femme de le dire.

– Qu'est-ce que je sais bien ?

– Qu'il n'y a jamais eu un homme dont je me sois approchée avec plaisir, tandis qu'auprès de vous je suis heureuse. Vous donner un baiser ? Je baiserais vos pieds en ce moment, j'embrasserais vos genoux. Tout ce qui est vous m'est cher. Les objets que vous avez touchés me sont sacrés. Le livre de prières dit que la jeune femme doit aimer son époux jusqu'à ce que la mort la sépare de lui, je crois que mon amour vous suivra plus loin encore.

– Isabel ! Isabel !

– Retirez-vous ! je ne vous donnerai pas même ma main à presser tant que vous ne m'aurez pas promis d'être d'accord avec moi. Je ne veux pas être votre femme.

– Vous serez ma femme.

– Jamais ! jamais ! J'ai banni cette pensée de mon esprit, et je sais que j'ai eu raison de le faire. Les circonstances m'ont été bien contraires.

– Non pas à moi ! Et elles ne me le seront point, si j'obtiens de vous ce que je désire.

– J’ai dû paraître devant vous comme l’héritière de mon oncle.

– Cela a-t-il eu quelque influence sur mes sentiments ?

– Et j’ai été forcée de refuser votre proposition, pour obéir à la volonté de celui qui m’avait adoptée.

– J’ai très bien compris tout cela.

– Ensuite, il a fait un nouveau testament par lequel il me laissait une somme d’argent.

– Je le sais, et je connais, je pense, l’affaire dans tous ses détails.

– Mais je n’ai pas l’argent. » Elle secoua alors la tête, comme si elle souriait de sa sottise à revenir sur des faits si bien connus de son amant et d’elle. « L’argent m’est offert par mon cousin, mais je ne veux pas le prendre.

– À cela je n’ai rien à dire. C’est le seul point sur lequel, une fois que nous serons mariés, je refuse de vous donner aucun avis.

– Monsieur Owen, » et elle vint plus près de lui, pas assez près pourtant pour qu’elle ne pût lui échapper, si cela était nécessaire, « monsieur Owen, je vais vous dire une chose que je n’ai dite à personne.

– Pourquoi à moi ?

– Parce que j’ai en vous une confiance que je n’ai en aucun autre.

– Dites alors.

– Il y a un autre testament – ou plutôt, il y avait un autre testament, et il l’a détruit.

– Pourquoi dites-vous cela ? Vous ne devez pas parler ainsi ; vous ne pouvez pas le savoir !

– Aussi vous le dis-je à vous, comme je le dirais à mon propre cœur. Le vieillard me l’a dit – dans ses derniers moments. Et puis cet homme a une physionomie si répulsive. Si

vous aviez pu voir combien sa lâcheté tremblait sous mes regards !

– Il ne faut pas juger d'après des indices de ce genre. On ne peut que les voir et les remarquer ; on ne doit pas en faire la base d'un jugement.

– Vous auriez jugé vous-même, si vous aviez vu, et vous n'auriez pu vous empêcher de juger comme moi. D'ailleurs, la seule conséquence de la conviction que je me suis faite est… que pour rien au monde je n'accepterai son argent.

– Il est peut-être bon, Isabel, que nous discutions entre nous tout ce qui est pour vous l'objet d'un doute, l'occasion d'un embarras. Je serai heureux de penser qu'il n'y aura jamais de secret entre nous. Mais croyez-moi, ma chérie, tout cela n'a aucun rapport avec l'affaire qui nous concerne tous deux.

– Il est indifférent que je sois privée de toutes ressources ?

– Absolument.

– Non, monsieur Owen ; et en cela mon père lui-même est d'accord avec moi. » Elle avait tort de parler ainsi. Son père avait seulement voulu lui démontrer que le modique revenu de son futur mari lui faisait une nécessité d'accepter l'argent. « Je ne veux à aucun prix être un fardeau pour vous, et, comme je ne puis me donner à vous sans vous imposer en même temps une charge, je ne veux pas être à vous. Qu'importe que nous souffrions un peu plus ou un peu moins ?

– Cela m'importe beaucoup à moi.

– Un homme a bientôt fait, je pense, d'oublier cette souffrance.

– Une femme aussi – si elle est de celles qui surmontent aisément des difficultés de ce genre. Vous n'êtes pas de ces femmes-là, je pense ?

– J'essayerai.

– Moi, je n'essayerai pas. » Et, en parlant ainsi, il la regardait bien en face. Ma philosophie m'enseigne à dédaigner les raisins

qui pendent trop haut au-dessus de ma tête, mais à prendre le plus possible de ceux qui sont à ma portée.

– Je ne suis pas à votre portée.

– Si, excusez ma confiance, vous m'appartenez. Vous avez avoué que vous m'aimez.

– Je vous aime.

– Alors, vous n'aurez pas la méchanceté de me refuser ce que j'ai le droit de vous demander. Si vous m'aimez comme une femme doit aimer l'homme qui sera son époux, vous n'avez pas le droit de me repousser. J'ai donc établi la justice de mes prétentions, à moins qu'il n'y ait encore d'autres raisons…

– Il y a une autre raison.

– Il n'y en a pas d'autre dont je puisse être juge. Si votre père avait fait quelque objection, ce serait là une raison ; quand votre oncle a désapprouvé notre mariage à cause de la propriété, c'était une raison. Quant à l'argent, je ne vous demanderai jamais de le prendre, à moins que vous ne disiez vous-même que la pauvreté vous fait peur. » Il s'arrêta alors, la regardant, comme pour la mettre au défi de plaider sa propre cause avec d'aussi bons arguments. Elle ne répondit pas, mais demeura assise, toute palpitante et comme effrayée par l'énergie de ses paroles.

« Elle ne me fait pas peur à moi non plus, » continua-t-il avec douceur, « pas le moins du monde. Pensez-y, et vous sentirez que j'ai raison ; alors, la première fois que je reviendrai, peut-être ne me refuserez-vous pas un baiser. Et il partit.

Oh ! combien elle l'aimait ! Combien il lui serait doux de sacrifier sa fierté, son indépendance à un homme comme lui ! Combien il méritait un absolu respect, une confiance sans bornes, un entier dévouement ! Combien il était au-dessus de tous les hommes qu'elle avait jamais rencontrés sur le chemin de la vie ! Et pourtant, elle était déterminée encore à ne pas l'épouser.

CHAPITRE XIII – LA GAZETTE DE CARMARTHEN

On parla beaucoup à Carmarthen du testament de M. Indefer. Les scènes qui s'étaient passées dans la maison, la production du testament, les recherches faites ensuite, la lecture de l'acte avaient donné lieu à des commentaires. Plusieurs personnes y avaient assisté ; quelques-unes avaient été frappées par certaines circonstances mystérieuses. On croyait fermement que le vieillard avait fait un testament postérieur à celui qui avait dû être déclaré valable, et l'idée suggérée par M. Apjohn que le vieillard, à ses derniers moments, avait lui-même détruit ce document n'était généralement pas acceptée. S'il l'avait fait, on en aurait su quelque chose. Les cendres ou les menus morceaux du papier auraient été retrouvés. Que M. Apjohn crût ou ne crût pas à ce qu'il présentait comme possible, il y en avait qui n'y croyaient pas du tout. Parmi les fermiers et les domestiques, à Llanfeare, le sentiment commun était qu'un acte coupable avait été commis. Ceux que leur caractère ne portait pas à des jugements malveillants, comme John Griffiths, de Coed, pensaient que le testament était encore caché, et que probablement il serait trouvé un jour. Les autres étaient convaincus qu'il était tombé entre les mains du possesseur actuel de la propriété, qui, au prix d'un crime, avait réussi à le détruire. Personne ne soupçonnait la vérité. Comment concevoir l'idée que l'héritier illégitime était là, le testament devant les yeux, presque sous la main, sans l'avoir détruit, et sans en avoir révélé l'existence ?

Au nombre de ceux qui avaient la plus mauvaise opinion du cousin Henry étaient les deux Cantor. Quand on a vu faire une chose, il est naturel que l'on soit porté à y croire, surtout si l'on

a contribué soi-même à la faire. Ils avaient été choisis pour signer comme témoins le testament ; ils ne doutaient pas que le testament n'existât à la mort du vieillard. Depuis, il avait pu être détruit ; il l'avait été, pensaient-ils. Mais ils ne pouvaient se figurer qu'une si grande injustice demeurât sans châtiment, et que le préjudice qu'elle causait ne fût pas un jour réparé. Ne suffirait-il pas qu'un juge sût qu'ils avaient servi de témoins pour un testament, eux gens honorables, et que ce testament était en opposition avec celui qui venait d'être à tort déclaré valable ? Le jeune Cantor surtout ne se gênait pas pour le dire bien haut, et il ne manquait pas d'oreilles à Carmarthen qui recueillaient avidement ses paroles.

La *Gazette de Carmarthen*, journal très estimé dans toute la Galles du Sud, traita la question avec tant d'insistance et dans des termes si énergiques que l'on se demanda si le nouveau maître de Llanfeare ne serait pas amené à se défendre par le moyen d'une poursuite en diffamation. Le rédacteur n'affirmait pas que le cousin Henry eût détruit le testament, mais il donnait des détails circonstanciés sur tout ce qui s'était passé à Llanfeare, et, dans chaque numéro du journal, faisait valoir les raisons desquelles on pouvait conclure à l'accomplissement d'un acte frauduleux. La théorie d'après laquelle le vieil Indefer aurait détruit son dernier testament sans en rien dire à personne était absolument écartée. Le docteur l'avait vu chaque jour et aurait eu certainement connaissance de cette intention, si le vieillard l'avait eue. La femme de charge, Henry Jones, l'auraient connue. Le neveu n'avait parlé à personne de ce qui s'était passé entre son oncle et lui. Ceux qui avaient connu le vieil Indefer Jones pendant tant d'années, et qui savaient combien était vif et délicat en lui le sentiment de l'honneur, pouvaient-ils croire que le vieillard, après avoir changé les dispositions prises d'abord en faveur de son neveu, y était revenu sans lui en rien dire ? Et pourtant, Henry Jones ne rapportait aucune parole en ce sens. Henry Jones avait gardé le silence sur tout ce qui s'était passé pendant les dernières semaines ; Henry Jones avait gardé le silence quand le

testament avait été lu, quand les recherches avaient été faites ; il continuait d'observer toujours le même silence. « Nous ne disons pas, » écrivait le rédacteur, « que Henry Jones, depuis qu'il est entré en possession de Llanfeare, a semblé craindre de se mêler à la société des personnes de sa condition. Nous n'avons pas le droit de parler ainsi. Mais notre devoir est de constater ce fait. Des circonstances se présentent, de temps en temps, où l'intérêt public exige que l'on scrute la vie privée des individus, et nous estimons que les circonstances actuelles sont de cette nature. » Et le style devenait de plus en plus vif, les insinuations de moins en moins dissimulées ; il était aisé de comprendre que l'on voulait réduire Henry Jones à poursuivre en justice l'auteur de la diffamation, afin que la partie adverse pût le soumettre lui-même à un interrogatoire et lui faire avouer ce qui avait été dit, ce qui s'était passé entre lui et son oncle, dans les quinze derniers jours de la vie du vieillard. Beaucoup pensaient que, si l'on arrivait à le faire comparaître comme témoin, on tirerait de lui tous les aveux qu'on voudrait, si du moins il avait des aveux à faire. Sa poltronnerie était bien connue, exagérée même par ceux qui l'entouraient. On racontait de lui comment il vivait toujours dans la même pièce, comment il ne sortait presque jamais de la maison, comment il passait toutes ses journées dans la plus complète inaction. On exagérait la singularité de ses habitudes ; et tout Carmarthen croyait que le remords de quelque crime mystérieusement accompli le rendait incapable de remplir aucun des devoirs de la vie nouvelle qu'il était appelé à mener. Quand on lui parlait, il tremblait ; quand on le regardait, il se détournait.

On recherchait curieusement quelles étaient ses habitudes. – On disait que la *Gazette de Carmarthen* était le seul journal qu'il eût entre les mains, et qu'il passait des heures entières à lire et à relire les accusations terribles que l'on dirigeait contre lui, non ouvertement, mais à mots couverts. Les hommes de loi, et M. Apjohn lui-même, sentirent bientôt que Henry Jones, s'il était innocent, devait à l'honneur et à la considération de l'ancienne famille dont il portait le nom, de se justifier en

poursuivant le propriétaire du journal comme diffamateur. S'il était innocent, entièrement innocent, il n'avait aucune raison de craindre l'interrogatoire auquel le soumettrait la partie adverse. Enfin, dans la *Gazette*, étaient insérées deux lettres du jeune Cantor, lettres évidemment diffamatoires, qui n'avaient pas été rédigées par le jeune Cantor lui-même, lettres que tout Carmarthen savait avoir été écrites par l'un des rédacteurs du journal et signées par le jeune fermier ; on y déclarait formellement que le vieil Indefer avait laissé un testament postérieur à celui qui constituait Henry Jones héritier. Quand on discuta la question de savoir si Henry Jones obtiendrait ou non du jury un verdict favorable, M. Apjohn déclara que ce n'était pas là l'objet principal de la poursuite. « Il devra montrer, dit-il, qu'il n'a pas peur de paraître devant une cour de justice. »

Mais il en avait peur. Quand nous l'avons laissé, après sa visite à Coed, il ignorait encore les attaques dirigées contre lui. Le lendemain, il reçut un premier numéro du journal, puis d'autres régulièrement. Après avoir lu le premier, il ne put s'empêcher de lire les suivants. Ils étaient introduits dans la maison à mesure qu'ils s'imprimaient, et l'on disait dans Carmarthen qu'il buvait jusqu'à la dernière goutte l'amer venin que la plume du rédacteur y distillait à son intention. En vain il s'efforçait de cacher le journal ou de paraître le recevoir avec indifférence. Mrs. Griffith savait toujours où il l'avait mis ; elle savait qu'il l'avait lu en entier. Le cousin Henry avait accepté qu'elle et le sommelier ne demeurassent plus qu'un mois à Llanfeare, au lieu de trois mois, comme ils l'avaient offert ; le mois était écoulé, le sommelier était parti, Mrs. Griffith et les deux autres femmes restaient, sans dire pourquoi elles avaient changé d'avis. Quant au cousin Henry, il était trop faible de caractère, il avait trop peur, il était trop complètement absorbé par l'horreur de sa situation, pour leur demander quand elles s'en iraient.

Il comprenait parfaitement à quoi visait le journaliste qui l'attaquait ainsi, et sentait vivement le danger de sa position.

On disait de lui certaines choses, on insinuait certaines accusations qu'en lui-même il déclarait être fausses. Il n'avait ni détruit ni même caché le testament. Il avait eu l'idée bien innocente de prendre un livre laissé sur une table et de le remettre à sa place. Quand tous ces fureteurs étaient venus à Llanfeare faire si négligemment des recherches mal conduites, il n'avait pas dissimulé le livre. Il l'avait laissé sur son rayon, à portée de leurs mains. Qui donc oserait dire qu'il avait été coupable ? Si l'on trouvait maintenant le testament, qui pourrait avoir raisonnablement la pensée de l'accuser de fraude ? Alors même qu'on saurait tout, on ne pourrait que le proclamer innocent, à moins qu'on n'eût, par impossible, surpris ce furtif coup d'œil qu'il lançait par moments du côté du livre. Et pourtant, il se connaissait assez pour savoir qu'il manquerait d'énergie et d'assurance devant une cour de justice, et perdrait la tête, s'il lui fallait répondre aux questions insidieuses et soutenir les regards malveillants de l'avocat de son adversaire. Ses jambes ne le porteraient pas, quand il aurait à traverser la salle. Les paroles ne sortiraient pas de sa bouche, il tremblerait, frissonnerait et défaillirait devant l'assistance. Il lui était plus facile de se jeter dans la mer du haut des rochers où il avait eu un songe, que de se rendre dans une cour de justice, pour y raconter à sa façon l'histoire du testament. On ne pouvait le forcer à y aller. L'action, s'il y en avait une, devait être intentée par lui. Il n'existait aucune preuve d'après laquelle on pût l'inculper de crime capital ou même de fraude. On ne pouvait le traîner devant la cour. Mais il savait que tout le monde s'attendait à le voir paraître, s'il était un honnête homme, devant la justice, à dénoncer la calomnie et à défendre ainsi l'honneur de son nom. Et comme il manquait chaque jour à remplir ce devoir, il avouait lui-même sa culpabilité. Et cependant, il ne pourrait paraître en justice, il le savait bien.

N'y avait-il aucun moyen de sortir de cette horrible position ? Il voyait bien maintenant que la propriété, si considérable qu'elle fût, lui coûtait plus de tourments qu'elle n'avait de valeur pour lui. Non, elle n'avait plus de valeur à ses

yeux. C'était un bien maudit dont il se serait vite débarrassé, s'il pouvait seulement se dégager de toutes ces difficultés, conséquences de l'héritage. Mais comment sortir de cette position ? S'il tirait le testament du livre, s'il le portait lui-même à Carmarthen, se déclarant prêt à livrer la propriété à sa cousine, n'y aurait-il encore personne pour penser et pour dire que le testament avait été en sa possession depuis la mort de son oncle, et que la peur seule l'avait amené à s'en défaire ? N'y aurait-il personne pour penser et pour dire qu'il l'avait caché de ses propres mains ? Serait-il encore l'homme désintéressé et généreux dont on aurait admiré les nobles sentiments, si, lors de la lecture du testament, il avait remis à M. Apjohn le livre et l'important papier qu'il contenait ?

Il pensait avec consternation à la sottise qu'il avait faite de laisser échapper l'occasion d'une si glorieuse conduite. Maintenant, il ne voyait plus d'issue. Il avait beau quitter tous les jours la chambre aux livres, personne ne trouvait le testament. Si quelqu'un avait mis la main sur le papier, il l'aurait béni ; mais non, personne ne le trouvait. Cet infâme journal mentait, pensait-il avec amertume, en disant qu'il ne quittait pas la pièce. Tous les jours, il errait par la propriété pendant une heure ou deux, sans parler d'ailleurs à personne, sans regarder personne. En cela, le journal avait dit vrai. Mais c'était à tort qu'on l'accusait de se tenir comme emprisonné, du moins depuis le jour où il avait reçu, à ce sujet, les reproches de la femme de charge. Personne ne touchait le livre. Il en était presque à penser que, laissât-il le papier ouvert sur la table, personne n'aurait l'idée de le lire. Et il était là, toujours caché dans les feuilles du livre de sermons, ce poids dont son cœur était oppressé, ce cauchemar qui le privait de sommeil, et il ne pouvait s'en délivrer ! Oui, vraiment, la propriété ! Oh ! que ne pouvait-il être rendu à sa vie de Londres, sa cousine étant dame et maîtresse de Llanfeare !

John Griffiths, de Coed, avait promis de lui faire visite ; mais trois semaines s'étaient passées déjà sans qu'il parût. Il vint un matin et vit son propriétaire seul dans la bibliothèque.

« C’est aimable à vous, monsieur Griffiths, » dit le cousin Henry, faisant un effort pour prendre les manières dégagées d’un homme dont le cœur est léger.

« Je suis venu, monsieur Jones, dit le fermier d’un ton grave, pour vous dire quelques mots qu’il faut que l’on vous dise.

– Qu’est-ce donc, monsieur Griffiths ?

– Ce n’est pas, monsieur Jones, que je sois homme à me mêler des affaires des autres, surtout des affaires de mes supérieurs.

– J’en suis certain.

– Moins encore de celles de mon propriétaire. » Il s’arrêta alors ; mais, le cousin Henry ne pouvant trouver un mot à lui dire, soit pour l’arrêter, soit pour l’encourager à poursuivre, il fut forcé de continuer. « Il m’a bien fallu lire toutes ces choses qui sont écrites dans la *Gazette de Carmarthen.* » Le cousin Henry devint pâle comme un mort. « Nous avons tous dû les lire. Je reçois ce journal depuis vingt ans ; mais aujourd’hui on l’envoie à tous vos fermiers, qu’ils le payent ou non. Mrs. Griffith l’a dans la cuisine. Je suppose qu’on vous l’envoie à vous aussi.

– Oui, il arrive ici, » dit le cousin Henry, s’efforçant faiblement de sourire.

– Et vous avez lu ce qu’ils disent ?

– Oui, presque tout.

– Ils ont été bien durs pour vous, monsieur. » Le cousin Henry affecta de rire, mais son rire était affreux. « Bien durs, continua le fermier. J’ai senti comme un frisson en lisant tout cela. Savez-vous ce qu’ils veulent dire, monsieur Jones ?

– Je crois le savoir.

– Ils veulent dire que vous avez volé la propriété à votre cousine, miss Brodrick ! » Le fermier prononça solennellement ces paroles, en les détachant et en les accentuant. « Je ne dis pas que ce soit vrai, monsieur Jones.

– Non, non, non, » balbutia le malheureux d'une voix étranglée.

« Non, vraiment. Si je le croyais, je ne serais pas ici pour vous le dire. Si je suis venu, c'est que je pense que l'on vous calomnie !

– On me calomnie ! on me calomnie !

– Je le pense ; j'en suis certain. Je ne sais pas quel est ce mystère, si mystère il y a ; mais je ne crois pas que vous ayez dépouillé cette pauvre dame, votre cousine, en détruisant un acte aussi important que le testament de votre oncle.

– Non, non, non.

– Y a-t-il au fond de tout cela quelque secret que vous puissiez dire ? »

Consterné, terrifié, paralysé par l'angoisse, le cousin Henry restait assis, silencieux, devant son interlocuteur.

« S'il y en avait un, monsieur, vous feriez mieux de le confier à quelqu'un. Votre oncle me connaissait depuis plus de quarante ans et avait une entière confiance en moi. Je ferais volontiers quelque chose pour son neveu. S'il y a quelque chose à révéler, parlez en homme. »

Le cousin Henry ne sortait pas de son silence. Il ne pouvait ni prendre le courage de nier qu'il existât un secret, ni se résoudre à tirer le livre de son rayon et à montrer le testament. Il hésitait, et cette hésitation même prouvait sa culpabilité à l'homme qui l'observait. « Oh ! monsieur Griffiths, s'écria-t-il après quelques moments, voulez-vous être mon ami ?

– Sans doute, monsieur Jones, si je puis l'être – honnêtement.

– On m'a cruellement traité.

– C'est pour vous une dure épreuve, dit M. Griffiths.

– Terrible, cruelle ! » Et il se tut de nouveau, s'efforçant de se résoudre à quelque chose, de voir à l'aide de quels moyens il

pourrait sortir de cet enfer. S'il existait des moyens, peut-être arriverait-il, avec le concours de cet homme, à se dégager d'une si terrible situation. Mais, tandis que l'homme l'observait en silence, son esprit ne trouvait rien, rien.

« Il n'y a pas de mystère, » balbutia-t-il enfin.

– Aucun ? » dit sévèrement le fermier.

« Pas de mystère. Quel mystère pourrait-il y avoir ? Mon oncle a fait un testament en ma faveur ; je n'ai rien détruit. Je n'ai rien caché. Je n'ai rien fait. Si le vieillard a changé souvent d'intentions, faut-il m'en blâmer ?

– Alors, monsieur Jones, pourquoi ne pas aller dire tout cela devant la justice – en prêtant serment ?

– Qu'ai-je à faire pour cela ?

– Allez trouver M. Apjohn, et parlez-lui avec l'énergie d'un homme. Demandez-lui d'intenter, en votre nom, au journal une poursuite en diffamation. Il y aura une enquête. Vous serez appelé comme témoin, et vous pourrez raconter toute votre affaire – sous la foi du serment. »

Le cousin Henry, pâle, épouvanté, gémissant, murmura quelque chose qui signifiait qu'il y penserait. M. Griffiths le quitta. En entrant dans la chambre, le fermier était convaincu de l'innocence de son propriétaire ; quand il sortit, cette conviction n'existait plus en lui.

CHAPITRE XIV – UNE POURSUITE EN DIFFAMATION

Quand le fermier lui avait fait cette question : « Y a-t-il un secret que vous pourriez révéler ? » le cousin Henry eut pendant quelques secondes la pensée de lui raconter toute l'histoire et de lui faire connaître ce qui c'était passé. Mais il se rappela le mensonge qu'il avait fait, le mensonge qu'il avait signé de son nom, quand il était allé à Carmarthen pour entendre déclarer le testament valable. N'avait-il pas, en agissant alors si inconsidérément, commis un crime pour lequel il pourrait être poursuivi et emprisonné ? N'avait-il pas été parjure ? Dès le premier moment, il avait résolu de n'employer aucun moyen criminel pour s'assurer la possession de la propriété. Il n'avait pas caché le testament dans le livre. Il n'avait pas entravé les recherches. Il n'avait rien fait qui l'empêchât de se considérer comme strictement innocent, et cela, jusqu'au moment où on l'avait invité, sans lui laisser un instant de réflexion, à mettre son nom au bas de cette déclaration. Ce souvenir lui revint alors qu'il était presque décidé à se lever pour aller prendre le livre. Puis il eut une autre pensée. Ne pouvait-il pas dire à M. Griffiths qu'il avait découvert le testament depuis le jour où il avait fait cette déclaration – qu'il l'avait découvert seulement ce matin-là ? Mais il avait senti qu'une semblable histoire ne rencontrerait aucune créance, et il avait craint de s'aliéner, par un mensonge évident, le seul ami qu'il eût. Il avait donc dit qu'il n'y avait pas de secret – il l'avait dit après un long silence qui avait fait croire tout le contraire à M. Griffiths – il l'avait dit avec un visage dont l'expression seule montrait assez quelle était la vérité.

Il savait bien que le fermier, en le quittant, doutait de sa bonne foi, bien plus, qu'il était convaincu de sa culpabilité. C'était ce qui était arrivé pour tous ceux qu'il avait rencontrés, depuis sa venue à Llanfeare. Son oncle, qui l'avait appelé, s'était détourné de lui ; sa cousine l'avait insulté ; les fermiers lui avaient refusé, sans motif, le respect qu'ils avaient eu pour leur ancien maître ; M. Apjohn l'avait regardé tout d'abord avec des yeux accusateurs ; ses serviteurs l'espionnaient ; cette gazette le mettait à la torture ; et voici que son seul ami l'avait abandonné. Il pensa que, s'il en avait le courage, le mieux serait bien de se jeter à la mer.

Mais il n'avait pas ce courage. La pensée qui dominait en lui était celle d'échapper aux horreurs d'une poursuite criminelle. S'il ne touchait pas au testament, s'il ne montrait par aucun signe qu'il savait que cet acte existait, on ne pourrait prouver qu'il en eût connaissance. Si seulement on pouvait trouver le testament, et le laisser ensuite lui-même retourner à sa vie tranquille de Londres ! Mais on ne le trouvait pas, et il ne pouvait mettre personne sur la trace. Quant à ces articles diffamatoires, M. Griffiths lui avait demandé pourquoi il n'en attaquait pas les auteurs en justice et ne les confondait pas par une attitude énergique. Il comprenait toute la justesse, toute la force de cette observation. Pourquoi ne se montrait-il pas capable d'entendre sans trouble les observations qu'un avocat retors lui poserait ? Simplement parce qu'il n'était pas capable de les entendre. On tirerait de lui la vérité, au cours du procès. Il aurait beau prendre les plus fermes résolutions, il lui serait impossible de ne pas laisser voir à ses adversaires qu'il n'ignorait pas l'existence du testament. Il se connaissait assez pour en être convaincu. Il était assuré que, par son attitude, il témoignerait si fortement contre lui-même, qu'il passerait du banc des témoins dans la prison.

Le journal dirait ce qu'il voudrait, il n'irait pas, de son propre mouvement, se jeter dans la gueule du lion. Mais, en prenant cette détermination, il ne prévoyait pas par quels moyens irrésistibles on l'y entraînerait. Quand le vieux fermier

lui avait dit sévèrement qu'il devait avoir le courage d'aller témoigner devant la cour et tout raconter sous la foi du serment, il avait frémi en recevant cet avis. Mais c'était peu de chose auprès de ce qui l'attendait. Le lendemain matin arriva à Llanfeare M. Apjohn venant de Carmarthen ; il fut sur-le-champ introduit dans la bibliothèque. L'avoué était un homme que ses amis et ses clients en général considéraient comme un agréable compagnon, mais comme un homme d'affaires sérieux. Il était affectueux, à une table bien servie, toujours prêt à obliger, quand il avait le fusil à la main ; il était de la plus charmante humeur, quand il faisait une promenade à cheval. C'était un pêcheur adroit et il avait une faiblesse pour le whist. On ne le regardait certainement pas comme un homme dur ou cruel. Mais le cousin Henry lui avait toujours vu l'œil sévère, les sourcils froncés, et était fort mal à l'aise devant lui. Dès le début de leurs relations, il avait eu peur de lui. Il sentait que cet homme cherchait toujours à lire dans son cœur et à le trouver coupable. M. Apjohn avait été naturellement favorable à Isabel. Tout Carmarthen savait qu'il avait fait son possible pour amener le vieillard à conserver son héritage à sa nièce. Le cousin Henry ne l'ignorait pas. Mais pourquoi cependant l'avoué ne le regardait-il jamais qu'avec des yeux accusateurs ? Quand lui, Henry Jones, avait signé cette déclaration à Carmarthen, l'avoué avait montré, par l'expression de son visage, qu'il croyait la déclaration fausse. Et cet homme était là, devant lui, et il lui fallait endurer ses questions.

« M. Jones, dit l'homme de loi, j'ai cru qu'il était de mon devoir de faire près de vous une démarche à l'occasion de ces articles de la *Gazette de Carmarthen* ?

– Je ne puis empêcher la *Gazette de Carmarthen* de parler.

– Mais si, vous le pouvez, M. Jones. Il y a des lois qui donnent à un homme le moyen d'arrêter la diffamation et d'en faire punir les auteurs, s'il le juge à propos. » Il s'arrêta un moment ; mais, voyant que le cousin Henry ne répondait pas, il continua. « Pendant plusieurs années, j'ai été l'homme d'affaires de votre oncle, comme mon père l'avait été avant moi. Vous ne

m’avez jamais chargé de vos intérêts, mais, dans les circonstances présentes, je dois en prendre soin, jusqu’à ce que vous les mettiez en d’autres mains. Telle étant la situation, je considère comme un devoir de faire une démarche auprès de vous au sujet de ces articles. Certainement ils sont calomnieux.

– Ils sont cruels ; je le sais bien, » dit le cousin Henry, avec des larmes dans la voix.

« Des accusations de ce genre sont cruelles, si elles sont fausses.

– Elles sont fausses, odieusement fausses.

– Je n’en doute pas ; aussi suis-je venu vous dire qu’il est de votre devoir de les repousser par les plus énergiques dénégations.

– Dois-je aller témoigner pour moi-même ?

– Oui, c’est tout à fait cela. Vous devez témoigner pour vous-même. Quel autre que vous peut dire le vrai de cette affaire ? Vous comprendrez d’ailleurs, monsieur Jones, que ce que vous devez poursuivre, ce n’est pas la condamnation du journaliste.

– Quoi donc alors ?

– Vous devez vous montrer prêt à répondre à toutes les questions. « Me voici, direz-vous. S’il est un point sur lequel vous désiriez que je sois interrogé, dans cette affaire d’héritage et de testament, je suis là pour répondre. » Vous montrerez ainsi que vous n’avez pas peur d’un interrogatoire. »

Mais c’était justement de quoi le cousin Henry avait peur. « Sans doute vous savez ce qu’on dit à Carmarthen ?

– Je le sais par le journal.

– C’est mon devoir de vous montrer les choses telles qu’elles sont. Tout le monde, aussi bien dans la campagne qu’à la ville, exprime l’opinion qu’un acte coupable a été commis.

– Que veulent-ils donc ? Je n’y puis rien, si mon oncle n’a pas fait un testament qui leur plaise.

– Ils pensent qu'il a fait un testament qui leur aurait plu davantage, mais qu'on l'a fait criminellement disparaître.

– M'accusent-ils ?

– Réellement, oui. Ces articles du journal ne sont qu'un écho de la voix publique. Et cette voix devient chaque jour plus forte et plus bruyante, parce que vous ne tentez rien pour la faire taire. Avez-vous lu le numéro d'hier ?

– Oui, je l'ai vu, » dit le cousin Henry avec une respiration entrecoupée.

Alors, M. Apjohn tira de sa poche un exemplaire du journal et se mit à lire une liste de questions que l'éditeur était supposé adresser au public. Chaque question était une insulte, et le cousin Henry, s'il l'eût osé, aurait arrêté le lecteur, l'eût traité d'insolent et l'eût mis à la porte de la salle.

« M. Henry Jones a-t-il exprimé une opinion personnelle relativement à la disparition du testament que MM. Cantor ont signé comme témoins ?

« M. Henry Jones a-t-il consulté quelque ami, versé ou non dans la connaissance de la loi, au sujet de son droit à posséder Llanfeare ?

« M. Henry Jones a-t-il, dans tout le comté, un ami à qui il puisse parler ?

« M. Henry Jones a-t-il cherché à connaître la cause de l'isolement où on le laisse ?

« M. Henry Jones a-t-il quelque idée du motif pour lequel nous l'attaquons dans tous les numéros de notre journal ?

« M. Henry Jones a-t-il considéré quelle pouvait être l'issue de tout ceci ?

« M. Henry Jones a-t-il pensé à nous poursuivre pour diffamation ?

« M. Henry Jones a-t-il jamais entendu dire qu'un héritier se vît aussi mal accueilli à son entrée en possession ? »

Et ainsi de suite ; la liste des questions était interminable, et l'homme d'affaires les lut successivement d'une voix basse, lente, en accentuant, dans chacune, les mots importants. Certainement, jamais homme n'avait été soumis à un semblable martyre. Dans chaque ligne était une accusation de vol. Et pourtant, il supporta cette torture. Quand M. Apjohn eut parcouru la série de ces abominables questions, il était toujours assis, silencieux, essayant de sourire. Que devait-il dire ?

« Avez-vous l'intention d'endurer tout cela ? » demanda M. Apjohn avec ce froncement de sourcils qui causait tant d'épouvante au cousin Henry.

– Que dois-je faire ?

– Que devez-vous faire ? Tout, plutôt que de rester assis à dévorer silencieusement tant d'outrages. À défaut d'autre chose, je lui arracherais la langue du gosier, ou tout au moins la plume de la main.

– Comment le trouver ? Je n'ai jamais employé de procédés si violents.

– Ce n'est pas nécessaire. Je veux dire seulement ce que ferait un homme de cœur, s'il n'avait pas d'autres moyens de vengeance. C'est bien simple. Donnez-moi mission d'aller devant les magistrats de Carmarthen et de poursuivre le journal pour diffamation. Voilà ce que vous avez à faire. »

M. Apjohn parlait avec un ton d'autorité auquel il était presque impossible de ne pas obéir. Néanmoins, le cousin Henry essaya faiblement de résister. « Je serais engagé dans un procès. »

– Un procès ! Naturellement. Quel procès ne serait pas préférable à votre situation ? Il vous faut faire ce que j'ai dit, ou consentir à ce qu'on répète dans tout le comté que vous vous êtes rendu coupable d'un acte criminel, et que vous avez, comme un vulgaire filou, dérobé une fortune à votre cousine.

– Je n'ai commis aucune action coupable, » dit le malheureux, pleurant à chaudes larmes.

« Alors, allez le déclarera la face du monde, » dit l'avoué, frappant violemment la table de son poing. « Allez le dire, et qu'on vous entende, au lieu de rester ici à pleurer comme une femme. Comme une femme ! Quelle femme honnête supporterait de telles insultes ? Si vous n'agissez pas, vous convaincrez tout le monde, vous convaincrez vos voisins et moi que vous avez fait disparaître le testament. Dans ce cas, nous remuerons ciel et terre pour découvrir la vérité. L'éditeur du journal s'expose de parti pris à une poursuite, pour vous forcer à subir l'interrogatoire d'un avocat, et tout le monde dit qu'il a raison. Vous ne pouvez prouver qu'il a tort qu'en acceptant le défi. Si vous le refusez, vous reconnaissez, comme je vous le disais, que… que vous avez, dans l'ombre, commis un crime ! »

Y eut-il jamais torture plus cruelle, plus injuste que celle-là ? On lui demandait de tendre ses mains aux menottes, d'aller, de lui-même, s'étendre sur la roue, pour s'y voir briser les membres et arracher le cœur ! Il devait aller volontairement dans une cour de justice, pour y être harcelé comme un rat par un terrier, pour y être mis en pièces par un habile chicaneur, un bourreau de profession, pour y être contraint de révéler malgré lui les secrets les plus cachés de son âme – ou autrement se résigner à vivre dans le mépris des hommes. Il se demanda s'il avait mérité tout cela, et il se répondit à lui-même qu'il n'avait pas mérité un si dur châtiment. S'il n'était pas tout à fait innocent, s'il n'était pas aussi blanc que la neige, il n'avait rien fait qui pût lui faire valoir un si cruel traitement.

« Eh bien ? » dit M. Apjohn, comme pour demander une réponse définitive.

– J'y penserai, » balbutia le cousin Henry.

« Il ne s'agit plus d'y penser. Le temps de la réflexion est passé. Si vous voulez me donner vos instructions pour commencer les poursuites contre la *Gazette de Carmarthen*, j'agirai comme votre avoué. Sinon, je dirai dans toute la ville quelle proposition je vous ai faite, et comment vous l'avez acceptée. Il faut que tout cela finisse. »

Le malheureux sanglotait, haletait, luttait avec lui-même, tandis que l'avoué, assis, le considérait. La seule chose qu'il s'était appliqué à éviter, c'était la comparution en justice. Et voici que, de sa propre initiative, il allait se présenter devant la cour.

« Quand cela devra-t-il se faire ? demanda-t-il.

– J'irai demain devant les magistrats. Votre présence n'est pas encore nécessaire. La partie adverse ne demandera pas de délai ; elle est toute prête à soutenir l'épreuve. Les assises commencent à Carmarthen le 29 du mois prochain. Vous serez probablement interrogé ce jour-là, un vendredi, ou le lendemain. Vous serez appelé à prouver la diffamation. Mais les questions qui vous seront posées par votre avoué ne compteront pour rien.

– Pour rien ! s'écria le cousin Henry.

– Vous serez là pour autre chose, continua l'homme de loi. Quand cet interrogatoire insignifiant aura été fait, vous serez mis à la disposition de la partie adverse, afin que l'on arrive enfin à éclaircir la question qui est le fond de toute cette affaire.

– Quelle question ?

– Je ne sais comment s'y prendra l'avocat de vos adversaires, mais il vous faudra dire si vous avez, ou non, connaissance d'un testament disparu. »

En parlant ainsi, M. Apjohn s'arrêta et regarda bien en face son client. Il semblait faire lui-même l'interrogatoire que devait faire au cours du procès l'avocat des défendeurs. « Il vous demandera si vous avez connaissance du testament disparu. » Il s'arrêta de nouveau, mais le cousin Henry ne dit rien. « Si vous n'en avez pas connaissance, si vous n'avez de ce chef aucune faute à vous reprocher, rien qui puisse vous faire pâlir sous le regard d'un juge, rien qui vous fasse redouter le verdict d'un jury – alors vous lui répondrez, les yeux fixés sur ses yeux, d'une voix claire et ferme, que votre propriété est à vous aussi légitimement qu'aucune autre dans le royaume. »

Chacune de ces paroles était une condamnation. Dans la pensée du cousin Henry, M. Apjohn se plaisait à le livrer à une torture affreuse, en lui représentant que le seul moyen d'échapper à l'infamie était de montrer une énergie dont il était absolument incapable. Il était évident pour lui que M. Apjohn voulait le mener adroitement non à une réhabilitation, mais à une honteuse défaite. M. Apjohn était venu à lui, se donnant hypocritement pour son conseiller et son ami ; mais, en réalité, il était ligué avec tous les autres pour le pousser à sa ruine. Il en était bien convaincu ; il le voyait dans les yeux, la physionomie, les gestes, la voix de son odieux visiteur. Il ne pouvait pourtant céder à un mouvement d'indignation et chasser cet homme de chez lui. Cette cruauté, cette barbarie était, selon lui, bien plus criminelle que tout ce qu'il avait pu faire lui-même.

« Eh bien ? dit M. Apjohn.

– Je crois comme vous qu'il faut en arriver là.

– J'ai vos pouvoirs alors ?

– Ne m'avez-vous pas entendu dire qu'il fallait en arriver là ?

– Très bien. Demain l'affaire sera portée devant les magistrats, et comme je ne doute pas que la poursuite ne soit autorisée, je mènerai rondement les choses. Je vous dirai qui nous choisirons pour notre conseil aux assises, et je vous ferai savoir quel est le leur, aussitôt que je le saurai. Laissez-moi seulement vous supplier de ne pas vous contenter de dire des vérités, mais de dire toute la vérité. Si vous essayez de cacher quelque chose, on aura bientôt fait de le tirer de vous. »

Et, sur ces paroles encourageantes, il quitta son client.

CHAPITRE XV – LE COUSIN HENRY FAIT UNE NOUVELLE TENTATIVE

Quand M. Apjohn fut parti, le cousin Henry resta pendant une heure, non à réfléchir – on n'a plus la force de penser quand on est accablé à ce point – mais paralysé sous le poids de son malheur, se répétant à lui-même que jamais personne n'avait été si cruellement traité. S'il avait été un autre homme, il aurait jeté M. Apjohn hors de la maison, à la première parole qui trahissait chez lui un soupçon injurieux ; mais la force lui avait manqué pour cela. Il s'avoua à lui-même sa faiblesse, sans pouvoir se résoudre à s'avouer aussi qu'il était coupable : pourquoi ne trouvaient-ils pas le testament ? Leurs attaques et ses tourments auraient ainsi leur terme.

Sentant à la fin qu'il serait incapable de rassembler ses idées, tant qu'il demeurerait dans la bibliothèque, et comprenant en même temps qu'il lui fallait arrêter une ligne de conduite, il prit son chapeau et se dirigea vers les rochers.

Il avait un mois devant lui, juste un mois, avant le jour où il devait paraître au banc des témoins. Voilà ce qu'à tout prix il voulait éviter. Il résolut, quoi qu'il dût en résulter, de ne pas se soumettre à l'interrogatoire de ses adversaires. On ne pouvait le tirer de son lit, s'il s'y disait retenu par une maladie. On ne pouvait envoyer des agents de police à sa recherche, s'il se cachait dans Londres. À moins qu'il ne se déclarât lui-même coupable de connaître l'existence du testament, on ne pouvait produire aucune charge contre lui. Ou enfin, s'il avait seulement le courage de se précipiter des rochers, il serait certain d'échapper au moins ainsi à ses ennemis.

Pourquoi toutes ces attaques dirigées contre lui ? Il se le demandait, assis sur les rochers, regardant la mer à ses pieds.

Pourquoi toutes ces attaques ? Si l'on voulait que sa cousine Isabel eût la propriété, on n'avait qu'à la lui donner. Il ne désirait qu'une chose, pouvoir quitter ce pays maudit, n'en plus entendre parler et y être oublié. Ne pouvait-il renoncer à la propriété par un acte légal, et réduire au silence les voix ennemies qui s'élevaient contre lui ? Mais cela était possible sans qu'il eût besoin de recourir à un acte légal : il n'avait qu'à prendre le livre contenant le testament et à le remettre à l'homme de loi. Cela pouvait se faire ; et puisque personne ne savait d'une façon certaine qu'il connût l'existence de ce testament, il semblerait agir non seulement en honnête homme, mais en homme généreux. Quel jugement porterait-on sur lui si, réellement, c'était ce jour-là même qu'il découvrait le testament ? On le jugerait le plus honnête des hommes. Eh bien, il pouvait encore faire croire qu'il en était ainsi. Il avait pris le livre, dirait-il, pour y trouver quelque soulagement à sa peine, et voilà qu'il avait trouvé le papier dans les feuillets ! Personne ne le croirait. Il se disait que telle était déjà sa réputation dans le comté, que personne n'ajouterait foi à ses paroles. Mais, alors même qu'on ne le croirait pas, on accepterait assurément la restitution sans récriminations. Alors, plus de banc des témoins, plus d'avocat, plus de limier féroce, avide de le déchirer. Qu'on le sût ou non, on le laisserait aller. Au moins dirait-on de lui que, ayant le testament entre les mains, il ne l'avait pas détruit. Là-bas, à Londres, où l'on ne connaissait pas les détails de cette malheureuse affaire, on parlerait favorablement de lui. Et alors il aurait le temps et le loisir d'apaiser sa conscience par le repentir.

Mais à qui remettre le testament, et que dire en le remettant ? Il se savait malhabile à formuler un mensonge. C'était actuellement à M. Apjohn, et personne ne lui faisait peur comme M. Apjohn. S'il portait le livre et le papier à l'homme de loi et essayait de lui faire le récit préparé, en une minute M. Apjohn aurait tiré de lui la vérité : ses yeux perçants et ses sourcils froncés le rendaient impuissant à tenir caché ce qu'il voulait dissimuler. Il ne trouverait ni reconnaissance, ni pitié, ni

justice chez l'homme de loi : il accepterait la restitution, pour le fouler ensuite aux pieds. Ne vaudrait-il pas mieux aller à Hereford, sans parler à personne de son départ, et remettre l'acte à Isabel ? Mais Isabel l'avait outragé ; elle l'avait traité avec le plus absolu mépris. S'il craignait M. Apjohn, il haïssait sa cousine. S'il y avait encore dans son cœur un sentiment vigoureux, c'était la haine qu'il portait à Isabel.

La seule voix qui lui eût parlé avec bienveillance, depuis son arrivée dans ce pays détesté, était celle du vieux fermier Griffiths. Encore cette voix était-elle devenue sévère ; mais dans cette sévérité même il y avait un peu de compassion. Il pensa que s'il y avait quelqu'un à qui il pût conter son histoire, c'était à M. Griffiths. Il se décida sur-le-champ à aller à Coed. Il avait bien encore devant lui cet autre moyen d'échapper à ses tourments que lui offraient les rochers et la mer. Tandis qu'il se rendait, le matin, à l'endroit où il était couché en ce moment, il en avait eu la pensée, mais sans croire qu'il aurait l'énergie nécessaire pour un tel acte ; il était presque certain, au contraire, que, le moment venu, le courage lui manquerait. Pourtant, se disait-il, le courage viendra peut-être. Qu'un mouvement soudain l'emportât en avant, il espérait que Dieu, ayant égard à ses souffrances, lui pardonnerait sa faute. Mais en considérant l'endroit, en voyant qu'il tomberait sur les rochers et non dans la mer, et que sa mort serait instantanée, il réfléchit que Dieu ne pardonnerait pas une faute dont il n'aurait pas le temps de se repentir. C'était donc encore un moyen auquel il ne pouvait avoir recours. Il ne lui restait plus qu'à s'adresser au fermier Griffiths.

« Vous voilà donc encore à rôder sur les terres de mon père ? »

Le cousin Henry reconnut aussitôt la voix de son ennemi le plus acharné, le jeune Cantor, et, si accablé qu'il fût, il éprouva le sentiment d'orgueil froissé d'un propriétaire à qui l'on interdit l'accès de sa propre terre. « Je suppose que j'ai le droit de me promener sur mes terres ? dit-il.

– Je ne sais pas si ce sont vos terres, répliqua le fils du fermier ; je n'en sais rien du tout. Il y a des gens qui en parlent beaucoup ; moi, je ne dis rien : j'ai mon opinion, mais je ne dis rien. Il y en a d'autres qui ne se gênent pas, vous devez le savoir, monsieur Jones ; mais moi, je ne dis rien.

– Comment osez-vous parler si insolemment à votre maître ?

– Mon maître ? Je n'en sais rien. Je sais que mon père a un bail et qu'il paye son fermage, que ce soit un autre ou vous qui le receviez ; et mon opinion est que vous n'avez pas plus le droit qu'un autre étranger d'entrer chez nous. Sortez donc d'ici, s'il vous plaît.

– Je resterai aussi longtemps qu'il me conviendra, » dit le cousin Henry.

« Très bien ! Alors, mon père vous fera un procès pour violation de propriété, et vous devrez vous présenter devant une cour de justice. Une fois cité, vous serez bien obligé d'y aller. Vous avez beau vous appeler propriétaire, vous n'avez aucun droit ici. Si vous avancez, je vous rosserai, voilà tout. Vous n'oseriez pas paraître devant un magistrat ; bien sûr, vous n'oseriez pas. »

Le jeune homme resta quelque temps comme s'il attendait une réponse ; puis il partit avec un grand éclat de rire.

On pouvait donc impunément l'insulter et le battre sans qu'il pût obtenir réparation, puisqu'il n'osait pas se soumettre à l'épreuve du témoignage en justice. Tout le monde le savait autour de lui. Sa position fausse ou sa lâcheté le tenaient en dehors de la protection de la loi. Évidemment, il fallait agir de quelque manière ; et, n'ayant pas le courage de se noyer, il devait se rendre chez M. Griffiths et lui débiter son mensonge. Il irait sur-le-champ. Il n'avait ni le livre ni le testament, mais peut-être n'en serait-il que plus à l'aise pour parler.

À Coed, il trouva le fermier dans sa cour.

« Vous voyez un homme bien ennuyé, » dit le cousin Henry, commençant son histoire.

« Qu'y a-t-il, monsieur ? » Le fermier s'assit sur une barre mobile et basse qui fermait l'entrée d'une grange ouverte, et le cousin Henry s'assit près de lui.

– Le jeune Cantor vient de m'insulter grossièrement.

– Il a eu tort. Quoi qu'il advienne de tout ceci, il n'aurait pas dû agir ainsi. C'est un roquet qui a toujours été trop hardi.

– J'ai été bien durement traité parmi vous.

– Quant à cela, monsieur Jones, vous savez quelles opinions on émet bien haut au sujet du testament. Je vous l'ai dit hier quand je vous ai vu.

– Quelque chose est arrivé depuis hier, quelque chose que je venais justement vous dire.

– Qu'est-ce qui est arrivé ? » Le cousin Henry poussa un gémissement lamentable en voyant venir le moment de la révélation. Il sentit que l'observation qu'il venait de faire relativement au jeune Cantor rendait inopportune pour l'instant cette révélation. Il aurait fallu qu'il lançât immédiatement son histoire. « Oh ! monsieur Griffiths, j'ai trouvé le testament ! » Voilà comment il aurait dû procéder. Il comprenait maintenant qu'il avait maladroitement laissé échapper l'occasion.

« Qu'est-ce qui est arrivé, monsieur Jones, depuis que je suis allé hier à Llanfeare ?

– Je crois que ce n'est pas ici le lieu et le moment de vous le dire.

– Quand, alors ?

– Pas aujourd'hui. Le jeune Cantor m'a mis hors de moi ; je ne sais plus ce que je dis.

– S'il ne s'agit que de dire quelque chose, monsieur, pourquoi ne pas vous expliquer ?

– J'ai aussi quelque chose à vous montrer, répondit le cousin Henry, et, si vous pouviez venir chez moi demain ou après-demain, je vous expliquerais tout.

– Eh bien, demain, dit le fermier. Après-demain je dois aller au marché à Carmarthen. Je serai chez vous à onze heures, si ce n'est pas trop tôt. »

Une heure, ou trois heures, ou cinq heures, ou même le surlendemain auraient plu davantage au cousin Henri, qui ne demandait qu'à reculer l'heure fatale. Il accepta pourtant la proposition et partit. Il s'était donc engagé à faire une révélation ; il ne pouvait plus éviter de la faire. Il avait un vif regret de sa sotte conduite pendant le dernier quart d'heure. Si quelque chose pouvait faire croire au vieux fermier que le testament avait été trouvé le matin même, c'était un récit fait comme sous le coup de l'émotion d'une découverte inattendue. Il sentait bien que sa maladresse et son manque d'énergie lui créaient à chaque pas de nouvelles difficultés. Comment pourrait-il maintenant prendre l'attitude d'un homme qui vient d'éprouver une violente surprise ? N'importe, il lui fallait poursuivre son plan jusqu'au bout ; c'était son unique moyen de salut. Le fermier ne le croirait pas ; mais au moins, il pourrait ainsi fuir cet odieux Llanfeare.

Il veilla bien avant dans la nuit, pensant à tout cela. Depuis plusieurs jours, il n'avait pas touché le livre ni regardé le testament. Il s'était déclaré à lui-même que le papier resterait là, tant que le hasard ne le ferait pas découvrir. La chose ne le regardait plus. Pendant les quinze derniers jours, il avait conformé sa conduite à cite résolution. Mais maintenant tout était changé : il allait livrer le testament de sa propre main ; il fallait bien qu'il s'assurât qu'il était toujours là.

Il prit le livre ; le papier y était. Il déplia l'acte et le lut avec attention dans les moindres détails. L'acte avait été composé et rédigé dans l'étude d'un avoué, avec le défaut de ponctuation et l'inintelligible phraséologie qu'on trouve habituellement dans les actes légaux. Il avait été copié à la lettre par le vieillard ; c'était bien là un testament valable, qui ne pouvait manquer d'être considéré comme tel. Jamais il ne l'avait si longuement examiné. Il aurait craint qu'une marque laissée par son doigt, une tache, une brûlure faite par une étincelle ne révélât qu'il

l'avait déjà lu. Mais maintenant il était décidé à bannir toute crainte et à faire connaître à tous que le testament avait été entre ses mains. Aussi se croyait-il autorisé à le relire, sans redouter d'être trahi par ces petits accidents. Que les femmes de la maison le vissent occupé à cette lecture, qu'est-ce que cela pouvait faire désormais ?

Il le lut trois fois, pendant que les heures de la nuit s'écoulaient ; trois fois il lut cet acte, rédigé avec une habileté diabolique en vue de le dépouiller d'un bien qui lui avait été promis. S'il avait commis une faute en le cachant, en dissimulant son existence, quelle faute plus grande avait commise ce vieillard qui, à son lit de mort, avait employé ses dernières forces à le dépouiller ! Maintenant que le jour, presque le moment, était venu de remettre en d'autres mains la propriété qu'il avait si sincèrement maudite quelques heures auparavant, il sentit renaître en lui l'amour de l'argent et le sentiment de la dignité que lui donnait la possession d'un domaine étendu. Il pensa tout à coup qu'avec un peu de courage, de persévérance, de patience, il verrait un jour la fin de tous ses maux. En se représentant ce qu'il serait dans cinq ans peut-être, propriétaire de Llanfeare, pourvu de bonnes rentes, il eut honte de sa faiblesse.

Quelques questions qu'on pût lui poser, on n'établirait aucune charge contre lui. S'il brûlait le testament, nul ne le saurait. Si le testament restait caché, on pourrait peut-être tirer de lui son secret ; mais aucun avocat, si habile qu'il fût, n'arriverait jamais à lui faire dire qu'il avait livré le papier aux flammes.

Il était là assis à le regarder, en grinçant des dents et en serrant les poings. S'il osait ! S'il pouvait ! Un instant il fut décidé. Mais aussitôt apparurent devant ses yeux le juge, le jury, tout l'appareil de la cour et les longues horreurs d'un emprisonnement à vie. En ce moment même, ces femmes qui l'épiaient pouvaient être occupées à surveiller ses actions. Et alors même qu'il n'y aurait eu ni femmes curieuses, ni jugement, ni preuves, il aurait toujours sur la conscience une

faute entraînant la damnation de son âme, un crime que le repentir ne pourrait effacer que s'il l'expiait en se livrant lui-même à la justice. À peine avait-il résolu de détruire le testament qu'il se sentait incapable de le détruire. À peine avait-il senti son impuissance, que le désir d'agir renaissait plus vif en lui. Quand, à trois heures, il se traîna péniblement jusqu'à son lit, le papier était de nouveau dans le livre de sermons, et le livre à sa place habituelle sur le rayon.

À l'heure dite, M. Griffiths arriva ; son attitude montrait qu'il croyait à un heureux dénouement de l'affaire ; il voulait être bienveillant et gracieux.

« Eh bien, monsieur, voyons ce que c'est ; j'espère que ce que vous allez me dire mettra enfin votre esprit en repos. Vous avez été bien malheureux depuis la mort de votre oncle.

– Vraiment oui, monsieur Griffiths.

– Qu'y a-t-il maintenant ? Quoi que ce soit, soyez certain que vous aurez en moi un confident charitable. Je ne chercherai pas le mal, et si je peux vous être utile, ce sera bien volontiers. »

En entendant la porte s'ouvrir et les pas du fermier résonner dans les pièces voisines, le cousin Henry avait résolu de ne pas révéler ce jour-là son secret. C'était encore impossible, après sa manière d'être de la veille. Il ne voulut même pas tourner les yeux vers le livre ; il resta les yeux fixés sur la grille vide du foyer.

« Qu'y a-t-il, monsieur Jones ? demanda le fermier.

– Mon oncle a fait un testament, dit faiblement le cousin Henry.

– Sans doute, il a fait un testament ; il en a fait plusieurs – un ou deux de plus qu'il n'aurait dû, à mon sens.

– Il a fait un testament après le dernier.

– Après celui qui était en votre faveur ?

– Oui, après celui-là. Ce que j'ai vu ne me permet pas d'en

douter, et j’ai voulu vous le dire.

– C’est tout ?

– J’ai cru devoir vous dire que j’avais cette certitude. Qu’est devenu le testament depuis qu’il a été fait, c’est une autre question. Je crois qu’il doit être dans la maison et qu’il faut faire des recherches. Si l’on croit que ce testament existe, pourquoi ne pas venir faire une perquisition minutieuse ? Je n’y mettrais certes pas empêchement.

– C’est tout ce que vous avez à me dire ?

– J’ai beaucoup pensé à cela, et la bienveillance que vous m’avez montrée me faisait un devoir de tout vous raconter.

– Mais, vous aviez quelque chose à me montrer.

– Oui, c’est vrai. Si vous voulez monter, je vous ferai voir l’endroit où le vieillard a écrit ce dernier testament.

– Rien de plus ?

– Rien de plus, monsieur Griffiths.

– Alors bonjour, monsieur Jones. Je crains que vous ne soyez pas encore au bout de vos peines. »

CHAPITRE XVI – À HEREFORD

Bon nombre d'habitants de Carmarthen s'occupaient activement de cette affaire. Un exemplaire de la *Gazette* était régulièrement envoyé à M. Brodrick, un autre à Isabel, un autre à M. Owen. On voulait qu'ils fussent au courant de tout ce qui se passait. Le numéro publié après la dernière visite de M. Apjohn à Llanfeare contenait un article où le rédacteur récapitulait tout ce qui avait déjà été dit sur ce sujet. « M. Henry Jones, » écrivait-il dans le dernier paragraphe, « est enfin forcé d'intenter un procès en diffamation contre le journal. Nous doutons beaucoup qu'il poursuive l'affaire jusqu'au bout. Mais, s'il le fait, il devra se présenter comme témoin, et nous saurons enfin la vérité sur le dernier testament fait par M. Indefer. » Ceci fut lu à Hereford, et avec un vif intérêt, par les personnes que l'affaire concernait.

Après avoir laissé quelques jours s'écouler depuis l'entrevue qu'il avait eue avec Isabel, M. Owen recommença à la voir fréquemment, et trouva souvent le moyen d'être, pendant quelques instants au moins, seul avec elle. Elle ne chercha pas à l'éviter ; elle aurait été heureuse de pouvoir le traiter simplement comme son ami le plus cher. Mais il persistait à la vouloir considérer comme sa future femme. Ce n'est pas qu'il l'entourât de ses bras, qu'il fût familier dans ses gestes. Isabel ne l'aurait pas permis. Mais les termes affectueux dont il se servait en parlant d'elle ou en lui parlant, montraient qu'il la regardait comme lui appartenant ; et il riait doucement quand elle lui assurait que cela ne pouvait être.

« Vous pouvez bien me tourmenter un peu, » disait-il en souriant ; « tant de forces sont réunies contre vous que vous n'avez pas une chance de votre côté. Il serait monstrueux de supposer que vous voulez me rendre malheureux pour toujours,

et vous aussi. »

À cela que pouvait-elle répondre, sinon qu'elle ne s'inquiétait pas de son propre malheur, et qu'elle ne croyait pas au sien. « Serait-ce convenable ? disait-elle. Comme je juge que non, je ne me marierai pas. » Il répondait en souriant encore, et en lui disant que, dans un ou deux mois au plus, elle serait absolument vaincue.

C'est à ce moment que les journaux commencèrent à leur arriver. Quand M. Owen vit clairement combien étaient fondés les doutes des habitants de Carmarthen relativement à la validité du testament qui déshéritait Isabel, il fit des visites plus rares et prît une autre attitude. Il venait simplement comme un ami de la famille et ne cherchait plus les entrevues particulières avec Isabel. Il ne parla pas à la jeune fille des articles de la *Gazette,* mais il s'en entretint longuement avec M. Brodrick. M. Brodrick déclara à son futur gendre qu'il croyait fermement aux accusations du journal, qui, après avoir été des insinuations, étaient devenues si précises. Puisque ces choses avaient été dites et imprimées, il n'était point douteux qu'on y donnât créance à Carmarthen. Et pourquoi n'y donnerait-on créance, si l'on n'avait de fortes raisons de croire que quelqu'un s'était rendu coupable du crime odieux de détruire un testament ? Les cheveux de l'avoué se hérissaient presque sur sa tête, quand il parlait d'un acte aussi monstrueux ; il ne doutait pas cependant qu'il n'eût été commis. Un journal respectable comme la *Gazette de Carmarthen* mettrait-il tant d'acharnement dans ses attaques, s'il n'avait pas une certitude absolue ? En quoi toutes ces affaires importaient-elles à la *Gazette* ? La continuité des articles ne montrait-elle pas que les lecteurs étaient d'accord avec le journaliste ? Et le public de Carmarthen, s'il n'y avait aucun fondement, approuverait-il de semblables accusations ? Lui, homme de loi, était convaincu de la culpabilité du cousin Henry ; mais il convenait que les preuves manquaient. Si, pendant son séjour à Llanfeare, avant ou après la mort du vieillard, mais avant les funérailles, il avait mis la main sur le testament et l'avait détruit, comment

pouvait-on espérer faire la preuve de la culpabilité ? Quant à l'idée d'amener, par la torture de l'interrogatoire, un homme à avouer un si grand crime, il la rejetait. Celui qui avait eu la force de détruire un testament aurait celle de résister aux pièges d'un avocat. Peut-être, s'il avait connu le cousin Henry, n'aurait-il pas pensé ainsi. Parmi toutes les possibilités qui se présentaient à son esprit – et son esprit était plein alors de ces pensées – aucune n'approchait de la vérité. Il souffrait de voir son enfant privée de son bien, de se voir ravir la gloire d'être le beau-père du possesseur de Llanfeare, et de ne pouvoir faire triompher des droits incontestables. Il était entièrement d'accord avec le rédacteur ; il lui était reconnaissant ; il le proclamait un noble cœur et un galant homme. Mais il ne pensait pas que le journal pût servir la cause d'Isabel et la sienne.

M. Owen se demandait si le rédacteur avait bien le droit d'agir comme il le faisait. Ses yeux ne lui montraient aucune preuve contre le cousin Henry. Il lui semblait injuste d'accuser un homme d'un grand crime, simplement parce qu'il était possible qu'un crime eût été commis, et parce que c'était à lui que le crime profitait, s'il avait été commis. Le plan qui consistait à amener un homme à se dénoncer lui-même, par les terreurs d'un interrogatoire, révoltait sa droiture. Le rédacteur ne lui semblait pas si estimable. Cependant, il crut devoir cesser d'affecter, quant à la possession d'Isabel, cet air de certitude qu'il avait pris depuis que le cousin Henry était entré dans la jouissance de ses droits de propriétaire. Il avait pensé alors qu'Isabel était à jamais privée de l'héritage. Il apprenait maintenant que telle n'était pas l'opinion générale dans le comté de Carmarthen, et son intention n'était pas de demander la main de l'héritière de Llanfeare. Il reprenait l'attitude qu'il avait cru convenable de garder quand telle avait déjà été la position d'Isabel. Lorsque l'affaire serait définitivement réglée en faveur du cousin Henry, il reparaîtrait en prétendant.

Isabel était absolument certaine que le rédacteur avait raison. Ne se rappelait-elle pas les dernières paroles de son

oncle, lui disant qu'il l'avait faite de nouveau son héritière, et n'avait-elle pas toujours devant les yeux la mine piteuse du misérable ? Elle était intelligente et raisonnable ; mais elle était femme, et avait le penchant de son sexe à suivre ses sentiments plutôt que l'évidence des faits. M. Owen lui avait dit que son oncle était bien faible d'esprit quand il avait prononcé ces paroles, que ses idées étaient sans doute confuses et sans suite ; peut-être avait-il parlé dans un rêve. Dans de semblables conditions, quelques mots ne constituaient pas une preuve suffisante pour que l'on crût un homme coupable d'un si grand crime. Mais elle, elle savait bien – elle se le disait du moins – que les paroles de son oncle n'avaient pas été vagues. Quant à la figure malheureuse de son cousin, M. Owen lui avait dit qu'elle n'avait pas le droit de faire une preuve d'un témoignage de si peu de valeur ; que ce serait vouloir s'attribuer un coup d'œil infaillible. Elle ne voulait pas contredire un avis si sage, mais elle était certaine de ne s'être pas trompée ; elle ne doutait pas que cet air malheureux ne fût l'indice de la culpabilité.

Elle s'était juré mille fois à elle-même qu'elle ne convoiterait pas la maison et la propriété. Quand son oncle lui avait annoncé la première fois sa détermination de la déshériter, elle s'était sentie assez sûre de son affection pour lui pour ne pas craindre qu'elle fût diminuée par ce changement d'intentions. Elle était fière de penser qu'elle était capable de s'élever au-dessus de mesquines considérations d'argent, de conserver la noblesse de ses sentiments dans la pauvreté absolue à laquelle elle pouvait être réduite. Mais maintenant elle était tentée de désirer que le rédacteur eût raison. Y avait-il un homme qui méritât autant que M. Owen de grandir dans le monde et qui pût occuper aussi honorablement une haute position ? Si elle ne désirait pas Llanfeare pour elle-même, ne devait-elle pas le désirer pour lui ? Il lui avait dit combien il était assuré de son amour, que tôt ou tard il obtiendrait sa main. Elle commençait presque à penser qu'elle devrait céder en effet, et que sa volonté plierait fatalement devant celle de l'homme qu'elle aimait. Mais combien son triomphe serait doux si elle pouvait

lui dire un jour que le moment était venu où elle serait fière de devenir sa femme ! « Je vous aime assez pour être heureuse de vous donner quelque chose ; mais je vous aime trop pour avoir voulu vous imposer un fardeau, quand je ne pouvais rien vous donner. » C'est alors que l'on échangerait de doux baisers ! Quant au cousin Henry, elle n'avait même pas de compassion pour lui. Il serait temps de prendre son sort en pitié quand il aurait été contraint d'abandonner ce qu'il avait acquis par des moyens malhonnêtes, et de confesser ses fautes.

On n'expliqua pas à Mrs. Brodrick ce que disaient les journaux, et elle attachait d'ailleurs peu d'intérêt à cette campagne entreprise contre le cousin Henry. Que l'on amenât Isabel à accepter le legs, de manière que M. Owen pût l'épouser et l'emmener, c'était tout ce qu'elle désirait. Si les revenus réunis d'Isabel et de M. Owen étaient suffisants pour que le nouveau couple ne dût pas être aidé par M. Brodrick, c'était assez pour Mrs. Brodrick ; elle s'inquiétait fort peu de Llanfeare. Qui sait même si elle désirait voir la demi-sœur de ses propres enfants s'élever si haut au-dessus de leur modeste position ? Et il était si facile à Isabel de s'assurer sur-le-champ cette aisance ! Il suffisait d'un mot, d'un mot qu'une fille moins entêtée n'aurait pas hésité à prononcer. Quant à l'héritage considérable qui devait dépendre d'un aveu de culpabilité si invraisemblable, elle le considérait comme aussi éloigné que jamais.

« Maudits soient les journalistes ! » disait-elle à sa fille aînée ; « pourquoi ne signe-t-elle pas un reçu et ne touche-t-elle pas son revenu, comme le ferait une autre ? Elle a commandé hier des bottines neuves chez Jackson ; où est l'argent pour les payer ? »

Sa malveillance était encore envenimée par des reproches sévères qu'elle avait reçus de son mari. Isabel était allée trouver son père, quand sa belle-mère lui avait dit qu'elle était une charge pour la maison.

« Papa, lui avait-elle dit, permettez-moi de quitter la maison et de gagner quelque chose. Je puis toujours bien me procurer

mon pain. »

M. Brodrick s'était fâché. Il avait désiré, lui aussi, hâter le mariage de sa fille avec M. Owen, pensant que, par amour pour son futur mari, elle accepterait l'argent. Il avait été ennuyé lui aussi de la persistance de ses refus. Mais il avait été bien loin de songer à chasser sa fille de la maison, ou à lui faire les reproches humiliants et cruels que sa femme n'hésitait pas à lui adresser.

« Ma chère enfant, lui avait-il répondu, je ne vois pas que cela soit nécessaire. Votre mère et moi ne pensons qu'à votre bonheur. Je crois que vous devriez prendre l'argent de votre oncle, sinon pour vous, du moins pour celui auquel nous espérons vous voir bientôt unie. Mais, laissant de côté cette question, vous avez le même titre que vos sœurs à rester ici, et jusqu'à votre mariage, cette maison sera la vôtre. »

Ces paroles soulagèrent le cœur d'Isabel, mais elles rendirent plus difficiles encore ses relations avec sa belle-mère. Mrs. Brodrick se soumettait habituellement à son mari et s'appliquait à lui obéir ; mais elle avait certaines idées à elle, desquelles elle ne voulait pas se départir. Elle considérait la présence d'Isabel dans la maison comme un tort qui lui était fait à elle-même. Quelques années avant, quand Isabel avait quitté Hereford, on lui avait donné à entendre que c'était pour toujours. Dès ce moment, plus de dépenses, plus d'ennuis, plus de jalousies relativement à Isabel. Le vieil oncle avait promis de pourvoir à son avenir ; c'était donc un souci dont elle était délivrée. Mais voilà qu'Isabel était revenue et insistait pour rester dans la maison – alors qu'elle pouvait faire autrement. Et puis, ces bottines commandées à Jackson, et toutes les dépenses que devaient occasionner un corps de plus à habiller, une bouche de plus à nourrir ! De plus, il était si évident qu'à Hereford on avait une grande estime pour Isabel, tandis qu'on ne pensait que peu de bien de ses filles à elle, ou même on ne s'en inquiétait pas du tout ! Il était inévitable qu'une femme du caractère de Mrs. Brodrick montrât une humeur fort désagréable dans les circonstances présentes.

« Isabel, lui dit-elle un jour, je ne vous ai pas parlé de quitter la maison.

– Personne n'a dit que vous m'en eussiez parlé, ma mère.

– Vous n'auriez pas dû entretenir votre père de votre idée d'être servante ailleurs.

– J'ai dit à papa que, si c'était son avis, je chercherais à gagner mon pain.

– Vous lui avez dit que je m'étais plainte de votre présence ici.

– Vous vous en êtes plainte en effet. Il fallait bien le lui dire pour lui faire comprendre mon intention. Je suis une charge, je le sais bien. Tout être humain qui mange et s'habille, sans rien gagner, est une charge. Et je sais que l'on m'en veut plus encore, parce que l'on avait espéré que j'entrerais dans une autre maison.

– Vous le pouvez encore, si vous le voulez.

– Mais je ne le veux pas. C'est une matière sur laquelle je n'accepte d'avis de personne. Voilà pourquoi je désirais m'en aller pour gagner mon pain. Comme je voulais garder ma liberté d'action, dans cette question d'argent, il était naturel que je supportasse les conséquences de ma conduite ; et je comprends que l'on me considère comme un fardeau. » Les autres jeunes filles entrèrent, et la conversation fut interrompue. Une heure ou deux après, Mrs. Brodrick et Isabel se retrouvèrent seules.

« Bien certainement, je trouve bizarre que vous ne preniez pas l'argent, dit Mrs. Brodrick.

– Pourquoi revenir là-dessus ? Je ne le prendrai pas.

– Et tous ces gens de Carmarthen qui sont si convaincus de vos droits à une fortune bien plus grande encore ! Ne parlons pas de charges ; mais je ne puis comprendre que votre conscience ne vous reproche rien, quand vous voyez votre père obligé de payer tant de choses et si peu en état de le faire.

Isabel ne voulut pas répéter qu'elle entendait garder sa liberté.

« Vous vous obstinez, continua Mrs. Brodrick, à vouloir faire triompher vos idées sur celles de gens qui ont plus d'expérience et de raison que vous. Quant à M. Owen, vous l'amènerez un jour ou l'autre à chercher ailleurs. Il faut une femme à ce jeune homme, et naturellement il en trouvera une. Toute chance alors sera perdue pour vous. »

C'est ainsi qu'Isabel passait tristement son temps à Hereford.

CHAPITRE XVII – M. CHEEKEY

Le cousin Henry avait un mois pour considérer ce qu'il devait faire, un mois, depuis le jour où il avait été contraint d'accepter la proposition de M. Apjohn, jusqu'à celui où il serait en présence, à Carmarthen, de l'avocat de ses adversaires, s'il était assez brave pour affronter l'épreuve. Or cette épreuve, il était absolument décidé à ne pas l'affronter. Il n'était ni cordes ni police qui pussent le traîner au banc des témoins. Mais il avait un mois devant lui. Des pensées diverses agitaient son esprit. La poursuite allait donner lieu à de grands frais, frais inutiles, s'il avait l'intention de se dérober avant le jour fatal – et qui payerait ces frais ? Il ne croyait pas que la propriété demeurât entre ses mains ; il ne désirait d'ailleurs qu'une chose : en être délivré, fuir loin de Llanfeare, et n'avoir plus à s'occuper de fermiers et de fermages. Mais ce serait toujours à lui qu'incomberaient ces frais énormes. M. Apjohn lui avait expliqué qu'il pouvait intenter au propriétaire du journal soit une action criminelle, soit une action civile avec demande de dommages-intérêts. M. Apjohn avait fortement insisté pour qu'il adoptât l'action criminelle. Elle lui coûterait moins cher, avait-il dit, et montrerait que le demandeur voulait simplement venger son honneur. Il dépenserait moins, parce que son intention serait moins de faire rendre un verdict, que de prouver, par sa présence devant la cour, qu'il n'avait peur de personne. S'il poursuivait en dommages-intérêts et que, comme il fallait s'y attendre, on ne les lui accordât pas, il aurait alors à supporter les frais à la fois comme demandeur et comme défendeur. Tels étaient les arguments que M. Apjohn avait fait valoir ; mais il avait considéré aussi que, s'il amenait le cousin Henry à attaquer les journalistes au criminel, la malheureuse victime ne pourrait plus se dérober. Dans ce cas, en effet, si le courage lui

manquait au dernier moment, un agent de police le conduirait de force au banc des témoins. Dans une action civile, il conservait toute sa liberté. C'est pour ces raisons que M. Apjohn avait représenté la poursuite au criminel comme beaucoup plus avantageuse, et le cousin Henry était tombé dans le piège. Il le comprenait bien maintenant, mais il n'avait pas eu le temps de la réflexion au moment où il avait été mis en demeure de choisir. Il s'était donc engagé à poursuivre, et, il n'en pouvait pas douter, on le conduirait de force à Carmarthen, si auparavant il n'avait fait connaître la vérité relativement au testament. S'il faisait la révélation, il pensait que la poursuite tomberait d'elle-même. S'il allait leur dire : « voyez, j'ai enfin trouvé le testament. Le voici ! Prenez-le, prenez Llanfeare, et que je n'entende plus parler de rien, » alors assurément on ne le contraindrait plus à se présenter pour une affaire que les faits mêmes auraient décidée en faveur des adversaires. Il avait laissé échapper l'occasion de livrer le testament à la justice par les mains de M. Griffiths, mais il était bien décidé à trouver un autre moyen, avant que le mois fût écoulé. Les heures étaient précieuses ; les jours se passaient, et il ne faisait rien. Sa dernière idée fut d'envoyer le testament à M. Apjohn avec une lettre, dans laquelle il lui dirait qu'il avait trouvé le papier dans un livre de sermons, et qu'il était prêt à quitter la propriété. Mais la lettre ne s'écrivait pas, et le testament était toujours entre les feuillets du livre.

On parlait beaucoup à Carmarthen de la tournure nouvelle que les choses avaient prise. On savait que Henry Jones, de Llanfeare, attaquait M. Gregory Evans, de la *Gazette de Carmarthen,* pour la publication de plusieurs articles calomnieux : on savait aussi que M. Jones avait pour avoué M. Apjohn ; mais on n'ignorait pas non plus que M. Apjohn et M. Evans n'étaient adversaires qu'en apparence.

M. Apjohn était d'ailleurs parfaitement honnête et bien intentionné. Il ferait tout son possible pour établir la calomnie, à la condition que son client fût le légitime possesseur de Llanfeare. En réalité, leur objet à tous était d'amener Henry

Jones au banc des témoins, afin qu'on pût tirer de lui, s'il était possible, l'exacte vérité.

De jour en jour, de semaine en semaine, depuis les funérailles, l'opinion avait été s'affermissant à Carmarthen qu'un acte coupable avait été commis. On était irrité qu'un Henry Jones eût pu accomplir un tel crime, et n'en pût être convaincu. Le vieil Indefer Jones avait été respecté par tous ses voisins. Miss Brodrick, bien que peu connue personnellement dans le pays, y jouissait d'une réputation très avantageuse. L'idée que Llanfeare devait lui appartenir avait été agréable à tout le monde. Puis, on avait appris que le vieillard avait changé ses dispositions, et sa conduite avait été énergiquement désapprouvée, par M. Apjohn le premier ; et, quoique la discrétion soit une qualité nécessaire chez un homme d'affaires, on avait su leur dissentiment. Ensuite on avait appris que le vieillard était revenu à ses premières intentions. Les Cantor ne s'étaient pas gênés pour parler. On connaissait à Carmarthen tout ce qui s'était fait à Llanfeare, et même ce qui n'y avait jamais été fait. Enfin, M. Griffiths, le dernier défenseur de l'honnêteté du cousin Henry, avait parlé.

On était donc convaincu que le cousin Henry avait tout simplement volé la propriété ; et pouvait-on supporter qu'un tel homme eût commis un tel acte, et qu'il n'en pût être convaincu ? On louait beaucoup M. Apjohn d'avoir, par son énergie, forcé le coupable à poursuivre M. Evans, et M. Evans lui-même n'était pas celui qui le louait le moins. Ceux qui avaient vu le cousin Henry croyaient qu'on le contraindrait à dire la vérité ; et ceux qui avaient seulement entendu parler de lui ne doutaient pas que l'audience ne dût présenter le plus vif intérêt. La vente du journal s'était énormément accrue, et M. Evans était le héros du jour.

« Ainsi, vous aurez M. Balsam contre moi ? » dit un jour M. Evans à M. Apjohn. M. Balsam était un respectable avocat qui, pendant bien des années, avait plaidé dans la circonscription judiciaire du pays de Galles, et qui était renommé pour la douceur de ses manières et sa science exacte

du droit, deux qualités qui d'ailleurs ne sont pas d'une absolue nécessité dans un avocat d'assises.

« Oui, monsieur Evans. M. Balsam, je n'en doute pas, nous fera obtenir ce que nous voulons.

– Ce que vous voulez, c'est, je suppose, me faire mettre en prison ?

– Certainement, s'il est prouvé que vous l'avez mérité. Les imputations calomnieuses sont si évidentes qu'il suffira de les lire à un jury. À moins que vous ne puissiez les justifier, je crois que vous devez aller en prison.

– Je le crois aussi. Vous viendrez m'y voir, n'est-ce pas, monsieur Apjohn ?

– Je suppose que M. Cheekey trouvera le moyen de vous épargner ce désagrément. »

M. Cheekey était un homme d'une cinquantaine d'années, qui depuis peu avait acquis une grande considération dans les cours de justice. Ses confrères l'appelaient « Jean le Foudroyant », à cause d'un mouvement de sourcils qu'il avait, quand il voulait intimider un témoin. C'était un Irlandais solidement bâti, à la physionomie jeune encore, généralement gai, et qui avait toutes sortes de bonnes qualités. Jamais il n'aurait voulu agir par la crainte contre une femme – ni même contre un homme, à moins que, selon sa façon d'envisager le cas, il ne fût nécessaire d'employer ce moyen. Mais quand il croyait devoir procéder par intimidation – et la lecture des procès de cour d'assises montrerait que cela arrivait très souvent – Jean le Foudroyant faisait sentir des dents plus aiguës que celles d'un terrier. Il s'arrêtait dans un interrogatoire, regardait son homme, avançant peu à peu la figure, sans le quitter des yeux, avec une expression qui terrifiait un faux témoin insuffisamment pourvu de courage – et souvent aussi, hélas ! un témoin véridique. Malheureusement en effet, malgré sa volonté de ne soumettre à ses procédés d'intimidation que ceux qui en avaient besoin, comme il le disait, il se trompait quelquefois. Il avait aussi un autre don précieux, dont il usait à

la perfection, celui d'intimider le juge lui-même. Il se faisait ce raisonnement, qu'en faisant peur au juge, il le rabaissait dans l'estime des jurés et diminuait ainsi la force de la prévention. On s'était assuré ses services pour cette affaire, dont toutes les circonstances lui avaient été expliquées. On sentait que ce serait un grand jour que celui où M. Cheekey interrogerait dans la cour de justice le cousin Henry.

« Oui, » dit M. Evans en riant, « je crois que M. Cheekey m'épargnera ce désagrément. Quelle sera l'issue, monsieur Apjohn ? » demanda-t-il brusquement.

– Comment puis-je le savoir ? S'il se montre un homme, il y aura naturellement un verdict de culpabilité.

– Mais le pourra-t-il ? demanda le journaliste.

– Je l'espère de tout mon cœur – s'il n'a rien fait qu'il ait dû ne pas faire. Dans celle affaire, monsieur Evans, je suis partagé entre deux sentiments. Je déteste l'homme cordialement, et il m'est bien indifférent qu'on le sache. L'idée qu'il venait supplanter ici cette jeune demoiselle m'a été insupportable dès le premier moment. Quand je l'ai vu, que je l'ai entendu parler, que j'ai vu ce qu'il était – un pauvre être, rampant et lâche –, mon antipathie a pris plus de force encore. Je souffrais de voir que le vieil Indefer Jones, que j'avais toujours respecté, eût amené un tel homme au milieu de nous. Il l'a fait venir pour l'instituer son héritier. Si en effet il l'a fait son héritier, si le testament que j'ai lu était bien le dernier, alors j'espère de tout mon cœur que M. Cheekey ne pourra rien contre mon client. Et, s'il en est ainsi, je serai heureux de vous rendre visite dans votre nouveau domicile.

– Mais, s'il y a eu un autre testament, monsieur Apjohn – un testament postérieur ?

– Alors, on peut se demander si cet homme en a connaissance.

– Et s'il en a connaissance ?

– Alors j'espère que M. Cheekey tirera de lui la vérité

lambeau par lambeau.

– Mais vous avez la conviction qu'il a cette connaissance ?

– Je n'en sais rien. Il est si difficile d'être certain d'une chose. Quand je le vois, je suis presque sûr qu'il est coupable ; mais, à la réflexion, mes doutes me reviennent. Ce ne sont point des êtres de ce calibre-là qui commettent des crimes. J'ai peine à m'imaginer qu'il ait détruit un testament.

– Ou caché ?

– S'il était caché, il serait dans les transes et craindrait toujours de le voir découvrir. J'ai eu cette pensée, quand j'ai su qu'il passait des journées entières assis dans la même pièce. Maintenant, il sort plusieurs heures de suite. Deux ou trois fois, il est allé chez le vieux Griffiths, à Coed, et deux fois le jeune Cantor l'a vu couché sur les rochers. Je ne crois pas qu'il se serait tant éloigné de la maison, si le testament y avait été caché.

– Ne peut-il pas l'avoir sur lui ? »

– Il n'est pas assez courageux pour cela. S'il l'avait sur lui, on le verrait aux mouvements de ses mains. Ses doigts tâteraient fréquemment la poche qui le renfermerait. Je ne sais que penser. Et c'est à cause de cette incertitude que je l'ai mis sous la vis de pression de M. Cheekey. C'est un cas dans lequel je voudrais contraindre un homme, si c'est possible, à confesser contre lui-même la vérité. Et voilà pourquoi j'ai insisté pour qu'il vous poursuivît. Mais, en honnête homme, je dois espérer qu'il aura gain de cause contre vous, s'il est le légitime possesseur de Llanfeare.

– Personne ne le croit, monsieur Apjohn, personne à Carmarthen.

– Je ne dirai pas ce que je crois, moi ; je n'en sais rien moi-même. Mais ce que j'espère, c'est qu'avec l'aide de M. Cheekey, ou par quelque moyen, nous arriverons à connaître la vérité. »

Dans le cercle de ses amis, avec M. Geary, l'avoué, M. Jones,

le commissaire-priseur, M. Powell, le propriétaire de l'hôtel du Buisson, M. Evans était plus glorieux. Il était pour eux, comme pour la population de Carmarthen en général, une sorte de héros.

On croyait que l'intrus serait expulsé de la propriété qui ne lui appartenait pas, et que le mérite en serait à M. Evans. « Apjohn prétend que son opinion n'est pas faite, » dit celui-ci à ses amis.

« Apjohn a son opinion faite, » dit M. Geary, « mais il parle toujours avec circonspection.

– Apjohn a très bien agi, » fit observer l'hôtelier. « Sans lui, on n'aurait jamais amené le coquin à comparaître. Il est sorti une fois dans une de mes voitures, mais je ne veux plus les donner pour une besogne comme celle-là.

– Je suppose que vous en donnerez bien une pour conduire le cousin Henry devant la justice, « dit le commissaire-priseur. On avait pris l'habitude de l'appeler le cousin Henry, depuis le moment où l'on avait commencé à croire qu'il avait dépouillé sa cousine Isabel.

– Ce jour-là, je le conduirai pour rien, et je lui donnerai son déjeuner par-dessus le marché, plutôt que de lui faire manquer le plaisir de se rencontrer avec M. Cheekey.

– Cheekey tirera de lui tout ce qu'il y aura à tirer, dit M. Evans.

– Je pense que M. Cheekey va le réduire au mutisme. S'il a quelque chose à cacher, il sera si terrifié qu'il ne pourra ouvrir la bouche. On ne lui fera pas dire qu'il a commis le crime, mais il sera incapable de dire qu'il ne l'a pas commis. » Telle fut l'opinion de M. Geary.

« À combien se monteront les frais ? » demanda M. Powell.

– Le jury acquittera M. Evans. Voilà ce qu'il en coûtera, dit l'avoué.

– Et le cousin Henry retournera à Llanfeare, pour y être

désormais tranquille, » fit observer M. Jones. C'était parce résultat désastreux que probablement seraient récompensés leurs efforts : ils le prévoyaient bien.

Ils s'accordaient à penser que M. Cheekey lui-même aurait bien du mal à faire avouer au cousin Henry qu'il avait détruit de ses propres mains le testament. Il n'y avait pas d'exemple que l'avocat le plus habile eût obtenu, par un interrogatoire, un semblable succès. Que le cousin Henry restât muet, qu'il se trouvât mal, qu'il fût poursuivi pour refus de paraître en justice – tout cela était possible, ou, au moins, n'était pas impossible ; mais qu'il dît : « Oui, je l'ai fait, j'ai brûlé le testament de mes propres mains, » ils reconnaissaient tous que c'était impossible. Et ainsi, le cousin Henry retournerait à Llanfeare, confirmé dans la possession de la propriété, « Il rira de nous dans sa manche, quand tout sera fini, » dit le commissaire-priseur.

Ils ne se doutaient pas des tourments dans lesquels vivait le malheureux. Ils n'imaginaient pas combien il était invraisemblable qu'il rît dans sa manche de qui que ce fût. Nous sommes trop portés, quand nous pensons aux crimes ou aux fautes des autres hommes, à oublier qu'ils ont une conscience et qu'ils peuvent être torturés par le remords. Tandis qu'ils parlaient ainsi du cousin Henry, celui-ci essayait en vain de se consoler par la réflexion qu'il n'avait pas commis de crime, que la voie du repentir lui était encore ouverte, que si seulement on le laissait partir pour Londres, pour y regretter et expier sa faute, il serait heureux d'abandonner Llanfeare et tous ses honneurs. Le lecteur aura de la peine à supposer qu'après le jugement, le cousin Henry dût revenir dans la bibliothèque pour y rire dans sa manche.

Quelques jours après, M. Apjohn eut, à Londres, une entrevue avec M. Balsam. « Le client dont vous m'avez confié la cause, dit M. Balsam, ne me semble pas être la fleur des gentilshommes.

– Non certes. Vous comprendrez, monsieur Balsam, que mon seul objet, en lui persuadant de poursuivre le journal, a été de

l'amener au banc des témoins. Je le lui ai dit, naturellement. Je lui ai expliqué que, s'il n'y paraissait point, il ne pourrait pas marcher la tête haute.

– Et il a adopté votre avis ?

– De bien mauvaise grâce. Il aurait donné sa main droite pour échapper à cette nécessité. Mais je ne lui ai pas laissé d'alternative. Je lui ai présenté la chose de telle manière qu'il ne pouvait me faire un refus sans se déclarer lui-même un coquin. Vous dirai-je ce qui va arriver, à mon avis ?

– Qu'arrivera-t-il ?

– Il ne paraîtra pas. Je suis certain qu'il n'aura pas le courage de se montrer devant la justice. Quand le jour sera venu, ou, peut-être, un ou deux jours auparavant, il s'enfuira.

– Que ferez-vous alors ?

« Ah ! voilà la question. Que ferons-nous alors ? Il est tenu de poursuivre, et aura à payer une amende. Nous pourrons le faire rechercher et comparaître aux prochaines assises. Mais que pourrons-nous alors ? Quelque sévèrement qu'on le punisse pour avoir fait défaut, on ne peut lui enlever la propriété. S'il a détruit le testament ou s'il le cache, nous ne pouvons rien sur Llanfeare, tant qu'il saura tenir sa langue. Si l'on peut le faire parler : à nous, je crois, la propriété. »

M. Balsam secoua la tête. Il admettait bien que son client fût le méprisable personnage que dépeignait M. Apjohn ; mais il n'admettait pas que M. Cheekey fût l'adversaire irrésistible qu'on le disait être.

CHAPITRE XVIII – LE COUSIN HENRY VA À CARMARTHEN

À son retour de Londres, M. Apjohn écrivit à son client la lettre suivante, qu'il lui fit porter à Llanfeare par un clerc chargé d'attendre la réponse.

« Mon cher Monsieur,

« Je reviens de Londres, où j'ai vu M. Balsam, qui vous prêtera son ministère aux assises. Il est nécessaire que vous veniez à mon bureau, afin que je puisse rédiger avec précision les instructions que nous donnerons à votre conseil. Ne pouvant, sans me gêner beaucoup, me rendre à Llanfeare à cet effet, je suis forcé de vous déranger vous-même. Mon clerc, qui vous remettra cette lettre, me dira si onze heures du matin ou trois heures de l'après-midi vous conviennent. Vous pouvez lui dire aussi si vous désirez que je vous envoie une voiture de louage. Je crois que vous avez encore la voiture de votre oncle, ce qui rendrait la chose inutile. Une réponse orale suffira : ne prenez pas la peine d'écrire.

« Votre bien dévoué,

« Nicolas Apjohn. »

Le clerc était entré dans la bibliothèque où était assis le cousin Henry, et ne le quittait pas des yeux tandis qu'il lisait la lettre. Le cousin Henry était persuadé que M. Apjohn avait voulu faire en sorte qu'il n'eût pas le temps de réfléchir à sa réponse. M. Apjohn avait traîtreusement calculé, pensait-il, que la vue du clerc lui enlèverait toute présence d'esprit et l'empêcherait d'envoyer un refus.

« Je ne vois pas pourquoi j'irais à Carmarthen, dit-il.

– C’est tout à fait nécessaire, monsieur, dans une affaire comme celle-ci. Vous êtes tenu de poursuivre, et, naturellement, vous devez donner vos instructions. Si M. Apjohn devait se transporter ici pour les recevoir, les frais seraient énormes. Pour aller à la ville, vous n’avez que la dépense de la voiture, et tout sera fait en cinq minutes.

– Qui sera là ? » demanda le cousin Henry ; après quelques moments de silence.

– Moi, » répondit le clerc en commençant par lui-même, « M. Apjohn, et peut-être un autre clerc.

– N’y aura-t-il pas aussi un avocat ? demanda le cousin Henry, montrant par sa voix et sa physionomie combien il avait peur.

« Oh, certes non ; il n’y en aura pas à Carmarthen avant les assises. Un avocat ne voit jamais son client. Vous paraîtrez comme témoin, et vous n’aurez pas affaire aux avocats avant le moment de l’interrogatoire. M. Balsam est un excellent homme.

– C’est par moi qu’il est employé ?

– Oui, il est de notre côté. Peu importe d’ailleurs quel avocat on a pour soi, mais c’est l’autre, celui par qui on est empoigné…

– Quel est l’avocat de mon adversaire ? » demanda le cousin Henry.

– Vous ne le savez pas ? » Le ton avec lequel il dit ces paroles frappa de terreur le malheureux. Il exprimait une sorte d’effroi et de pitié ; c’était comme un avis de préparer son âme à une catastrophe inévitable. « Ils ont M. Cheekey ! » Et la voix devint plus lugubre encore. « J’ai bien pensé qu’ils le prendraient quand j’ai connu l’affaire. Ils ont M. Cheekey ! On voit bien qu’ils ne craignent pas de dépenser de l’argent. J’ai connu bien des avocats redoutables, je n’en ai pas vu un aussi terrible que M. Cheekey.

– Il ne me mangera pas, » dit le cousin Henry, essayant de

faire bonne contenance.

– Non, il ne vous mangera pas ; ce n'est pas ainsi qu'il procède. J'en ai connu qui avaient l'air de vouloir manger leur homme. Lui, il semble vouloir vous écorcher, pour laisser ensuite votre carcasse aux oiseaux. Mais, au premier abord, c'est un homme aimable que M. Cheekey.

– Qu'est-ce que tout cela me fait ? dit le cousin Henry.

– Rien, évidemment, monsieur. Quand on n'a, comme vous, rien à cacher, tout cela importe peu. Mais quand un témoin a quelque chose à dissimuler – et c'est quelquefois le cas –, c'est alors que se montre M. Cheekey. Ses yeux vous entrent dans le corps et voient s'il y a quelque chose. S'il y a quelque chose, il vous retourne et vous arrache votre secret. C'est ce que j'appelle écorcher un témoin. J'ai vu une fois un pauvre diable si terriblement malmené par lui qu'on dut l'emporter sans parole du banc des témoins. »

Cette peinture saisissante, le cousin Henry se l'était déjà faite à lui-même. Et c'était de sa propre volonté qu'il s'était soumis à l'épreuve de ce procès ! S'il avait fermement refusé de poursuivre le journaliste, M. Cheekey ne pouvait rien contre lui. Et voici qu'il lui fallait aller à Carmarthen pour y souffrir comme des angoisses préparatoires à la torture qu'on se proposait d'exercer sur lui.

« Je ne vois pas du tout pourquoi j'irais à Carmarthen, » dit-il, après quelques moments de silence, pendant lesquels il repassa dans son esprit ce qu'il venait d'entendre.

– Ne pas venir à Carmarthen ! Mais, monsieur, il faut que vous complétiez les instructions.

– Je n'en vois pas du tout la nécessité.

– Alors, vous voulez vous retirer tout à fait, monsieur Jones ? Je ne voudrais pas montrer que j'ai si peur de M. Cheekey ! »

Le cousin Henry pensa alors que s'il voulait si retirer de

l'affaire, il lui serait aisé de le faire plus tard, tant qu'on n'aurait pas le droit de le traîner par la force devant le tribunal redouté. Et comme c'était actuellement son intention d'éviter le jugement en livrant le testament, qu'il prétendrait avoir trouvé au moment même, il ruinerait son propre projet – comme il l'avait fait plusieurs fois déjà – s'il refusait sottement de se rendre à l'appel de l'homme d'affaires. Cheekey ne serait pas dans le bureau de M. Apjohn, et il n'y aurait ni juge, ni jury, ni public pour lui faire perdre contenance par leurs regards.

« Je n'ai nullement l'intention de me retirer, dit-il, et je vous trouve impertinent de me parler ainsi.

– Je ne voulais pas l'être, monsieur Jones, mais il est nécessaire que vous veniez chez M. Apjohn.

– Très bien ; j'y serai demain à trois heures.

– Que faut-il faire pour la voiture, monsieur Jones ?

– J'irai dans la mienne.

– Naturellement ; c'est ce qu'avait dit M. Apjohn. Mais oserais-je vous dire, monsieur Jones, que tout le monde, à Carmarthen, reconnaîtra la voiture de M. Indefer Jones ? »

Autre tourment pour le malheureux. Oui, tous les habitants de Carmarthen reconnaîtraient la voiture de son oncle, et croyant, d'après les articles du journal, qu'il avait volé la propriété, ils monteraient jusque sur les roues pour le dévisager. Le clerc avait raison.

« Je ne veux pas me mêler de ce qui ne me regarde pas, monsieur Jones ; mais ne vaudrait-il pas mieux aller et revenir tranquillement dans l'une des voitures de louage de M. Powell ?

– Très bien, dit le cousin Henry ; faites venir une voiture.

– Je pensais bien que cela valait mieux, » dit le clerc, enhardi par l'avantage facile qu'il venait de remporter sur un adversaire abattu. « Est-il besoin d'aller dans sa propre voiture, dans une circonstance comme celle-ci ? Ils sont si curieux à Carmarthen ! Tandis que s'ils voient l'une des voitures de

l'hôtel du Buisson, ils se soucieront peu de savoir qui est dedans. » Les choses furent ainsi réglées. La voiture serait à Llanfeare le lendemain à deux heures.

Oh ! s'il pouvait mourir ! Si la maison pouvait tomber sur lui et l'écraser ! Ce serpent de clerc n'avait pas dit un mot qu'il n'eût compris ; il ne lui avait pas lancé une flèche qui ne l'eût percé jusqu'à la moelle ! « Oh ! cela ne fait rien à un homme comme vous. » Le clerc, en prononçant ces mots, lui avait fait comprendre par son regard qu'il voulait le menacer et qu'il savait l'effrayer. Ils se préparent à vous bien recevoir, vous qui avez volé à votre cousine sa fortune ! C'est pour vous que vient M. Cheekey ! Voilà ce que lui avait dit ce clerc insolent. Et, bien qu'il eût cru sage de se rendre à l'avis qu'on lui donnait par rapport à la voiture, combien il était humiliant d'avoir à avouer qu'il craignait de se montrer à Carmarthen dans son propre équipage !

Il irait donc à Carmarthen, pour s'y trouver une seconde fois face à face avec M. Apjohn. C'était bien clair. Il ne pouvait y envoyer le testament à sa place. Pourquoi n'avait-il pas eu la présence d'esprit de dire au clerc qu'il fallait arrêter toutes démarches ? Il n'y a plus rien à faire. J'ai trouvé le testament. Le voici ; je l'ai trouvé ce matin même dans les livres. Portez-le à M. Apjohn, et dites-lui que j'en ai fini avec Llanfeare. Combien l'occasion était favorable ! Il ne lui aurait pas été difficile de jouer son rôle, en présence du clerc, confondu par l'importance de la révélation qu'on lui faisait. Mais il avait laissé échapper cette occasion, et il lui fallait aller à Carmarthen !

Le lendemain, à deux heures et demie passées, il monta dans la voiture de louage. Le matin, il avait tiré le testament du livre, bien décidé à le porter à Carmarthen, dans sa poche. Mais au moment où il essaya de l'introduire dans une enveloppe, il changea d'idée et le remit dans le livre. Si odieuse que lui fût devenue la propriété et tout ce qui s'y rapportait, il n'eut pas plus tôt commencé à préparer l'acte par lequel il allait la perdre, qu'il en eut regret. La propriété reprenait tous ses

charmes, et il songeait que, une fois le testament livré, tout était perdu pour lui sans retour.

« Je suis heureux de vous voir, monsieur Jones, » dit l'avoué, quand il vit son client entrer dans son cabinet. « Nous devons convenir de certaines choses avant le jour du procès, et il n'y a pas de temps à perdre. Asseyez-vous, monsieur Ricketts, écrivez les demandes et les réponses. M. Jones n'aura qu'à les parafer. »

M. Ricketts était le clerc qui avait été envoyé à Llanfeare. Le cousin Henry resta assis en silence, tandis que M. Ricketts pliait une double marge à sa longue feuille de papier. Encore une nouvelle cause de terreur ! La vue de ces préparatifs le décida presque à ne donner aucune signature.

Les instructions qui devaient être communiquées à M. Balsam étaient très simples ; il n'est pas besoin de les énumérer ici. Son oncle l'avait fait venir à Llanfeare, lui avait dit qu'il serait son héritier, et l'avait informé qu'il avait fait un nouveau testament en sa faveur. Après la mort et les funérailles de son oncle, il avait assisté à la lecture d'un testament d'après lequel il était entré en possession de la propriété. Dans sa pensée et à sa connaissance, ce testament était bien l'expression des dernières volontés de son oncle. Telles étaient les communications qui, d'après l'avis de M. Apjohn, devaient être faites à M. Balsam ; voilà ce que M. Balsam devait déclarer au jury en faveur de son client.

Puis, le cousin Henry, se rappelant sa dernière conversation avec le fermier Griffiths, et aussi les affirmations contraires à sa cause que pourraient faire les Cantor, ajouta quelques détails qui étaient à sa connaissance personnelle.

« J'ai vu le vieillard écrire dans sa chambre, dit-il, copier quelque chose que j'ai compris être un testament. J'étais convaincu qu'il prenait de nouvelles dispositions et me déshéritait. – Non ; je ne lui ai pas fait de questions. Je trouvais sa conduite cruelle, mais il ne m'aurait servi à rien de parler. – Non, il ne me dit pas ce qu'il faisait ; mais je savais bien qu'il écrivait un autre testament. Je n'ai pas voulu m'abaisser à faire

des questions. Quand les Cantor ont dit qu'ils avaient signé un testament comme témoins, je n'ai jamais douté que ce ne fût vrai. Quand vous êtes venu à Llanfeare lire le testament, je croyais qu'on trouverait l'autre. Il doit y être encore, et sans doute on le trouverait, si l'on faisait une recherche attentive. Voilà tout ce que je puis dire à M. Balsam, si cela peut l'intéresser.

– Pourquoi ne me l'avez-vous pas dit à moi auparavant ? » demanda M. Apjohn.

– Je ne pouvais rien assurer. Ce n'était qu'une opinion chez moi. Si, après les affirmations des Cantor, et avec votre croyance à tous à l'existence d'un autre testament, vous ne l'avez pas trouvé, ce n'était pas ce que j'avais à dire qui pouvait vous aider. Ce ne sont, après tout, que de pures suppositions. »

Ces paroles déconcertèrent M. Apjohn et le firent retomber dans ses incertitudes. N'était-il pas possible, après tout, que la conduite et l'attitude qui avaient tant nui au malheureux, dans l'esprit de tout le monde, eussent été simplement la conséquence des ennuis qu'il avait éprouvés ? Le vieillard pouvait bien avoir détruit lui-même l'acte qu'il avait eu la tentation de faire ; et alors on aurait été cruellement injuste pour le pauvre garçon. M. Apjohn ajouta ces nouveaux détails aux instructions qui devaient être données à M. Balsam, et le cousin Henry les signa.

La conversation roula ensuite sur M. Cheekey. M. Apjohn ne savait pas officiellement quelles questions M. Cheekey poserait au cousin Henry ; c'était avec l'avoué de la partie adverse que M. Cheekey avait dû en convenir. Il avait pourtant eu la pensée d'entretenir chez son client la terreur que son clerc avait fait naître ; il croyait que l'on servirait la cause de la vérité en agissant sur le pauvre être par l'intimidation. Mais cette nouvelle histoire changea ses dispositions. Si le cousin Henry était innocent – il était, après tout, possible qu'il fût innocent – n'était-il pas de son devoir de le protéger contre les procédés impitoyables de Cheekey ? Sans doute, on ne pouvait le

soustraire à l'interrogatoire du terrible avocat – si du moins il ne faisait pas défaut ; – mais il était bon de lui donner une idée de ce qui l'attendait.

« C'est M. Cheekey qui vous interrogera au nom de la partie adverse, » dit-il d'un ton qu'il voulait rendre plaisant. À ce nom terrible, la sueur perla sur le front du cousin Henry. « Vous savez quelle sera sa tactique ?

– Je ne sais pas du tout.

– Il essayera de prouver qu'un autre testament a été fait.

– Je ne le nie pas. N'ai-je pas dit au contraire que je croyais qu'un autre testament avait été fait ?

– Et que, ou bien vous avez connaissance de son existence ; » ici M. Apjohn s'arrêta ; il avait repris cette voix sévère qui frappait si désagréablement les oreilles du cousin Henry, « ou bien que vous l'avez détruit. »

– Quel droit a-t-il de dire que je l'ai détruit ? Je n'ai rien détruit. »

La façon dont le cousin Henry appuya sur le mot *détruire* fit revivre chez M. Apjohn sa croyance à la culpabilité de son client. « Il s'efforcera de démontrer au jury, soit par les paroles qu'il tirera de vous, soit par votre silence, que vous avez détruit l'acte, ou que vous l'avez caché. »

Le cousin Henry se demanda un moment s'il avait caché ou non le testament. Non ! ce n'était pas lui qui l'avait mis dans le livre. L'homme qui cache une chose est celui qui la dérobe aux yeux, et non celui qui ne dit pas qu'il l'a trouvée.

– Ou caché, » répéta M. Apjohn de sa voix la plus dure.

– Je ne l'ai pas caché, dit la victime.

– Ni eu connaissance de l'endroit où il était caché ? » Le malheureux devint, par degrés, livide, pâle comme un mort, presque bleu. Quoiqu'il fût absolument décidé à livrer le testament, il ne pouvait céder à la pression qu'on exerçait sur lui en ce moment. Il ne pouvait non plus y résister. Cette

question le mettait à la torture, bien qu'il eût fait le sacrifice de la propriété. Reconnaître qu'il avait su de tout temps où se trouvait caché le testament, c'était avouer sa culpabilité et se livrer lui-même à ses bourreaux.

« Ni eu connaissance de l'endroit où il était caché ? » répéta M. Apjohn à voix basse. « Sortez, Ricketts, dit-il. Ni eu connaissance de l'endroit où il était caché ? » demanda-t-il pour la troisième fois, quand le clerc eut fermé la porte derrière lui.

« Je ne sais rien là-dessus, balbutia le malheureux.

– Vous n'avez rien de plus à me dire ?

– Rien.

– Vous aimez mieux que ce soit M. Cheekey qui s'en charge ? Si vous avez autre chose à dire, je serai moins dur que lui avec vous.

– Rien.

– Ici, dans cette chambre, où il n'y a pas de public qui vous dévisage.

– Rien, balbutia-t-il de nouveau.

– Très bien. Je désire qu'il en soit ainsi. Ricketts, voyez, si la voiture de M. Jones est là. »

Quelques minutes après, son clerc de confiance était seul avec lui.

« Je n'ai pas perdu mon temps, Ricketts, dit-il. Le testament existe encore, j'en suis certain, et il ne l'ignore pas non plus. Avant Noël, nous aurons ici miss Brodrick. »

CHAPITRE XIX – M. APJOHN DEMANDE DU SECOURS

Ces dernières paroles, M. Apjohn les avait dites à son clerc d'une voix triomphante. Il savait quelque chose de plus, et la conscience qu'il devait ce succès à son adresse le rendit, pendant un instant, tout fier de lui. Mais après quelques heures de réflexion, il se sentit moins satisfait. Une grande responsabilité pesait sur lui. Il était certain non seulement qu'un testament postérieur avait été fait, mais que ce testament existait encore. Il était caché quelque part, dans un endroit que connaissait le cousin Henry. Ce matin même, il existait assurément ; mais – et M. Apjohn se faisait cette question avec terreur – le malheureux, poussé à bout, ne le détruirait-il pas ? Non seulement M. Apjohn avait découvert le secret, mais il avait laissé comprendre au cousin Henry qu'il connaissait ce secret ; et cependant, pas une parole n'avait été échangée entre eux par laquelle on pût prouver, si plus tard le testament était détruit, qu'il avait jamais existé. Que le cousin Henry brûlât le papier, il était le tranquille possesseur de la propriété ; M. Cheekey pourrait tourmenter sa victime ; il ne tirerait pas de lui un aveu de cette importance. Peut-être arriverait-on à savoir à quel endroit exactement l'acte était caché : l'adresse chez l'un, chez l'autre une terreur qui paralysait en quelque sorte sa pensée, conduiraient à cette dernière découverte. Mais il n'était pas à espérer qu'un criminel se dénonçât lui-même dans une cour de justice. Le cousin Henry, pensait M. Apjohn, ferait peut-être lui-même ces réflexions, et verrait pour lui plus de sûreté dans la destruction du testament. La grosse affaire était de sauver cet acte qui avait, comme par un pouvoir magique, échappé à tant de dangers. S'il y avait un parti à prendre, il fallait agir sans délai. En ce moment, la voiture de M. Powell

ramenait lentement chez lui le cousin Henry. Mais aussitôt arrivé, aussitôt qu'il se retrouverait seul dans la bibliothèque, celui-ci pourrait brûler le testament. M. Apjohn était presque certain que le papier était dans la bibliothèque. Le séjour presque ininterrompu du cousin Henry dans cette pièce, séjour dont on avait tant parlé dans le pays, en était une preuve. C'est là qu'il était toujours, veillant sur la cachette. Était-il à propos d'envoyer de nouveau des clercs faire une perquisition, avec l'ordre de ne pas quitter la pièce avant que le procès fût terminé ? Dans ce cas, il fallait envoyer sur-le-champ un homme à cheval, pour empêcher la destruction du testament. Mais il n'avait pas le droit de violer ainsi le domicile d'autrui. Un magistrat consentirait-il à lui donner cette autorisation, sachant que des recherches avaient déjà été faites en vain, et que le testament avait été déclaré valable ? Un homme est chez lui comme dans une forteresse, à quelques soupçons qu'il soit en butte, à moins que l'on n'ait des preuves contre lui. S'il avait recours à un magistrat, que pourrait-il lui dire, sinon que l'attitude et la parole embarrassées de l'homme lui avaient démontré sa culpabilité ? Et pourtant, tout dépendait de la résolution à prendre dans le moment. Llanfeare retournerait-il aux mains de sa légitime propriétaire, ou demeurerait-il dans celles du voleur qui le détenait : c'est ce qu'allait décider sa conduite immédiate.

M. Ricketts, son clerc, était la seule personne avec laquelle il eût discuté tous les détails de l'affaire, la seule personne à laquelle il eût découvert toutes ses pensées. Après le départ du cousin Henry, il lui avait dit avec orgueil le succès qu'il venait d'obtenir ; mais, quelque temps après, il le rappela ; il n'avait plus le même ton. « Ricketts, dit-il, il a le testament près de lui, dans la bibliothèque, à Llanfeare.

– Ou dans sa poche, monsieur, » suggéra Ricketts.

– Je ne crois pas. Dans quelque endroit que soit maintenant le papier, ce n'est pas lui qui l'y a mis. Le vieillard l'avait déposé quelque part, et il l'a trouvé.

– Le vieillard était bien faible, monsieur, quand il a fait ce testament, dit le clerc. À ce moment, il ne descendait à la salle à manger qu'une ou deux heures avant le coucher du soleil. S'il a placé le testament quelque part, ce doit être dans sa chambre à coucher.

– Le cousin Henry occupe-t-il une autre chambre ? » demanda l'avoué.

– Oui, monsieur, la pièce qu'il occupait déjà avant la mort de son oncle.

– C'est la bibliothèque, » répéta M. Apjohn.

– Alors, c'est là qu'il doit l'avoir mis.

– Non, il ne l'y a pas mis. D'après son attitude, d'après un ou deux mots qu'il a dits, je suis certain que ce sont d'autres mains qui ont placé le testament là où il est.

– Le vieillard n'allait jamais dans cette pièce. Pendant les perquisitions, Mrs. Griffith m'a donné toute sorte de détails sur les derniers temps de sa vie. Il n'y était pas entré depuis plus d'un mois. Après le départ de la jeune demoiselle, s'il voulait quelque chose, il l'envoyait prendre par Mrs. Griffith.

– Que l'envoyait-il prendre ? » demanda M. Apjohn.

– Il lisait un peu de temps en temps.

– Des sermons ? » suggéra M. Apjohn. « Depuis plusieurs années, quand il ne pouvait aller à l'église, il lisait des sermons. Je voyais les volumes sur la table du salon, quand je lui faisais visite. A-t-on fait une recherche parmi les livres ?

– On a retiré tous les volumes des rayons.

– Les a-t-on tous ouverts ?

– Je ne sais, car je n'y étais pas.

– On aurait dû secouer tous les volumes, » dit M. Apjohn.

– Il n'est pas encore trop tard, monsieur, » dit le clerc.

– Mais comment faire ? Je n'ai pas le droit d'entrer chez les

gens pour faire une perquisition dans leurs meubles.

– Il n'oserait pas vous en empêcher, monsieur. »

M. Apjohn garda quelque temps le silence.

« C'est une démarche un peu risquée, » dit l'homme de loi, « quand on ne fait qu'obéir à une conviction intime. Je ne puis prouver qu'une chose : c'est que le vieil Indefer Jones a fait, dans les derniers temps de sa vie, un testament qui n'a pas été retrouvé. Nos recherches infructueuses nous ont contraints à reconnaître comme valable le dernier testament que nous avions rédigé nous-mêmes. Depuis ce moment, aucun fait nouveau ne s'est produit, à ma connaissance. La vie qu'a menée le cousin Henry à Llanfeare, sa manière d'être et ses hésitations m'ont conduit à me faire une conviction ; mais je n'oserais pas demander à un magistrat de faire de ma conviction la base d'une action judiciaire.

– Mais s'il y consentait, monsieur ?

– Même ainsi ; je me reprocherais à moi-même de l'avoir ainsi importuné, si la recherche devait demeurer sans résultat. Nous n'avons pas le droit de profiter de ce que ce pauvre être est sans défense, pour le torturer. J'ai déjà quelque remords d'avoir lancé sur lui Jean Cheekey. Si ce que j'imagine est vrai, que le testament est caché, peut-être dans un livre de sermons, est-il probable qu'il le détruise maintenant ?

– Il le fera avant le procès, je crois.

– Mais pas maintenant, n'est-ce pas ? Je ne le pense pas non plus. Il ne se laissera pas aller à l'accomplissement du crime avant le dernier moment. Encore est-il certain pour moi que, même au dernier moment, sa conscience sera la plus forte.

– Nous devons lui être reconnaissants, monsieur, de n'avoir pas détruit le testament après qu'il l'a eu trouvé.

– Sans doute ! Si nous voyons clair dans tout ceci, nous lui devons de la reconnaissance, tout au moins, nous devons être assez charitables pour croire que cet homme doit répugner à

l'accomplissement d'un tel crime. Plus j'y pense, moins je devine ce qu'il fera.

– Il me demandait pourquoi on ne recommençait pas les recherches.

– Vraiment ? Je ne serais pas étonné que le pauvre diable fût charmé d'être enfin délivré de ses ennuis ; même au prix de la perte de Llanfeare. Voici ce que je vais faire, Ricketts. Je vais écrire au père de miss Brodrick et le prier de venir ici avant le procès. Il est beaucoup plus intéressé que moi dans l'affaire, et il doit avoir une opinion sur la conduite à tenir.

M. Apjohn écrivit à M. Brodrick d'arriver sur-le-champ. « Je n'ai pas le droit de vous affirmer, disait-il, qu'il y a lieu de considérer un testament postérieur comme existant encore. Je ne voudrais pas faire naître en vous des espérances qui pourraient être déçues. Je ne puis que vous dire mes soupçons ; et sur quoi ils sont fondés. Il serait bon, je crois ; que vous vinssiez convenir avec moi des mesures à prendre. Si c'est votre avis, arrivez sans délai. Le procès doit être jugé le vendredi 30. » La lettre était écrite le jeudi 22 ; il ne restait donc guère qu'une semaine : « Vous viendrez avec moi, » dit M. Brodrick à M. Owen, après lui avoir montré la lettre de M. Apjohn.

« Pourquoi irais-je avec vous ?

« Je le désire ainsi. – à cause d'Isabel.

– Nous ne sommes rien l'un à l'autre, Isabel et moi.

– Je suis fâché de vous entendre parler ainsi. Ne me disiez-vous pas l'autre jour qu'elle serait votre femme, en dépit d'elle-même ?

– Elle sera ma femme, si M. Jones demeure le propriétaire incontesté de Llanfeare. On m'a expliqué autrefois pourquoi votre fille, comme propriétaire de Llanfeare, ne devait pas m'épouser ; cette raison m'ayant semblé juste, il ne me convient pas aujourd'hui d'agir dans cette affaire. Comme propriétaire de Llanfeare, elle me redeviendrait étrangère. Je ne puis donc pas seconder vos efforts dans ce sens. En toute autre matière, mon

dévouement à ses intérêts serait sans bornes.

Le père pensa sans doute que les deux jeunes gens étaient entêtés et qu'ils agissaient contre leurs propres sentiments. Sa fille ne voulait pas épouser M. Owen, parce qu'elle avait été privée de l'héritage. M. Owen refusait maintenant d'épouser sa fille parce qu'il était à présumer que la propriété serait rendue à Isabel. Ne pouvant donc amener M. Owen à l'accompagner à Carmarthen, il se décida à partir seul. Ce n'est pas qu'il eût grand espoir. Il lui semblait certain que le cousin Henry détruirait le testament – ou l'avait déjà détruit – s'il avait été capable de le tenir caché. Néanmoins, l'affaire était si importante en elle-même et pour sa fille, qu'il lui était impossible de ne pas se rendre au désir de M. Apjohn. Mais il ne suivit pas exactement l'avis qu'il avait reçu ; il traita d'autres affaires avant son départ, et ne se mit en route que le mardi 27. Il arriva à Carmarthen à une heure avancée de la soirée et se rendit immédiatement chez M. Apjohn.

C'était le jeudi précédent que le cousin Henry était allé à Carmarthen, et depuis ce jour rien n'avait été fait pour éclaircir le mystère. On n'avait point pratiqué de recherches parmi les livres. Tout ce que l'on savait, à Carmarthen, du cousin Henry, pendant ces quelques jours, c'est qu'il n'était pas sorti de la maison. S'il avait eu l'intention de détruire le testament, le temps ne lui avait pas manqué. Dans la ville, on faisait les préparatifs ordinaires pour les assises, et le grand intérêt de la session devait être la mise en accusation de M. Evans pour diffamation. On supposait généralement que le cousin Henry paraîtrait, et il y avait un léger retour de faveur de son côté. On ne croyait pas que, s'il était coupable, il osât affronter M. Cheekey.

Pendant ces quelques jours, M. Apjohn lui-même avait perdu quelque peu de sa confiance. S'il fallait employer de nouveaux moyens d'action, il était naturel qu'ils le fussent par le père de la jeune fille intéressée. Pourquoi ce retard, alors que l'affaire était d'une importance si considérable pour lui ? Mais les deux avoués étaient enfin réunis, et il fallait se décider à faire

quelque chose – ou à ne pas agir.

« J'espérais que vous seriez arrivé la semaine dernière, dit M. Apjohn.

– Je n'ai pu partir. J'avais des affaires que je ne pouvais laisser en suspens.

– Celle-ci est si importante ! dit M. Apjohn.

– Sans doute, de la plus grande importance – s'il y a quelque espoir.

– Je vous ai dit exactement mon opinion et mon sentiment.

– Oui, oui ; je sais combien votre conduite a été honorable et bienveillante. Vous pensez toujours que le testament est caché ?

– Je pensais ainsi.

– Quelque chose a-t-il changé votre croyance ?

– Je ne puis le dire. Mon opinion était fondée sur certaines probabilités ; mais je ne saurais dire ce qui la modifie. L'incertitude est bien naturelle ; tout ce qui se passe est si mystérieux. Ma pensée était qu'il avait trouvé le testament dans un volume de sermons, volume que son oncle lisait pendant sa maladie, et qu'il avait laissé le livre à sa place, sur le rayon. Vous direz sans doute que les faits ne sont pas assez évidents pour que j'en puisse tirer une conclusion si précise.

– Je ne dis pas cela ; mais j'ignore comment vous êtes arrivé peu à peu à vous faire cette opinion.

– Moi, je serai moins indulgent que vous : les faits n'autorisent pas ma conclusion ; l'imagination m'y a conduit plus que la logique, et je ne recommanderai à personne cette façon de raisonner. Voici ce qui s'est passé dans mon esprit. » Il exposa alors à son confrère les petits faits qui, en se succédant les uns aux autres, avaient fini par lui faire une opinion : le peu de goût qu'avait le cousin Henry à sortir de chez lui, le séjour continuel dans la même pièce, la connaissance évidente qu'il avait d'un secret, ce que l'on pouvait conclure de sa conversation avec le fermier Griffiths, ses appréhensions de tous

les moments, la terreur que lui causait l'interrogatoire prochain, la vivacité avec laquelle il s'était écrié qu'il n'avait rien détruit, rien caché, et son silence, quand on lui avait demandé s'il savait que le testament fût caché quelque part ; puis encore, que l'on n'avait pas examiné les livres un à un, que le vieil Indefer Jones n'allait pas d'ordinaire dans cette pièce, mais y avait fait prendre un ou deux volumes ; que ces volumes avaient été près de lui pendant les jours où il avait dû écrire le testament perdu. C'étaient tous ces petits faits, et d'autres connus du lecteur, qui avaient amené la conclusion que M. Apjohn exposait à M. Brodrick.

« Je reconnais que la chaîne est mince, et qu'on la briserait avec une plume, continue M. Apjohn. Ce qui, plus que tout le reste, me confirme dans mon opinion, c'est la physionomie du malheureux, quand je lui ai posé la dernière question. Maintenant que je vous ai tout dit, décidez ce qu'il faut faire. »

Mais M. Brodrick était moins habile que son confrère, et il en avait le sentiment. « Que pensez-vous vous-même ? » dit-il à M. Apjohn.

– Je propose que demain nous allions tous deux à Llanfeare, et que nous demandions au cousin Henry de nous laisser opérer dans sa maison toutes les recherches que nous voudrons. S'il le permet…

– Mais, le permettra-t-il ?

– Je le crois. J'ai même idée qu'il ne serait pas fâché qu'on trouvât le testament. Si donc il le permet, nous commencerons par examiner tous les volumes de la bibliothèque ; nous prendrons d'abord les sermons, et nous verrons si ma conjecture est juste.

– Mais, s'il refuse ?

– Alors, je m'établirai de force dans la bibliothèque, tandis que vous irez chercher un magistrat. D'ailleurs, j'ai déjà préparé M. Evans de Llancolly, qui est le magistrat le plus voisin. Je refuserai de quitter la salle, jusqu'à ce que vous reveniez avec

un mandat et un agent de police. Quant à ce qui est d'ouvrir certains livres, je saurai bien le faire, avec ou sans sa permission. Tandis que vous lui parlerez, j'examinerai la pièce, et je découvrirai où ils sont placés. Ce n'est pas que j'attende grand-chose de tout cela, monsieur Brodrick, mais l'enjeu vaut bien la peine qu'on cherche à le gagner. Si nous échouons à Llanfeare, nous attendrons et nous verrons ce que le redoutable Cheekey fera pour nous. »

Il fut donc décidé que M. Brodrick et M. Apjohn iraient le lendemain à Llanfeare.

CHAPITRE XX – Hésitations

« Je n'en sais rien, » avait balbutié le cousin Henry, quand M. Apjohn, après la sortie du clerc Ricketts, lui avait demandé s'il savait où était caché le testament. Après cette déclaration, M. Apjohn l'avait laissé aller.

En revenant dans la voiture de louage à Llanfeare, il faisait bien des réflexions : M. Apjohn savait qu'il y avait eu un testament, que ce testament existait encore, qu'il se trouvait être accidentellement caché, et que lui, Henry Jones, connaissait l'endroit où il était caché. Il était terrifié de voir que l'avoué avait lu si habilement son secret. Si on l'avait soupçonné d'avoir détruit le testament, ce qui aurait été bien plus naturel, il aurait moins cruellement souffert ; il n'avait rien fait, il n'avait commis aucun crime ; il connaissait simplement l'existence d'un papier que les autres, et non lui, avaient le devoir de trouver ; et voilà que cet avoué, aussi malfaisant que fin, avait tout découvert ! Il ne restait plus qu'à indiquer l'endroit, et l'on allait lâcher sur lui M. Cheekey pour l'y contraindre.

Il lui avait été presque impossible de trouver un mot à répondre à cette question de M. Apjohn : « Vous n'avez pas eu connaissance de l'endroit où il était caché ? » Il avait répondu de façon que M. Apjohn ne pouvait plus douter qu'il ne l'ignorât. Il sentait qu'il s'était perdu par sa lâcheté : rien, dans la manière d'être de M. Apjohn, ne justifiait l'épouvante dont il avait été saisi. Que serait-ce donc le jour où, pendant de longues heures, les questions se succéderaient les unes aux autres, où son bourreau impitoyable le torturerait en présence de toute la cour ? Mais il serait bien inutile de prolonger ces tourments. Tout ce qu'on voulait savoir de lui, il l'aurait bientôt dit. Le premier coup frappé par le bourreau ferait jaillir le

secret.

Mais il y avait une chose à laquelle il était bien décidé : quand il paraîtrait en présence de M. Cheekey, le testament serait détruit, et le danger serait ainsi beaucoup diminué pour lui. Sans doute il souffrirait cruellement de l'accomplissement d'un si exécrable forfait ; sa conscience serait soumise à la plus épouvantable torture ; mais il pensait que M. Cheekey lui-même ne serait pas capable de lui faire avouer qu'il avait commis un si grand crime.

De la sorte, il demeurerait le possesseur de Llanfeare. Il n'aimait pas la propriété ; mais il éprouvait une haine si violente pour ceux qui le persécutaient, qu'il considérait presque comme un devoir de les punir en se maintenant en possession malgré eux. S'il pouvait sortir vivant des mains de M. Cheekey, s'il pouvait ne pas succomber aux angoisses de ces heures affreuses, il resterait propriétaire incontesté de Llanfeare. Il serait comme le malade qui supporte une douloureuse opération, soutenu par la certitude qu'il jouira d'une santé parfaite pendant le reste de sa vie.

La destruction du testament était donc sa seule chance de salut. Aucun autre moyen ne lui restait, puisqu'il n'avait pas le courage de se détruire lui-même. Tous les artifices qu'il avait imaginés pour se donner le moyen de révéler le secret sans confesser en même temps sa faute n'avaient pu réussir. Il comprit qu'il ne pouvait rien espérer de son adresse. Mais au moins, il pouvait brûler le testament ; il pouvait le tirer du livre, le fixer au bout de son tisonnier et le tenir dans le feu. Ou bien, comme on ne lui allumait pas de feu pendant ces mois d'été, il pouvait le consumer à la flamme d'une bougie, quand la nuit serait assez avancée pour que toute la maison dormît ; ensuite il avalerait les cendres. Il sentait qu'il aurait assez d'énergie pour faire tout cela, si seulement il pouvait se décider à l'accomplissement du crime.

Il pensait que dans son crime même il puiserait un nouveau courage. Ayant détruit le testament, certain de n'avoir pas été

vu, et comprenant que sa sûreté dépendait de son silence, il ne doutait pas qu'il ne sût cacher son secret, même en présence de M. Cheekey.

« Je ne sais rien du testament, » dirait-il, je ne l'ai ni vu, ni caché, ni trouvé, ni détruit. »

Sachant bien que s'il paraissait hésiter, il était perdu, il était déterminé à maintenir énergiquement ces quatre dénégations. Il serait alors bien plus ferme et plus en sûreté que dans sa position actuelle d'homme à demi coupable.

Il était si complètement absorbé dans ses pensées, si impatient de prendre enfin une résolution décisive, qu'il ne savait plus où il était, quand la voiture s'arrêta devant sa porte. En entrant dans la maison, il avait les regards étonnés d'un homme qui se trouve dans un lieu tout nouveau pour lui ; sans dire un mot, il alla dans la bibliothèque et s'assit sur son fauteuil. Une servante vint lui demander s'il ne fallait pas donner de l'argent au cocher.

« Quel cocher ? » dit-il. « Qu'il aille trouver M. Apjohn ; c'est son affaire et non la mienne. » Il se leva et ferma violemment la porte, quand la femme se fut retirée.

Oui, c'était l'affaire de M. Apjohn ; et il pensa qu'il pouvait bien mettre des bâtons dans les roues de cet avoué si fin. Ce n'était pas seulement maintenant que celui-ci s'acharnait à l'accuser ; il avait dirigé contre lui des insinuations à un moment où rien encore dans sa manière de vivre et dans son attitude n'avait pu y donner lieu. M. Apjohn avait été tout d'abord son ennemi, et c'était cette inimitié qui avait fait naître chez son oncle l'aversion que celui-ci avait si peu dissimulée. M. Apjohn était maintenant décidé à le ruiner ; il était venu à Llanfeare, se donnant comme son homme d'affaires, son ami, son conseiller, et l'avait amené à exercer cette poursuite en diffamation, simplement pour le livrer à M. Cheekey. Il voyait bien tout cela, ou du moins il croyait voir tout cela dans la conduite de M. Apjohn. « C'est un habile homme, et il me prend pour un sot. Il a peut-être raison, mais il verra qu'on ne fait pas

d'un sot tout ce que l'on veut. »

On lui servit son dîner dans la bibliothèque, et il y passa seul toute la soirée, comme il l'avait fait tous les jours depuis la mort de son oncle. Mais cette nuit ne lui paraissait pas ressembler aux autres : il se sentait vivre ; il se faisait dans son esprit un travail inaccoutumé. Il avait un acte à accomplir, et, quoiqu'il ne fût pas déterminé à l'accomplir cette nuit même, il était tout heureux d'avoir pris un parti, de sentir comme exorcisé l'esprit muet qui refusait de parler en lui, d'être sorti de cette affreuse torpeur des jours précédents. Non, ce ne serait pas encore cette nuit que le testament serait brûlé, mais il le serait. Il n'avait pas vécu tant qu'il avait cherché des moyens de salut sans en pouvoir trouver ; il n'avait pas vécu tant qu'il avait passé ses journées dans la pièce même où était le testament. Il avait eu peur de sa femme de charge, du fermier Griffiths, des deux Cantor, de M. Apjohn, de ce tyran de Cheekey, de son ombre même. Mais tout cela était fini ; il tenait enfin son moyen de salut, et rien ne referait renoncer.

Il pensa ensuite à l'avenir prospère qui s'ouvrait devant lui. Il n'avait pas joui jusqu'alors de sa richesse, et, toujours en proie à de noires pensées, il ne s'était pas demandé quelle fortune lui apportait Llanfeare. Naturellement, il n'y vivrait pas ; il n'y avait pas de loi qui le contraignît à y habiter. Il calcula qu'il pourrait tirer quinze cents livres par an de la propriété ; quinze cents livres par an ! Tout cet argent serait bien à lui ; personne ne pourrait y toucher ; quelle vie de plaisir il mènerait avec quinze cents livres par an !

Il alla donc se coucher, bien résolu à détruire le testament et à dormir le mieux possible. Quand il eut éteint sa bougie, avant de se mettre au lit, et que la chambre fut dans l'obscurité, il sentit naître le remords. Mais, comme il n'avait pas encore accompli l'acte, il n'avait pas à écouter la voix de sa conscience. Il se coucha ; il fit même sa prière, mais il s'efforça de ne pas dire les paroles : *ne nous induisez pas en tentation, mais délivrez-nous du mal.*

Il passa de la même façon les journées du vendredi et du samedi. Sa résolution était donc toujours la même, mais toutes les nuits il éprouvait des remords dont il ne se délivrait qu'en se disant que le testament était encore là. Il faisait toujours sa prière matin et soir, en s'appliquant à ne pas prononcer les paroles qui étaient sa condamnation ; mais il ne pouvait s'empêcher de les dire comme dans un murmure. Il persistait dans sa détermination : comment sortir autrement de la position où il était ? Le cerf aux abois piétine sur les chiens : il piétinerait sur ses adversaires. Llanfeare serait à lui. Il ne retournerait pas à son bureau, pour y être l'objet du mépris de tous, pour y montrer en lui un homme qui, après avoir frauduleusement tenu caché un testament, l'avait ensuite produit, non pour réparer sa faute, mais parce qu'il avait eu peur de M. Cheekey. Oui, il était bien décidé ; mais il n'était pas nécessaire d'agir si tôt. Moins il aurait de nuits à passer dans la maison, après la destruction du testament, mieux cela vaudrait.

Le jugement devait avoir lieu le vendredi. Il ne voulait pas attendre le dernier jour, car il était possible qu'on envoyât des gens pour veiller à ce qu'il ne pût s'échapper ; mais il aimait mieux garder les mains pures le plus longtemps possible. Il détruirait le testament. Et pourtant, qui sait ce qui pouvait arriver ? Jusqu'au moment fatal, la voie du repentir lui était toujours ouverte ; il pouvait demeurer innocent. Après ce moment, adieu l'innocence, plus de retour possible dans la voie de l'honnêteté, plus de repentir. Comment se repentir, quand on tient le prix de son crime, et comment abandonner le prix du crime sans livrer le criminel au châtiment de la loi ? Il résolut donc d'agir dans la nuit du mardi.

Il y pensa pendant toute cette journée. Si au moins il pouvait croire que cette histoire des âmes coupables condamnées au feu éternel était un conte de bonne femme ! S'il pouvait le croire, il aurait bientôt étouffé ses remords. Et pourquoi pas ? Les croyances religieuses avaient bien peu, jusqu'alors, troublé son âme. L'Église, le service divin n'avaient pas existé pour lui. Il n'avait eu ni la crainte ni l'amour de Dieu. Il le savait, et ne

pensait pas qu'il dût suivre dans l'avenir une autre ligne de conduite. Il n'éprouvait aucun désir de devenir religieux. Mais alors, pourquoi ces remords qui le tourmentaient ?

C'était par une habitude d'enfance qu'il disait sa prière en se couchant ; s'il avait rarement omis de la faire, il se méprisait presque de continuer cette pratique. Au grand jour, ou lorsqu'à la lumière des bougies il était entouré de gais compagnons, le blasphème ne l'effrayait pas. Mais maintenant, au milieu de tous ses tourments, il se rappelait qu'il y a un enfer, et il ne pouvait secouer cette pensée. Pour le pécheur non repentant s'ouvrait une éternité de tortures ! S'il ne se repentait pas du crime qu'il méditait, il souffrirait une peine éternelle. Il agirait pourtant. Après tout, combien, parmi les sages de la terre, considéraient la damnation et ses horreurs comme une invention des prêtres, à l'usage des enfants et des femmes !

Vint enfin la nuit du mardi ; les heures s'écoulèrent ; minuit sonna : les femmes étaient couchées ; il tira le testament de sa cachette. Il moucha la bougie et la plaça sur un journal ouvert, afin de pouvoir recueillir toutes les cendres. Il fit le tour de la chambre, pour s'assurer que rien n'était ouvert. Il éteignit sa bougie, pour s'assurer qu'aucun rayon de lumière n'entrait dans la pièce ; puis il la ralluma. Le moment était venu.

Il relut le testament d'un bout à l'autre ; – pourquoi ? Il ne le savait pas ; mais, en réalité, il cherchait à gagner du temps. Avec quel soin le vieillard en avait formé toutes les lettres ! Il était assis et considérait le dernier écrit de son oncle, se disant qu'un léger mouvement de sa main suffirait pour qu'il fût détruit, il moucha de nouveau la bougie, tenant toujours le papier. Un acte si simple pouvait-il avoir de si grandes conséquences ? La damnation de son âme ! Serait-ce vraiment se condamner à la peine éternelle ? Dieu savait qu'il n'avait pas désiré voler la propriété et qu'il ne le désirait pas maintenant encore ! Dieu savait qu'il ne voulait qu'une chose : échapper aux persécutions de ses ennemis ! Dieu savait avec quelle injustice le vieillard l'avait traité ! Par moments, il se persuadait à lui-même que la destruction du testament ne serait qu'un acte

de justice, pour lequel Dieu ne condamnerait certainement pas un homme au châtiment éternel. Et pourtant, quand il se tournait du côté de la lumière, sa main refusait d'élever le papier jusqu'à la flamme. Qu'il dût être livré ou non au feu éternel, il aurait toujours l'enfer devant les yeux et vivrait torturé par la crainte. Qu'est-ce que M. Cheekey pouvait lui faire de pire ?

Il ferait aussi bien d'attendre jusqu'au mercredi. Pourquoi ravir à lui-même un jour d'innocence ? Il allait pouvoir dormir cette nuit encore. Pourrait-il dormir, le crime une fois commis ? Pécher comme tant d'autres, ce n'était rien pour lui ; il ne comptait pas comme faute la violation des règles ordinaires de conduite que les parents enseignent à leurs enfants et les pasteurs à leur troupeau ; le monde s'en soucie bien ! Convoiter la fortune d'autrui, médire de son prochain, courir après la femme de son voisin, si on la trouve sur sa route, faire de menus vols, vendre, par exemple, un cheval boiteux, ou regarder dans le jeu de son adversaire, affirmer un mensonge par serment, ridiculiser la mémoire de ses parents, c'étaient peccadilles qui n'avaient jamais pesé sur sa conscience. En ne révélant pas l'existence du testament, il n'avait pas éprouvé de remords ; il avait seulement craint d'être découvert. Mais le brûler et voler quinze cents livres par an à sa cousine ! Commettre un acte criminel, pour lequel il pourrait être enfermé à Dartmoor toute sa vie, les cheveux coupés, vêtu des habits malpropres des prisonniers, mal nourri, condamné à un travail forcé ! Il valait mieux, pensa-t-il, éviter pour un jour encore tant de maux possibles. Il remit le testament dans le livre et alla se coucher.

CHAPITRE XXI – LE SUCCÈS DE M. APJOHN

Le mercredi matin, de bonne heure, M. Apjohn et M. Brodrick étaient sur pied et se préparaient à leur désagréable besogne de la journée. M. Brodrick n'en attendait rien, et le dit nettement à M. Apjohn, après qu'il eut discuté l'affaire avec lui et qu'ils eurent arrêté leur ligne de conduite. Il était évident pour lui que si le testament était tombé dans les mains d'un malhonnête homme, et si cet homme pouvait atteindre son but par la destruction du testament, cet acte devait être déjà détruit. Qu'était le cousin Henry ? Avait-il seulement l'honnêteté vulgaire, l'honnêteté de tout le monde ? Il ne le savait pas. Ou bien le testament en question n'avait jamais existé, ou bien il se trouvait être accidentellement caché – ou bien il avait été trouvé et détruit. Mais qu'ils pussent trouver un testament dont la cachette fût connue du cousin Henry, cela ne supportait pas la réflexion. L'autre avoué, d'un esprit plus fin, comprenait que la question pût être embrouillée par les hésitations et les actes contradictoires d'un esprit faible, et voyait plus clair que son confrère. Quand il s'aperçut que M. Brodrick ne pensait pas comme lui et ne voulait raisonner que d'après des faits, il n'essaya plus de le persuader ; il lui dit simplement que leur devoir à tous deux était de ne pas laisser une pierre, sans voir ce qu'il y avait dessous. Ils partirent.

« Nous nous écarterons d'un demi-mille de notre route, dit M. Apjohn ; je veux vous montrer la porte de M. Evans. Sa maison n'est qu'à vingt minutes de Llanfeare ; s'il est nécessaire de lui demander assistance, vous le trouverez instruit de tout. Il y aura un agent de police prêt à vous suivre. Mais mon opinion est que le cousin Henry n'essayera pas d'empêcher nos

recherches. »

Il était à peu près dix heures quand ils arrivèrent à la maison. Mrs. Griffith les introduisit immédiatement dans la bibliothèque, où le cousin Henry déjeunait en ce moment. Le malheureux avait tout le monde contre lui. Mrs. Griffith savait que M. Apjohn avait le désir de le chasser de Llanfeare, si c'était possible, et elle était disposée à l'aider par tous les moyens en son pouvoir. Aussi, sans donner à son maître avis de l'arrivée des deux étrangers, les fit-elle entrer sur-le-champ près de lui.

Le déjeuner du cousin Henry était frugal, comme l'avaient été d'ailleurs tous ses repas depuis qu'il était devenu le possesseur de Llanfeare. Ce n'est pas qu'il n'aimât pas la bonne chère ; mais il avait trop peur de ses domestiques pour leur montrer ses goûts. Et puis, ses ennuis étaient trop grands pour qu'il en pût chercher la consolation dans les plaisirs de la table. Devant lui étaient une théière, une tasse, du pain et du beurre, et l'os presque dépouillé d'un gigot de mouton. Les objets n'étaient pas disposés, comme sur la table d'une personne de bonne condition et bien servie, mais jetés pêle-mêle, comme dans une auberge de dernier ordre, sur une nappe fripée.

« M. Jones, » dit l'avoué de Carmarthen, « voici votre oncle, M. Brodrick, d'Hereford. » Les deux hommes, bien que proches parents, ne s'étaient jamais vus ; ils se serrèrent la main. « L'affaire est d'une importance trop grande, pour que M. Brodrick ne soit pas venu veiller aux intérêts de sa fille.

– Je suis enchanté de voir mon oncle, dit le cousin Henry en tournant involontairement les yeux du côté du rayon où était le volume de sermons. Je crains de ne pouvoir pas vous offrir un déjeuner convenable.

– Nous avons déjeuné avant de quitter Carmarthen, dit M. Apjohn. Si vous le voulez bien, nous causerons pendant que vous continuerez à manger. » Le cousin Henry ne pouvait plus avaler une bouchée : il dut supporter à jeun la torture de cette entrevue. « Il vaut mieux que je vous apprenne tout de suite, dit

M. Apjohn, ce que nous voulons faire en ce moment.

– Que voulez-vous faire maintenant ? Je suppose que c'est toujours vendredi que je dois aller aux assises ?

– Cela dépend. Il est possible que cela devienne inutile ; » En parlant ainsi, il regarda le cousin Henry et crut voir sur son visage une expression de satisfaction. Il savait bien que la plus riante perspective qu'il pût ouvrir devant son client était celle de n'avoir pas à se rencontrer avec M. Cheekey.

« Nous pensons, M. Brodrick et moi, que le dernier testament de votre oncle doit être caché quelque part dans cette maison. » De nouveau, le cousin Henry lança un regard vers le fatal rayon.

« Quand M. Apjohn parle ainsi en mon nom, » dit M. Brodrick, qui ouvrait la bouche pour la première fois, « vous devez comprendre que personnellement je ne connais rien de l'affaire ; je ne suis guidé dans mon opinion que par l'exposé qu'il m'en a fait.

– C'est très juste, dit M. Apjohn. Comme au père de la jeune dame qui serait héritière de Llanfeare si vous cessiez de l'être, j'ai cru devoir tout lui dire – lui découvrir même mes sentiments les plus secrets.

– Naturellement, dit le cousin Henry.

– Ma position, continua M. Apjohn, est pénible et étrange ; mais, comme homme d'affaires du défunt, je suis tenu de faire exécuter ce qui a été réellement sa volonté dernière et son dernier testament.

– Je pensais qu'il avait été déclaré valable à Carmarthen, dit le cousin Henry.

– Sans doute. Un testament a été déclaré valable – un testament qui est excellent, si l'on n'en trouve pas un autre qui lui soit postérieur. Comme on vous l'a dit bien des fois, un testament déclaré valable ne vaut plus rien, s'il en paraît un autre qui a été fait après. La grosse question est donc celle-ci : Y

a-t-il un testament postérieur ?

– Comment puis-je le savoir ?

– Personne ne dit que vous le sachiez.

– Je ne suppose pas que vous tomberiez ici avec mon oncle Brodrick, sans me prévenir, tandis que je déjeune, si, vous, vous ne le pensiez pas. Je ne sais pas d'ailleurs de quel droit vous êtes ici ! »

Il essayait de le prendre d'un peu haut, espérant se délivrer ainsi de ses visiteurs. Pourquoi, oh ! pourquoi n'avait-il pas détruit l'acte la nuit précédente, quand il l'avait tiré de sa cachette pour le brûler ?

« C'est chose ordinaire, M. Jones, qu'on aille trouver les gens quand on a affaire à eux, dit M. Apjohn.

– Mais ce n'est pas chose ordinaire que l'on vienne accuser quelqu'un, chez lui, d'avoir fait disparaître un testament.

– Personne ne vous en a accusé.

– Il ne s'en faut guère.

– Voulez-vous nous permettre de faire une nouvelle recherche ? Deux de mes clercs vont arriver et parcourront la maison avec nous, si vous le permettez. »

Le cousin Henry ouvrait de grands yeux. Peu de jours avant, il avait demandé lui-même à un clerc de M. Apjohn pourquoi on ne recommençait pas les recherches. Mais alors ses pensées étaient différentes ; alors, il aurait voulu pouvoir abandonner Llanfeare, de façon à être délivré de M. Cheekey. Maintenant, il était résolu à détruire le testament, à jouir de la propriété, à affronter M. Cheekey. L'idée lui traversa l'esprit que, s'il opposait un refus, on n'oserait pas insister pour faire immédiatement les recherches. On lui faisait une demande ; or une demande implique le pouvoir de refuser, chez celui à qui on l'adresse.

« Où voulez-vous chercher ? » demanda-t-il.

M. Brodrick parcourut des yeux la chambre ; le regard du cousin Henry suivit celui de son oncle ; il lui sembla que M. Brodrick considérait tout particulièrement le rayon où était le livre.

« Nous désirons visiter la maison en général ; par exemple, la chambre à coucher de votre oncle, » dit M. Apjohn.

– Certes, vous pouvez y aller. » Il eut un moment d'espoir. S'ils montaient à la chambre à coucher, resté seul, il prendrait le testament et le détruirait sur-le-champ, il le mangerait morceau par morceau, si c'était nécessaire – il sortirait de la maison et le réduirait en fragments imperceptibles, avant d'y rentrer. Il était libre encore, et pouvait aller et venir comme il lui plaisait. « Oui, vous pouvez y aller. »

Mais ce n'était pas là le plan de M. Apjohn. « Ou peut-être nous pourrions commencer par ici, dit-il. Voici justement mes deux clercs. »

Le cousin Henry rougit, puis pâlit. Il essaya de voir dans quelle direction M. Brodrick avait les yeux tournés. M. Apjohn n'avait pas encore regardé les livres. Il était assis tout près de la table, les yeux fixés sur ceux du cousin Henry, qui le savait bien.

S'ils commençaient leur perquisition par la bibliothèque, ils trouveraient le testament. Ils ne laisseraient aucun livre, sans avoir regardé ce que les feuillets contenaient. S'il y avait encore une chance pour lui, il fallait la saisir sur-le-champ. Soudain, la possession de Llanfeare lui parut pleine de charmes. Soudain, la crainte d'un châtiment éternel s'évanouit de son âme. Soudain, il maudit la faiblesse qui lui avait fait respecter l'acte. Soudain, il se sentit brave contre M. Cheekey, comme un tigre contre un lion. Soudain, s'éveilla en lui le désir de ne pas laisser le testament aux mains de ces intrus.

« Cette pièce est mon cabinet, dit-il. Je ne puis permettre que vous veniez me déranger ainsi tandis que je déjeune.

– Dans une affaire aussi grave, vous ne devriez pas

considérer vos aises ! dit sévèrement M. Apjohn. Il s'agit bien de votre commodité ! Pouvez-vous être à votre aise, quand vous pensez que cette maison où vous vivez appartient peut-être à votre cousine ?

– Vous avez raison ; vous m'avez fait une vie peu agréable.

– Soyez donc un homme ; et, quand vous nous aurez laissé agir dans l'intérêt de votre cousine, jouissez de votre bien et parlez de vos aises. Dois-je faire entrer mes clercs, et commencer la recherche comme je viens de le dire ? »

S'ils le trouvaient – et ils le trouveraient certainement –, ils ne l'accuseraient pas de l'avoir caché. Il pourrait montrer quelque surprise, et ils n'oseraient pas dire que cette surprise était jouée, alors même qu'au fond du cœur ils ne douteraient pas qu'il ne connût la cachette. Quel soulagement alors ! ce serait la fin de tous ses ennuis ! Mais combien il avait été faible ! Le prix était sous sa main, et il l'avait perdu ! Il lui monta comme une bouffée de courage : il ne fallait pas qu'on trouvât le testament. « On ne fera pas de recherches, dit-il ; à moins qu'elles ne soient ordonnées par une autorité plus haute que celle de M. Apjohn. Je ne puis me laisser traiter ainsi.

– Que voulez-vous dire, M. Jones ?

– Je ne veux pas qu'on vienne tout fouiller chez moi comme si j'étais un escroc ou un voleur. Pouvez-vous entrer dans une maison et y faire des recherches, simplement parce que vous êtes avoué ?

– Vous avez dit l'autre jour à mon clerc, dit M. Apjohn, que nous pouvions recommencer les recherches si cela nous faisait plaisir.

– Vous le pouvez, mais en vertu d'un mandat de quelqu'un qui ait autorité. Vous n'êtes personne, vous.

– Vous avez raison, dit M. Apjohn, qui était décidé à ne pas prendre en mauvaise part les paroles du cousin Henry, tant qu'elles seraient dirigées contre lui. Mais assurément il vaudrait mieux pour vous que la recherche se fît entre nous. Nous

pouvons obtenir un mandat, si cela est nécessaire, mais il y aura un agent de police pour en assurer l'exécution.

– Qu'ai-je à faire d'agents de police ? dit le cousin Henry. Vous n'avez jamais eu que de mauvais procédés à mon égard. Je ne ferai rien sur votre demande. »

M. Apjohn et M. Brodrick se regardèrent mutuellement. L'avoué étranger ne voulait procéder que d'après les instructions de son confrère, et celui-ci, qui ne manquait pourtant pas d'initiative, paraissait hésiter. Il se leva et marcha de long en large dans la chambre, tandis que le cousin Henry, debout aussi, observait tous ses mouvements. Le cousin Henry se plaça à l'extrémité de la table la plus éloignée du feu, à six pieds de l'endroit où était le livre, prêt à agir, tandis que l'avoué continuait à parcourir la chambre, se demandant ce qu'il devait faire. Il semblait porter le nez en l'air, et sa démarche n'était pas celle que lui connaissait le cousin Henry. En réalité, M. Apjohn promenait ses yeux sur les rangées de livres. Il s'était souvent trouvé dans cette chambre et avait lu un grand nombre des titres imprimés au dos des volumes. Il savait de quel genre étaient ces ouvrages, et n'ignorait pas que très peu d'entre eux avaient été déplacés du temps du vieillard. Il ne voulait pas s'arrêter et les examiner de près – ce n'était pas encore le moment. Il marchait comme pour recueillir ses idées, et, en marchant, il s'efforçait de découvrir les livres de sermons qu'il se rappelait bien être dans la bibliothèque. « Vous devriez nous laisser faire ce que nous désirons, dit-il.

– Certainement non. À dire vrai, ce que je désire, c'est que vous vous en alliez, et que vous me laissiez tranquille.

– M. Cheekey saura tout cela, et que lui répondrez-vous, à M. Cheekey ?

– Je me moque de M. Cheekey. Qui le lui dira à M. Cheekey ? Est-ce vous ?

– Si vous vous conduisez ainsi, je ne puis demeurer votre avoué. »

En parlant ainsi, M. Apjohn s'était arrêté, s'adossant aux rayons et touchant presque, de la tête la série des dix volumes de sermons de Jérémie Taylor. Le cousin Henry était devant lui, se demandant si c'était par hasard que son adversaire avait pris cette position, et tremblant à le voir si près du livre fatal. Il était prêt à s'élancer, s'il le fallait, et à tout risquer pour empêcher la découverte. M. Brodrick était toujours assis sur la chaise qu'il occupait depuis le commencement de l'entrevue, attendant l'ordre d'aller chercher le mandat.

M. Apjohn avait pu saisir le nom de l'auteur sur le dos des livres. Il se rappela tout à coup avoir vu un volume, portant au dos le nom de Jérémie Taylor, sur la table du vieillard, *Œuvres de Jérémie Taylor. Sermons*. Il voyait encore le volume. C'était six mois auparavant ; mais le vieillard devait mettre longtemps à lire un si gros livre. « Vous me laisserez regarder quelques-uns de ces volumes, » dit-il en les montrant du pouce derrière lui.

– Vous ne toucherez pas à un livre sans un mandat régulier, » dit le cousin Henry.

M. Apjohn le considéra un instant. Il était le plus petit des deux et de beaucoup le plus âgé, mais il était nerveux et vigoureux. L'autre était d'un tempérament mou, et il était peu habitué aux exercices du corps. Une lutte corps à corps ne pouvait tourner à l'avantage du cousin Henry. Par un mouvement brusque, M. Apjohn se retourna et mit la main sur un des volumes de la série, mais ce n'était pas celui-là. Le cousin Henry sauta sur lui : le livre tomba. L'avoué saisit son adversaire à la gorge et le ramena vers la table. « Prenez les volumes de sermons l'un après l'autre, et secouez-les, dit-il à l'autre avoué. Je le tiendrai pendant ce temps-là. »

M. Brodrick obéit. Il secoua tous les livres, en commençant par le dernier. Du quatrième volume tomba le papier.

« Est-ce le testament ? » hurla M. Apjohn, qui avait à peine assez de respiration pour articuler les mots.

M. Brodrick déplia soigneusement le papier et examina l'acte. « C'est certainement un testament, dit-il, et il est signé

par mon beau-frère. »

CHAPITRE XXII – LE COUSIN HENRY QUITTE LLANFEARE

Ce fut un moment de triomphe pour M. Apjohn, de consternation pour le cousin Henry. Les deux hommes, tandis que M. Brodrick examinait le papier, luttaient sur le plancher. Le cousin Henry se débattait comme un furieux pour échapper à son adversaire et saisir le testament, sans réfléchir que cela ne lui servirait à rien maintenant. M. Apjohn, de son côté, était déterminé à donner à M. Brodrick le temps de mettre en sûreté les papiers qu'il pourrait trouver, et, échauffé par la lutte, tenait sa proie de plus en plus étroitement serrée. « La date y est, » dit M. Brodrick, qui s'était retiré avec le papier dans le coin le plus éloigné de la chambre. « C'est sans aucun doute le dernier testament de mon beau-frère, et, autant que je puis le voir à première inspection, il est absolument régulier.

– Chien ! » s'écria M. Apjohn en repoussant loin de lui le cousin Henry. « Misérable, voleur ! » Il se releva alors et commença à réparer le désordre de sa toilette, remettant sa cravate et lissant ses cheveux avec sa main. « La brute m'a enlevé la respiration, dit-il. Mais comment penser que nous serions réduits à le prendre de cette façon ! » Et il y avait dans sa voix comme un cri de triomphe qu'il ne pouvait comprimer. C'était un grand succès pour lui que d'avoir restitué à Isabel Brodrick la propriété qu'il avait, de tout temps, été si désireux de lui assurer ; mais, en ce moment, il triomphait bien plus encore d'avoir trouvé, par son intelligence et, en quelque sorte, par son flair, l'endroit précis où le testament était caché.

Toute l'ardeur belliqueuse du cousin Henry était tombée. Il n'essaya pas de renouveler la lutte, il n'essaya pas de nier sa faute, il ne répondit rien aux injures que M. Apjohn ne lui

ménageait pas. Il se releva lui aussi, et s'assit sur la chaise la plus proche, cachant son visage dans ses mains.

« C'est le cas le plus extraordinaire que j'aie jamais connu, dit M. Brodrick.

– Que ce misérable ait caché le testament ? demanda M. Apjohn.

– Pourquoi dites-vous que je l'ai caché ? gémit le cousin Henry.

– Reptile ! s'écria M. Apjohn.

– Non pas qu'il l'ait caché, dit l'avoué d'Hereford, mais que vous l'ayez trouvé, et trouvé sans perquisitions, que vous l'ayez en quelque sorte suivi à la trace jusque dans le livre où le vieillard l'avait laissé.

– Oui, dit le cousin Henry ; il l'y avait laissé. Je ne l'ai pas caché.

– Voulez-vous nous faire croire, » dit M. Apjohn en le regardant avec toute la sévérité dont il était capable, « voulez-vous nous faire croire que, pendant tout ce temps, vous n'avez pas su où était le testament ? » Le malheureux ouvrit la bouche et essaya de parler, mais les mots ne vinrent pas. « Nous direz-vous que quand vous avez refusé, il y a un instant de nous laisser chercher dans cette chambre, tout en nous permettant de chercher ailleurs, vous ne connaissiez pas la cachette ? Quand je vous ai demandé l'autre jour, dans mon cabinet, si vous saviez où était le testament, et que la peur vous a empêché de me répondre, vous saviez bien jurer que vous n'aviez pas caché vous-même le papier, mais ignoriez-vous ce que contenait le livre ? Quand vous avez dit à M. Griffiths, à Coed, que vous aviez quelque chose à révéler, n'était-ce pas votre couardise et la crainte du jugement qui vous réduisaient à dire la vérité ? Et n'est-ce pas par lâcheté encore que vous vous y êtes refusé, après votre promesse ? Vil poltron ! Oseriez-vous nous dire que, quand nous sommes entrés dans cette chambre ce matin, vous ne saviez pas ce qu'il y avait dans le livre ? » Le cousin Henry

ouvrit encore la bouche, sans pouvoir articuler un son. « Répondez, monsieur, si vous voulez échapper au châtiment que vous avez mérité.

– Il ne faut pas lui demander de s'accuser lui-même, dit M. Brodrick.

– Non ! cria le cousin Henry ; non ! il ne devrait pas demander à un homme de parler contre lui-même. C'est de la cruauté ; n'est-ce pas, oncle Brodrick ?

– Si je ne vous avais pas amené d'une façon ou d'une autre à parler contre vous-même, dit M. Apjohn, le testament serait encore là, et nous ne saurions rien. Il y a des circonstances où il faut extorquer d'un homme la vérité. C'est ce que nous avons fait pour vous, misérable créature ! Brodrick, voyons le papier. Je suppose que tout est en règle. » Il pouvait à peine contenir sa satisfaction et sa joie. Ce n'était pas qu'il eût la perspective d'un profit dans l'affaire. Il pouvait même se faire que tous les frais, y compris les honoraires de Cheekey, dussent être payés par lui. Mais il était trop fier de son succès pour s'arrêter à des considérations de ce genre. Pendant tout un mois, il n'avait eu dans l'esprit que cette affaire du testament : y avait-il, ou non, un testament ? S'il y en avait un, où était-il caché ? Et voici que cette fatigue d'esprit, ces méditations, cette anxiété de tout un mois étaient couronnées par un triomphe ! Peu lui importait d'avoir à payer la carte.

« Autant que je puis le voir, dit M. Brodrick, tout est en règle.

– Voyons. » M. Apjohn, étendant la main, reçut le papier, et, s'asseyant sur le fauteuil du cousin Henry, à la table où était encore le déjeuner, il le lut attentivement du commencement à la fin. Le vieillard avait copié avec une exactitude merveilleuse le testament précédent, dans les mêmes termes, avec les mêmes signes de ponctuation, et, quelquefois, avec le même défaut de signes de ponctuation. « C'est mon œuvre, jusqu'à la moindre virgule, » dit M. Apjohn avec satisfaction. « Mais pourquoi n'a-t-il pas brûlé le testament intermédiaire qu'il avait fait en faveur

de ce coquin – il désignait le coquin par un mouvement de tête – et prévenu ainsi toutes ces difficultés ?

– Il y a des gens qui pensent qu'un testament, une fois fait, ne doit pas être détruit, dit M. Brodrick.

– Voilà pourquoi, sans doute. C'était un bon vieillard, mais entêté comme une mule. Eh bien, qu'allons-nous faire maintenant ?

– Mon neveu devra s'entendre avec son homme d'affaires pour savoir s'il veut, ou non, contester ce testament.

– Je ne veux rien contester, dit en pleurnichant le cousin Henry.

– Naturellement, nous lui laisserons le temps d'y penser, dit M. Apjohn. Le temps ne lui manquera pas, puisqu'il est en possession. Il aura aussi à répondre à quelques questions de M. Cheekey, qui l'embarrasseront un peu.

– Oh non ! cria la victime.

– Je crains bien que ce ne doive être ! Oh si. M. Jones ! Comment vous retirerez-vous du procès ? Vous êtes tenu de poursuivre M. Evans, de la *Gazette de Carmarthen*, pour diffamation. Naturellement, on saura, au cours du procès, que nous avons trouvé cet acte. Il n'y a pas de raison pour que je tienne la chose secrète, M. Brodrick non plus, je suppose.

– Je pensais que vous agissiez comme mon avoué.

– J'ai agi, j'agis encore et j'agirai comme votre avoué. Tant que l'on vous supposait un honnête homme, ou, plutôt, qu'il a été possible que l'on vous supposât un honnête homme, je vous ai dit ce que vous étiez tenu de faire, à titre d'honnête homme. La *Gazette de Carmarthen* savait que vous n'étiez pas un honnête homme, et elle l'a dit. Si vous êtes prêt à paraître devant la cour et à jurer que vous ne saviez rien de l'existence de ce testament, que vous ignoriez qu'il fût caché dans ce livre, que vous n'aviez rien fait ce matin pour nous empêcher de le chercher, je serai votre avoué. Si l'on m'appelle comme témoin contre vous, je

devrai déposer selon la vérité, et M. Brodrick devra faire comme moi.

– Mais pourquoi le procès se ferait-il ?

– Il ne se fera pas, si vous êtes disposé à admettre qu'il n'y avait pas de diffamation dans les articles du journal. Si vous reconnaissez que ce qui a été écrit était vrai, alors vous aurez à payer les frais pour les deux parties, et la poursuite sera annulée. Il me semble difficile qu'on puisse descendre jusque-là ; mais on peut tout attendre d'un homme de votre caractère.

– Je vous trouve bien dur pour lui, dit M. Brodrick.

– Moi ? Peut-on être trop dur pour l'homme qui n'a pas eu honte d'agir ainsi ?

– Il est bien dur, n'est-ce pas, M. Brodrick ?

– Dur ? Oui, je le suis, je veux l'être ; je piétinerai sur vous jusqu'à ce que je voie votre cousine, miss Brodrick, mise en pleine possession de cette propriété. Je ne veux pas que, par pitié, on vous ménage quelque moyen d'échapper aux conséquences de votre conduite. En ce moment, vous êtes Henry Jones, propriétaire de Llanfeare, et vous le serez jusqu'au moment où la loi, bien autrement dure que moi, vous en chassera. Imaginez quelque chose pour votre défense, si vous le voulez ; dites que ce testament est un faux.

– Non, non !

– Que M. Brodrick et moi sommes entrés avec le testament, et que nous l'avons mis dans le livre.

– Je ne dirai rien de semblable.

– Qui l'a mis là ? » Le cousin Henry soupira, gémit, mais ne dit rien. « Qui l'a mis là ? Si vous voulez nous mieux disposer en votre faveur, si vous voulez que nous essayions de vous sauver, dites la vérité. Qui a mis le testament dans ce livre ?

– Comment puis-je le savoir ?

– Vous le savez ! Qui l'a mis là ?

– Je suppose que c’est l’oncle Indefer.

– Et vous l’aviez vu ? Le cousin Henry soupira et gémit de nouveau.

– Ne lui faites pas de semblables questions, dit M. Brodrick.

– Si ! Si nous pouvons quelque chose pour lui, c’est de lui faire comprendre qu’il doit nous aider et rendre notre tâche facile. Vous l’y aviez vu ? Dites-le, et nous ferons tout notre possible pour vous laisser échapper.

– Oui, accidentellement, dit-il.

– Vous l’aviez vu, alors ?

– Oui, par hasard.

– Ainsi, vous l’avez vu. Alors le démon s’est mis à l’œuvre et vous a suggéré de le détruire ? » Il s’arrêta après cette question ; mais le cousin Henry ne trouva rien à répondre. « Pourtant le démon n’a pu vous amener à le faire ? N’est-ce pas cela ? Vous n’étiez pas absolument sans conscience ?

– Oh ! non.

– Mais votre conscience n’a pu vous contraindre à livrer le testament, quand vous l’avez eu trouvé ? » Le cousin Henry éclata en sanglots. « C’est ainsi que les choses se sont passées, je suppose. Si vous pouvez vous décider à tout expliquer, vous rendrez votre position meilleure.

– Puis-je m’en aller à Londres ? demanda-t-il.

– Quant à cela, il faut y réfléchir un peu. Mais je crois pouvoir dire que, si vous rendez notre tâche facile, nous rendrons votre situation moins mauvaise. Vous reconnaissez que c’est bien là le dernier testament de votre oncle ?

– Oui.

– Vous reconnaissez que M. Brodrick l’a trouvé dans le livre que je tiens à la main ?

– Je le reconnais.

– Voilà tout ce que je vous demande de signer de votre nom. Quant au reste, il suffit que vous ayez avoué la vérité à votre oncle et à moi. J'écrirai quelques lignes que vous signerez, et nous retournerons à Carmarthen, où nous ferons notre possible pour arrêter le procès. » Là-dessus, M. Apjohn sonna et demanda à Mrs. Griffith de lui apporter du papier et de l'encre. Il écrivit une lettre, adressée à lui-même, qu'il invita le cousin Henry à signer, après l'avoir lue à haute voix à lui et à M. Brodrick. Le cousin Henry reconnaissait les deux faits mentionnés plus haut, et autorisait M. Apjohn, comme avoué du signataire, à retirer la poursuite intentée contre le propriétaire de la *Gazette de Carmarthen,* « en conséquence, disait la lettre, de la manière dont la possession de Llanfeare se trouvait, par une découverte inattendue, être réglée à nouveau. »

La lettre achevée, les deux avoués partirent, laissant le cousin Henry à ses méditations. Il resta assis quelque temps, confondu par la soudaineté des événements qui venaient de se succéder, et incapable de recueillir ses pensées. Ainsi, la découverte du testament mettait un terme à cette agitation, faisait tomber toutes ces ardeurs. Il n'avait plus à se demander maintenant ce qu'il devait faire. Tout était fini. Il redevenait un employé ayant quelque argent en dehors de son salaire de clerc ; il retournait à son humble, mais tranquille position. Si seulement ses adversaires pouvaient être discrets ; si seulement ses camarades de Londres pouvaient croire que le testament avait été trouvé sans qu'il en connût la cachette, il serait satisfait. Il avait été frappé d'un coup terrible ; mais ce serait une consolation pour lui, si, en même temps qu'il perdait la propriété, il était déchargé des responsabilités et des accusations qui avaient pesé si lourdement sur lui. Le terrible M. Apjohn lui avait presque promis qu'on lui ménagerait une retraite facile. Tout au moins, il n'aurait pas à subir l'interrogatoire de M. Cheekey ; tout au moins, il n'aurait pas à paraître en justice. M. Apjohn avait promis aussi qu'il parlerait le moins possible. Il aurait à faire, pensait-il, une sorte de renonciation légale ; il était tout disposé à la signer au plus tôt,

à la seule condition qu'on lui permît de partir, sans revenir sur l'affaire. N'avoir pas à voir les fermiers, n'avoir pas à dire un mot d'adieu aux domestiques, n'avoir pas à aller à Carmarthen, n'avoir pas à affronter M. Cheekey et la cour de justice – voilà tout ce qu'il souhaitait maintenant.

Vers deux heures, Mrs. Griffith entra dans la chambre, en apparence pour desservir la table du déjeuner. Elle avait vu le visage triomphant de M. Apjohn, et compris qu'il avait remporté une victoire. Mais quand elle vit que le cousin Henry n'avait pas touché au déjeuner, elle s'attendrit un peu. Le moyen d'attendrir une Mrs. Griffith, c'est de ne pas manger. « Eh quoi ! M. Jones, vous n'avez pas mangé une bouchée ! Voulez-vous que je vous fasse une rôtie ? » Il accepta la rôtie, et la mangea avec plus d'appétit qu'il n'en avait jamais eu depuis la mort de son oncle. Peu à peu, il en vint à sentir que son cœur était soulagé d'un grand poids. Le testament n'était plus caché dans le livre. Il n'avait rien fait dont il ne pût se repentir. Il n'avait plus la perspective d'une vie à jamais flétrie par une grande faute et, s'il ne pouvait être propriétaire de Llanfeare, il ne serait pas un criminel, à ses propres yeux du moins. En somme, bien qu'il n'en convînt pas encore avec lui-même, les transactions de la matinée avaient amélioré sa condition.

« Vous ne m'approuvez pas dans tout ce que j'ai fait ce matin ? » dit M. Apjohn, aussitôt que les deux avoués furent remontés en voiture.

– J'admire la justesse de votre coup d'œil.

– Ah ! C'est que j'ai concentré toutes mes pensées dans cette seule affaire. Je l'ai retournée dans mon esprit, jusqu'à ce qu'enfin j'y visse clair. C'est curieux, n'est-ce pas, que je vous aie dit à l'avance tout ce qui arriverait, que j'aie presque désigné le volume ?

– Vous l'avez désigné.

– Oui, le volume de sermons. Votre beau-frère ne lisait que des sermons. Mais vous pensez que je n'aurais pas dû poser ces questions à votre neveu ?

– Je n’aime pas à forcer un homme à s’accuser lui-même, dit M. Brodrick.

– Moi non plus, quand j’ai déjà à l’accuser moi même. Je veux le laisser partir. Mais il nous fallait bien pour cela connaître exactement et ce qu’il savait et ce qu’il avait fait. Vous dirai-je la pensée qui m’est venue, tandis que vous faisiez tomber le testament du livre ? Que serait-il arrivé, s’il avait déclaré que nous avions apporté le testament avec nous ? S’il avait été assez rusé pour cela, le fait que nous sommes allés droit au livre aurait témoigné contre nous.

– Il n’était pas de force à trouver cela.

– Non, le pauvre diable ! À mon avis, il a déjà le châtiment qu’il mérite. Il aurait pu lui arriver bien pire : Nous lui devons d’ailleurs de la reconnaissance pour n’avoir pas détruit le testament. Sa cousine aura à lui donner les 4.000 livres qu’il devait lui payer à elle.

– Certainement, certainement.

– Il a été maltraité, vous le savez, par son oncle ; et, sur ma foi, il a passé un bien triste mois. Je ne voudrais pas, pour deux fois Llanfeare, avoir été haï et insulté comme il l’a été par tout le monde. Je crois que nous l’avons maté ; il filera doux. S’il en est ainsi, nous le laisserons partir tranquillement. Si je l’avais traité moins durement, il se serait enhardi et aurait fait une résistance plus longue. Il aurait fallu alors l’écraser complètement. Je me demandais, pendant toute la fin de l’entrevue, par quel moyen nous pourrions lui ménager un départ facile.

CHAPITRE XXIII – LA DEMANDE D'ISABEL

Les nouvelles furent bientôt connues à Carmarthen. On avait trouvé un nouveau testament, d'après lequel miss Brodrick allait devenir propriétaire de Llanfeare, et – ce qui était bien plus important à ce moment pour les habitants de Carmarthen – le procès n'aurait pas lieu. Voici quelle était l'explication qui avait cours : M. Apjohn avait eu l'habileté de trouver le testament. L'acte avait été enfermé dans un livre de sermons, et M. Apjohn, se rappelant tout à coup que le vieillard lisait des sermons peu de temps avant sa mort, était allé droit au volume. Il y avait trouvé en effet le testament, dont la validité avait été reconnue par l'infortuné pseudo propriétaire. Henry Jones reconnaissait sa cousine comme héritière et pensait qu'il était inutile de continuer la poursuite. Voilà ce que l'on racontait, et M. Apjohn, qui sentait bien que l'histoire n'était pas acceptée facilement, faisait de son mieux pour expliquer qu'on ne pouvait raisonnablement attendre d'un homme dépouillé tout à coup d'une belle propriété qu'il parût devant la cour pour y subir l'interrogatoire de M. Cheekey.

« Je sais bien tout cela, » disait M. Apjohn, quand le propriétaire du journal lui faisait remarquer qu'il y avait toujours diffamation, que M. Jones fût ou ne fût pas le propriétaire de Llanfeare. « Je sais bien cela ; mais vous ne pouvez attendre qu'un homme vienne s'embarrasser encore de difficultés et se faire dire des choses désagréables, au moment où il éprouve un si terrible malheur. Vous avez attaqué à votre aise, et vous n'en serez point puni : cela devrait vous suffire.

– Et qui payera les frais ? demanda M. Evans.

– Vous, naturellement, vous n'aurez rien à payer, » dit

M. Apjohn en se grattant la tête. Geary réglera tout cela avec moi. Ce serait ce pauvre diable de cousin Henry qui devrait payer.

– Il n'aurait pas l'argent nécessaire.

– En tout cas, j'arrangerai les choses avec Geary. N'ayez pas d'inquiétude. »

Cette question des frais fut très discutée à Carmarthen. Qui payerait les longs mémoires des hommes de loi, et les voitures de louage qui plusieurs fois, avaient fait le trajet de Carmarthen à Llanfeare ? En dépit des explications bien intentionnées de M. Apjohn, le public de Carmarthen était absolument convaincu que le cousin Henry avait caché le testament. S'il en était ainsi, il ne devait pas seulement payer tous les frais, mais encore être envoyé en prison et jugé au criminel. Le jeudi et le vendredi, l'opinion lui fut très défavorable. S'il s'était montré dans la ville, on aurait été presque jusqu'à le mettre en pièces. Le tuer, vendre sa carcasse pour ce qu'elle pouvait valoir, et diminuer ainsi les dépenses faites à cause de lui semblait être la chose la plus juste du monde. M. Apjohn était naturellement le héros du moment, et c'était lui, à ce que l'on pensait, qui aurait à payer les frais. Tous ces propos arrivèrent aux oreilles de M. Brodrick et l'amenèrent à dire quelques mots à M. Apjohn.

« Cette affaire, dit-il, sera naturellement à la charge de la propriété.

– Quelle affaire ?

– Le procès qui n'aura pas lieu, et tout le reste.

– Le procès n'a rien de commun avec la propriété.

– Le procès et la propriété ne font qu'un. Je vous le dis, parce que j'ai l'intention, comme père d'Isabel, de m'occuper ensuite de tout cela.

– En vérité, Brodrick, » dit l'avoué de Carmarthen avec cet air triomphant qu'on lui avait vu si souvent depuis la découverte du testament, « cette affaire a été pour moi la cause

d'un si vif plaisir que je me soucie de mes dépenses comme d'un fétu. Si je paye de ma bourse tous les frais, depuis le commencement jusqu'à la fin, au moins aurai-je eu de la satisfaction pour mon argent. Peut-être miss Isabel me récompensera-t-elle en me faisant faire un jour son testament. »

Tels étaient les sentiments, tels étaient les propos à Carmarthen. Disons seulement, avant de quitter cette ville, que les opérations nécessaires pour établir la validité du dernier testament et pour annuler le précédent, pour déposséder le cousin Henry et pour mettre Isabel en pleine jouissance de son nouveau titre, furent terminées aussi promptement que cela fut possible, grâce à l'activité combinée de M. Apjohn et de tous ses clercs.

Le cousin Henry, auquel nous pouvons dire adieu maintenant, fut autorisé à rester enfermé dans Llanfeare jusqu'à ce qu'il eût apposé sa signature sur le dernier des actes nécessaires. Personne ne lui dit un mot, personne ne vint le voir. S'il y eut quelques curieux qui rôdèrent aux environs, avec l'espoir d'apercevoir le pseudo propriétaire, ils furent désappointés.

Mrs. Griffith, d'après les recommandations de l'avoué, fut plus polie avec lui qu'auparavant. Elle s'efforça de lui faire de bons petits plats et de le consoler par des morceaux friands. Aucun fermier ne parut devant lui ; pas une parole dure ne lui fut adressée, même par le jeune Cantor. Tout cela diminuait un peu le chagrin du cousin Henry ; et ce fut un autre grand soulagement pour lui que d'apprendre qu'il pouvait rentrer à Londres dans sa place.

La *Gazette de Carmarthen*, la dernière fois qu'elle parla des affaires de Llanfeare, déclara simplement que le testament valable avait été enfin trouvé, et que miss Isabel Brodrick avait été rétablie dans ses droits. Les directeurs de la compagnie où le cousin Henry était employé crurent que leur clerc avait été plus à plaindre qu'à blâmer.

Quant au cousin Henry lui-même, il sera, de la part de nos

lecteurs, nous l'espérons, l'objet de quelque compassion. Il avait été attiré à Llanfeare par des promesses qui devaient n'être pas tenues. Victime d'un traitement injurieux et injuste, et déshérité, il était assez naturel qu'il eût l'idée de se venger, quand l'occasion s'en présenta à lui. Ne pas faire tout ce que commande la justice est, pour celui qui a quelque conscience, plus facile que de commettre un acte évidemment frauduleux ! Enfin, sa conscience le sauva, et M. Apjohn avait peut-être raison de dire qu'on lui devait beaucoup de reconnaissance pour n'avoir pas détruit le testament ; il fut amplement récompensé d'avoir reculé devant le crime.

Aussitôt qu'on put réaliser de l'argent sur la propriété, quatre mille livres lui furent comptées : c'était la somme dont le vieil Indefer Jones voulait charger la propriété en faveur d'Isabel, au moment où il avait cru devoir la déshériter.

Nous pouvons ajouter que, malgré la notoriété de l'affaire dans le comté de Carmarthen, on ne sut presque rien à Londres de la conduite coupable du cousin Henry.

Revenons maintenant à Hereford. Les deux avoués furent d'avis qu'il ne fallait pas faire connaître sur-le-champ à Isabel le changement heureux de sa position. « Il y a souvent si loin de la coupe aux lèvres, » dit M. Apjohn à M. Brodrick. Mais dès le commencement de la semaine suivante, M. Brodrick porta lui-même les nouvelles chez lui.

« Ma chère enfant, » dit-il à Isabel aussitôt qu'il fut seul avec elle, et après l'avoir avertie qu'il avait à lui faire une communication très importante, « après tout, votre oncle Indefer a fait un autre testament.

– J'en étais certaine, mon père.

– Comment en étiez-vous certaine ?

– Il me l'a dit, mon père.

– Il vous l'a dit ! Vous ne m'en aviez jamais parlé.

– Il me l'a dit – au moment de mourir. À quoi servait-il d'en

parler ? Mais comment a-t-il été trouvé ?

– Il était caché dans un livre de la bibliothèque. Aussitôt que les opérations nécessaires auront été faites, Llanfeare vous appartiendra. Il est mot pour mot le même que celui qu'il avait signé avant de faire venir votre cousin Henry.

– Alors le cousin Henry ne l'a pas détruit ?

– Non, il ne l'a pas détruit.

– Ni caché dans un endroit où l'on ne pût pas le trouver ?

– Ni caché.

– Combien j'ai été coupable et injuste envers lui !

– Quant à cela, ne disons rien, Isabel. Vous n'avez pas été injuste envers lui. Mais ne parlons plus de tout ce passé. Vous voilà donc l'héritière de Llanfeare.

Naturellement, il lui raconta ensuite les choses en détail – comment le testament avait été trouvé par le cousin Henry, qui avait commis la faute de n'en pas révéler l'existence ; mais il fut convenu entre eux qu'aucune parole malveillante ne serait désormais prononcée dans la famille contre leur infortuné parent. Il aurait pu leur faire un tort irréparable, et il ne l'avait pas fait.

« Papa, » dit-elle à son père, quand ils se retrouvèrent seuls le même soir, « il faut dire tout cela à M. Owen. Racontez-lui tout ce que vous m'avez raconté.

– Certainement, ma chérie, si vous le désirez.

– Je le désire.

– Pourquoi ne vous donneriez-vous pas le plaisir de le lui apprendre vous-même ?

– Ce ne serait pas un plaisir ; aussi est-ce vous que j'en charge. Mon plaisir, si plaisir il y a, ne viendra qu'après. Je voudrais qu'il sût tout, avant que je le voie moi-même.

Il aura certainement quelque idée insensée, dit le père en souriant.

– Je veux qu'il ait son idée, insensée ou non, avant de le voir. Si vous pouvez aller le trouver le plus tôt possible, je vous en serai obligée. »

Isabel, quand elle se trouva seule, eut aussi son triomphe. Elle était loin d'être insensible au plaisir de devenir héritière. Pendant une période de sa vie, elle s'était regardée comme le possesseur assuré de Llanfeare, et elle avait été fière de cette haute position. Les fermiers l'avaient connue comme la future propriétaire des terres qu'ils cultivaient ; ils avaient conçu pour une elle sincère affection et la lui avaient témoignée. Elle connaissait toutes les dépendances de la propriété, toutes les bornes, tous les champs. Elle savait quels étaient les pauvres à secourir, quels étaient les besoins de la petite école. Tout, à Llanfeare, avait un intérêt pour elle. Ensuite était survenu ce changement soudain dans les dispositions de son oncle – cette idée nouvelle de devoir – et elle avait héroïquement supporté la ruine de ses espérances. Non seulement elle ne lui avait jamais dit un mot de reproche, mais elle s'était juré à elle-même que, dans le secret même de son cœur, elle ne le blâmerait jamais. Un grand coup l'avait frappée, mais elle l'avait accepté de la main du Tout-Puissant – comme un mal physique, la cécité ou la paralysie. Elle se promit de tenir cette conduite, et elle eut l'énergie d'être fidèle à la parole qu'elle s'était donnée. Un moment abattue par le coup, elle s'était relevée aussitôt, et, après un jour de méditation, elle avait repris sa tâche avec courage. Puis étaient venues la dernière maladie de son oncle, ces paroles à peine articulées, la mort du vieillard, et la conviction que son cousin était un criminel. À ce moment, elle avait été malheureuse, et la lutte contre la mauvaise fortune lui avait semblé difficile à soutenir. Ajoutez à cela les reproches de sa belle-mère et la peine que sa résolution avait causée à son père. La maison dans laquelle elle était rentrée avait été pour elle un triste séjour. Elle avait pris ensuite la pénible résolution de ne pas donner sa main à l'homme qui l'aimait et qu'elle aimait si tendrement. Elle était convaincue que sa conduite était dictée par des sentiments délicats, et pourtant elle était

mécontente d'elle-même. Elle était décidée à être fidèle à sa résolution, et elle craignait que sa résolution ne fût pas bonne. Elle avait refusé M. Owen quand elle était riche ; devenue pauvre, sa fierté l'avait empêchée d'aller à lui. Elle avait persévéré dans sa détermination, mais elle avait déjà commencé à comprendre que sa fierté était une mauvaise fierté.

Le jour du triomphe était enfin venu. Ses yeux brillaient de joie, quand elle pensait, quand elle sentait qu'elle allait pouvoir donner le bonheur en le recevant. Oui, sans doute, il aurait tout d'abord une idée déraisonnable, comme l'avait dit M. Brodrick ; mais elle le ramènerait à la raison. Femme, elle triompherait d'un homme. Il avait raillé son obstination à elle, jurant qu'il la vaincrait ; ce serait elle qui vaincrait certainement l'obstination de celui qu'elle aimait.

Pendant un jour ou deux, on ne vit pas M. Owen. Elle apprit de son père qu'il avait été mis au courant des nouvelles, mais elle ne sut pas autre chose. M. Owen ne parut plus à la maison ; elle s'y attendait d'ailleurs. Sa belle-mère devint tout à coup gracieuse – n'hésitant pas à expliquer que le changement de son attitude était causé par le changement de la position d'Isabel.

« Ma chère Isabel, » dit-elle, « quelle différence ! Vous allez être une riche dame, et vous n'aurez pas à vous préoccuper du prix des bottines. » Les sœurs parlaient avec la même franchise et avaient pour Isabel une sorte d'admiration respectueuse.

Trois ou quatre jours après le retour de M. Brodrick, Isabel mit son châle et son chapeau et alla seule chez M. Owen. Elle connaissait ses habitudes, et savait qu'on le trouvait généralement chez lui une heure avant son dîner. Ce n'était pas le moment, se disait-elle, d'être formaliste. Leurs relations avaient été trop familières pour qu'elle vît quelque inconvenance dans sa démarche ; peu lui importait ce qu'on en penserait. Néanmoins, elle rougit sous son voile, quand elle demanda à la porte si M. Owen était chez lui. M. Owen était chez lui, et on la fit entrer dans le salon.

« William, » dit-elle – malgré leur intimité, elle ne l'avait

jamais appelé William auparavant – « Vous avez appris les nouvelles ?

– Oui, j'en ai eu connaissance, » dit-il d'un ton très sérieux, sans ce sourire avec lequel il avait jusque-là accueilli les objections d'Isabel.

« Et vous n'êtes pas venu me féliciter ?

– J'aurais dû le faire. Je conviens que j'ai mal agi.

– Mal – très mal ! Comment pouvais-je être heureuse de me voir rétablie dans mes droits, si vous n'étiez pas heureux avec moi ?

– Cela ne me regarde pas, Isabel.

– Au contraire, absolument, monsieur.

– Non, ma chère.

– Ce changement est considérable pour moi ; sans vous, il me laissera indifférente. Vous le savez, je suppose ? » Elle attendit sa réponse. « Vous le savez, n'est-ce pas ? Vous connaissez mes sentiments pour vous ? Pourquoi ne me répondez-vous pas ? Hésitez-vous à le faire ?

– Les événements nous ont séparés, Isabel.

– Rien ne peut nous séparer. » Elle s'arrêta un moment. Elle avait pensé à cette entrevue, mais il lui fallait recueillir ses pensées avant d'exécuter son projet. Elle avait son plan tout prêt ; mais il lui fallait d'abord faire appel à son courage, à sa fermeté. Elle s'approcha de lui, le regardant en face, tandis que M. Owen se reculait un peu, comme pour se soustraire au danger de ce voisinage trop proche. « William, » dit-elle, « prenez-moi dans vos bras et donnez-moi un baiser. Combien de fois me l'avez-vous demandé pendant ce dernier mois ! Je suis venue pour cela. »

Il resta un moment immobile, comme si, après avoir rassemblé toute son énergie, il devait être assez fort pour résister à cette demande. Mais il fut bientôt vaincu : il la prit dans ses bras, la serra contre sa poitrine, couvrit de baisers ses

lèvres, son front, ses joues – tandis qu'Isabel, qui avait obtenu ce qu'elle voulait, essayait en vain de se dégager de ces longs embrassements.

« Maintenant, je serai votre femme, dit-elle enfin, lorsqu'elle eut pu reprendre haleine.

– Cela ne devrait pas être.

– Comment, après tout cela ? osez-vous le dire ? – après tout cela ? Vous ne pourriez plus marcher la tête haute. Dites, dites-moi que vous êtes heureux. Pensez-vous que je puisse l'être, sinon avec vous ? » Naturellement il lui donna toutes les assurances possibles ; et Isabel n'eut pas à répéter sa demande.

« Je vous prie, M. Owen, désormais, de venir à moi, pour ne pas m'obliger d'aller à vous. Ma démarche m'a été désagréable ; elle a été coupable et donnera lieu à bien des propos. Il a fallu, pour m'y déterminer, que j'eusse l'intention bien arrêtée de vous imposer ma volonté. » Naturellement encore, il lui promit de lui éviter désormais un tel désagrément.

CHAPITRE XXIV – CONCLUSION

Isabel passa une agréable semaine à Hereford avec son fiancé, et fut appelée ensuite dans le comté de Carmarthen. Sur l'invitation de M. Brodrick, M. Apjohn vint à Hereford et insista pour emmener Isabel à Llanfeare.

« Il y a mille choses à faire, » dit-il, « et plus tôt vous vous mettrez à l'œuvre, mieux ce sera. Naturellement, vous vivrez dans la maison de votre oncle, et il sera bon que vous y habitiez quelque temps avant ce nouveau changement de condition. » Par ces mots, il entendait le mariage prochain, que l'on avait appris à l'homme d'affaires.

Puis, d'autres questions furent soulevées. Son père irait-il avec elle, ou serait-ce son prétendu ? Il fut enfin décidé qu'elle partirait sans aucun des siens, mais avec M. Apjohn. C'était elle que l'on avait connue à Llanfeare, c'était elle que l'on devait y revoir, comme représentant son oncle.

« Vous vous appellerez miss Jones, » dit l'homme d'affaires, « miss Indefer Jones. Il y aura une formalité à remplir, pour laquelle nous aurons des droits à payer, je le crains ; mais il vaut mieux prendre le nom tout de suite. Votre signature aura successivement des formes différentes. Vous deviendrez d'abord miss Isabel Brodrick Indefer Jones, puis Mrs. William Owen, puis, après le règlement de toutes les affaires de succession, Mrs. William Owen Indefer Jones. J'espère que sous ce nom on vous connaîtra un jour comme la plus ancienne habitante du comté. »

M. Apjohn la conduisit à Carmarthen, puis à Llanfeare. À la gare, beaucoup de personnes étaient venues à sa rencontre, et son triomphe, quand elle monta dans la voiture, lui fut presque pénible. Quand elle entendit sonner les cloches des églises

voisines, elle eut peine à se persuader que ce joyeux carillon fêtait son retour. On lui fit faire un détour par Coed, afin qu'elle entendît bien distinctement le tintement des cloches de sa propre paroisse. Si son retour dans la propriété semblait aux autres un événement si important qu'ils le célébrassent par ces démonstrations, quel sentiment profond ne devait-elle pas avoir de ses devoirs ! La voiture s'arrêta à la porte de la ferme de Coed, et le vieux fermier sortit pour lui adresser quelques mots.

« Dieu vous bénisse, miss Isabel ! C'est un bonheur pour moi de vous revoir.

– Vous êtes bien bon, M. Griffiths.

– Nous avons passé de mauvais moments, miss Isabel – non que je veuille blâmer votre cher oncle, ou que nous ayons le droit de mal parler du pauvre garçon qui est parti ; – mais c'était vous que nous attendions, et nous avons vu avec dépit nos espérances déçues. C'est vous que nous considérerons toujours comme notre véritable maîtresse ; mais, en même temps, je vous souhaite tout le bonheur possible avec le nouveau maître que vous allez nous donner. Il fallait bien s'y attendre ; mais au moins, vous ne nous quitterez plus. » Isabel, dont le visage était baigné de larmes, ne put que presser en partant la main du vieillard.

« Ma chère demoiselle, » dit M. Apjohn, « il n'a fait que vous exprimer nos sentiments à tous. Naturellement, ils sont encore plus vifs chez vos fermiers et vos domestiques. Mais tout le pays pense comme eux. Quand une maison appartient personnellement à un homme, il peut en faire ce qu'il en veut, comme de l'argent qu'il a dans sa poche ; mais s'il s'agit de terres, il faut compter avec les sentiments de ceux qui les occupent. Dans un sens, Llanfeare appartenait à votre oncle, et il pouvait en faire ce qu'il voulait ; mais, dans un autre sens, il ne faisait que le partager avec ses fermiers ; aussi quand, d'après une théorie qu'il ne comprenait pas très bien lui-même, il a fait venir le cousin Henry au milieu d'eux, il les a blessés dans leurs plus légitimes sentiments.

– Il croyait accomplir un devoir, M. Apjohn.

– Certainement, mais il s'en est fait une idée fausse. Il ne comprenait pas cette idée de la transmission à l'héritier mâle. Le but en a été, dans le principe, de maintenir toujours, autour d'une ancienne famille, les mêmes fermiers et dépendants, et les mêmes terres. L'Angleterre doit beaucoup à cette coutume. Mais, dans ce cas, votre oncle, se tenant à la lettre, aurait violé l'esprit, et il aurait été justement contre la pratique qu'il voulait continuer. Voici un sermon auquel, je crois, vous ne comprenez pas un mot.

– Je le comprends jusqu'à la dernière syllabe, M. Apjohn. »

Ils arrivèrent bientôt à la maison, où ils trouvèrent non seulement Mrs. Griffith et la vieille cuisinière, qui étaient toujours restées, mais aussi le vieux sommelier, qui était parti, par aversion pour le cousin Henry, et qui était revenu, comme si son service n'eût pas été interrompu. Ils la reçurent avec des cris de joie et de bienvenue. L'arrivée du cousin Henry, la mort de leur vieux maître, le départ de leur jeune maîtresse avaient été pour eux comme la fin du monde. Être au service était leur seule ambition – mais ils voulaient que ce service leur donnât un bien-être honorable. Servir le cousin Henry, c'était le comble de l'humiliation. Leur vieux maître avait fait un acte, qu'ils savaient bien n'avoir été qu'une erreur, mais qui ne leur en avait pas moins été une cruelle déception. S'entendre dire tout d'un coup qu'ils devaient être les serviteurs d'un homme comme le cousin Henry, sans contrat ni consentement de leur part, être livrés, comme des articles de mobilier, à un clerc de Londres, de réputation médiocre, que, dans leur esprit, ils regardaient comme inférieur à eux-mêmes ! Eux aussi, comme M. Griffiths et les autres fermiers, s'étaient habitués à considérer comme chose naturelle le règne futur de la reine Isabel. Dans ce cas, c'eût été comme si on les avait consultés, et qu'ils eussent accepté la destination qu'on leur donnait dans l'avenir. Mais un cousin Henry ! Maintenant, le tort qu'on leur avait fait à eux-mêmes et à tous ceux qui dépendaient de Llanfeare était réparé ; justice était faite. Ils avaient été

fortement convaincus que leur maître avait laissé en mourant un autre testament. Le sommelier était certain que l'acte avait été détruit par le cousin Henry, et il avait juré qu'il ne se tiendrait pas derrière la chaise d'un criminel. Le jardinier avait été aussi violent, et avait refusé de couper un seul chou pour l'usage du cousin Henry. Les femmes en étaient restées aux soupçons. Elles croyaient fermement qu'un acte coupable avait été commis, mais elles hésitaient entre plusieurs explications. Maintenant, tous les droits avaient reçu satisfaction ; l'héritier légitime était arrivé ; plus d'ennuis pour eux ; Llanfeare redevenait un séjour heureux.

« Oh, miss Isabel ! » dit Mrs. Griffith, sanglotant aux pieds de sa jeune maîtresse, dans la chambre à coucher : « Je disais bien que cela ne pourrait aller ainsi. Le Tout-Puissant ne pouvait le permettre. Il n'était pas possible que M. Henry Jones demeurât pour toujours le maître de Llanfeare. »

Quand Isabel descendit et s'assit, par hasard, dans le vieux fauteuil qui avait été celui de son oncle, M. Apjohn lui prêcha un autre sermon, ou plutôt lui chanta un chant de victoire, avec une joie qu'il ne pouvait réprimer.

« Maintenant, ma chère demoiselle, il faut que je vous laisse – heureusement dans votre propre maison. Vous pouvez à peine vous imaginer quel bonheur j'éprouve.

– Je sais combien je vous dois.

– Dès qu'il m'annonça son intention de changer ses dernières dispositions, j'en fus si malheureux que j'en perdis presque le repos. Je savais que, dans les objections que je lui faisais, j'allais au-delà de la liberté que peut prendre un homme d'affaires, et il le supporta avec bonté.

– Il était toujours bon.

– Cependant, je ne pus modifier ses idées. Je lui dis ce que je vous ai dit tout à l'heure sur la route, mais sans effet. Je n'avais donc plus qu'à obéir à ses ordres : je le fis de mauvaise grâce. J'en avais le cœur brisé, non pas seulement à cause de vous, ma

chère demoiselle, mais à cause de la propriété, et de ce que j'avais entendu dire de votre cousin. Puis, le bruit se répandit qu'il avait fait un nouveau testament. Il a dû l'écrire aussitôt après votre départ de Llanfeare.

– Il ne m'avait pas dit qu'il eût cette intention.

– Il ne l'a dit à personne, c'est certain ; mais cela prouve combien son esprit travaillait. Peut-être mes remontrances ont-elles fait enfin quelque impression sur lui. C'est alors que les Ganter m'apprirent qu'ils avaient été appelés à signer un testament. Je n'ai pas besoin de vous dire ce que j'éprouvai à ce moment. Il aurait mieux valu pour lui qu'il me fît venir.

– Oh oui !

– Cela eût mieux valu aussi pour ce pauvre, garçon. » Le pauvre garçon était naturellement le cousin Henry. « Mais je ne pouvais intervenir. Je ne pouvais qu'entendre ce que l'on m'apprenait – et attendre. Puis votre oncle mourut.

– Je savais alors qu'il avait fait ce testament.

– Vous saviez qu'il avait pensé l'avoir fait ; mais peut-on croire avec quelque certitude les paroles d'un mourant, dont l'intelligence est affaiblie, et dont les pensées sont fugitives ? Quand nous avons cherché ce testament, et lu l'autre, j'étais assuré que les Cantor avaient été appelés comme témoins et avaient réellement signé l'acte. Comment en douter ? Mais votre oncle, qui avait fait secrètement le testament, pouvait l'avoir détruit secrètement, aussi. Insensiblement la conviction se fit chez moi qu'il ne l'avait pas détruit, qu'il existait encore – ou que votre cousin l'avait détruit. Mais ceci, je ne l'ai jamais cru fermement. Il n'était pas homme à le faire – il n'était ni assez courageux, ni assez méchant.

– Je crois qu'il n'était pas assez méchant.

– Pour quelque cause que ce fût, il en était incapable. Pourtant, il était clair comme le jour que sa conscience était troublée. Il se renferma dans sa misère, sans comprendre que son air malheureux parlait contre lui. Pourquoi ne se

réjouissait-il pas de sa position inespérée ? C'est alors que je me dis à moi-même qu'il sentait combien cette position était peu sûre.

– Il doit avoir été bien malheureux.

– Oui, sans doute. Je le plaignais de tout mon cœur. La façon injurieuse dont il était traité par tout le monde me faisait souffrir, quoique je fusse convaincu qu'il agissait mal. Je savais qu'il était coupable – mais de quoi ? Ce pouvait être de tenir caché le testament, ou de savoir qu'il était caché. Quoique fripon, il n'était pas habile. La moindre ruse le mettait en défaut. Quand je lui demandai s'il savait où le testament était caché, il répondit faiblement que non, mais ses yeux disaient ouvertement qu'il mentait. Il était comme une petite fille qui hésite, rougit, et a déjà avoué toute la vérité avant d'avoir à demi murmuré le conte qu'elle invente pour sa défense. Comment se fâcher sérieusement contre l'enfant qui ment en quelque sorte malgré elle ? Je dus être sévère avec lui, jusqu'à ce que tout devînt clair pour moi ; mais je le plaignais et j'avais pitié de lui.

– Vous avez été bon pour tout le monde.

– Enfin, je ne doutai plus que votre oncle n'eût mis lui-même l'acte quelque part. Je me rappelai par hasard qu'il avait l'habitude de lire des sermons, et peu à peu je trouvai quelle devait être la cachette. Quand, le dernier jour, le cousin Henry nous engagea à faire une recherche dans la chambre à coucher de son oncle, mais nous défendit de toucher à quoi que ce fût dans la bibliothèque, je fus convaincu. Je n'eus qu'à parcourir des yeux les rayons jusqu'à ce que je découvrisse la série, et je compris que nous avions remporté la victoire. Votre père vous a dit comment il sauta sur moi, quand je voulus mettre la main sur les livres. L'angoisse lui donna un moment de courage. C'est alors que votre père fit tomber le papier des feuilles de l'un des volumes.

– Ce dut être un moment de triomphe pour vous.

– Oui. J'étais assez fier de mon succès. Et je suis fier de vous

voir assise ici, et je sens que justice a été faite.

– Par vos mains.

– Que justice a été faite, et que chacun est remis à sa place. Je conviens que les hommes de loi aiment les luttes et les batailles. Mais une cause à la justice de laquelle je ne crois pas est un tourment pour moi. Vaincre l'injustice et la fouler aux pieds, voilà le triomphe que je désire. Il n'arrive pas souvent à un homme de loi d'avoir une si heureuse chance, et personne n'en aurait joui plus que moi. » Enfin, après une longue conversation, il lui dit adieu. « Dieu vous bénisse et vous donne ici le bonheur, ainsi qu'à votre époux ! Si vous voulez suivre mon conseil, vous substituerez la propriété. Vous aurez sans doute des enfants, et vous la transmettrez à l'aîné de vos garçons. C'est une sage mesure. Vous voyez au contraire quels terribles inconvénients il y a à laisser ignorer à ceux qui viennent après vous ce qu'ils peuvent attendre. »

Isabel resta seule à Llanfeare pendant quelques semaines ; pendant ce temps, tous les fermiers vinrent lui faire visite, ainsi qu'une grande partie de la noblesse des environs.

« Je le savais bien, » dit le jeune Cantor, en se frappant presque du poing. « J'en étais sûr, et j'avais peine à me contenir. Mais penser qu'il l'avait laissé dans un livre de sermons ! »

Quand Isabel fut demeurée assez longtemps à Llanfeare pour donner ses ordres, signer des actes, et bien connaître la propriété dont elle devenait maîtresse, son père vint la chercher pour la ramener à Hereford. Elle dut alors accomplir cet autre devoir de se donner, elle, et sa fortune, à celui qui l'aimait. Comme ce sont plutôt les incidents relatifs à la fortune de notre héroïne, que son amour, qui donnent à cette histoire le peu d'intérêt qu'elle peut avoir – comme ce n'est pas une histoire d'amour que nous avons racontée – le lecteur ne demande pas à suivre l'heureux couple jusqu'au pied de l'autel. Mais nous pouvons dire, en anticipant sur l'avenir, que plusieurs fils leur naquirent ; que la propriété fut transmise à l'aîné et, après lui, à

sa descendance masculine ; et qu'à son baptême il fut inscrit avec cette suite majestueuse de noms : William Apjohn Owen Indefer Jones.

À propos de cette édition électronique

Texte libre de droits.

Corrections, édition, conversion informatique et publication par le groupe :

Ebooks libres et gratuits

http://fr.groups.yahoo.com/group/ebooksgratuits

Adresse du site web du groupe :
http://www.ebooksgratuits.com/

—

Décembre 2010

—

– Élaboration de ce livre électronique :

Les membres de *Ebooks libres et gratuits* qui ont participé à l'élaboration de ce livre, sont : RobertS, Jean-Marc, YvetteT, PatriceC, Coolmicro et Fred.

– Dispositions :

Les livres que nous mettons à votre disposition, sont des textes libres de droits, que vous pouvez utiliser librement, à une fin non commerciale et non professionnelle. **Tout lien vers notre site est bienvenu…**

– Qualité :

Les textes sont livrés tels quels sans garantie de leur intégrité parfaite par rapport à l'original. Nous rappelons que c'est un travail d'amateurs non rétribués et que nous essayons de promouvoir la culture littéraire avec de maigres moyens.

Votre aide est la bienvenue !

VOUS POUVEZ NOUS AIDER À FAIRE CONNAÎTRE CES CLASSIQUES LITTÉRAIRES.

{1} La substitution était une ancienne disposition du droit féodal, que notre code civil a abolie. Elle subsiste en Angleterre, sous la dénomination « d'entail ». « La substitution, dit M. Littré, est un droit attaché à certaines propriétés nobiliaires, par lequel, le propriétaire ne pouvant les aliéner, elles passent aux héritiers mâles. » La substitution peut être annulée en vertu d'un accord entre le propriétaire actuel et l'aîné de ses fils, à qui la propriété a été substituée. C'est ce qui avait eu lieu pour Llanfeare, ainsi que le montre la suite de ce récit. (Note du traducteur.)